



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

CONTRIBUTION SOCIOÉCONOMIQUE

du secteur des pêches et de la mariculture
des Îles-de-la-Madeleine

Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec.
Rapport présenté à Parcs Canada et au ministère de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (2023)

Canada

Équipe de réalisation

Rédaction

Audon Honvoh, économiste, Services stratégiques, Pêches et Océans Canada, région du Québec
Lucas Grandperret, économiste, Services stratégiques, Pêches et Océans Canada, région du Québec
Sandrine Bureau, économiste, Services stratégiques, Pêches et Océans Canada, région du Québec

Supervision

Diego Muñoz, chef des analystes économiques, Services stratégiques, Pêches et Océans Canada, région du Québec

Mme Catherine Allard-Bergeron pour le partage et le don des droits d'auteurs des photos qu'elle a prises aux Îles-de-la-Madeleine.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Pêches et Océans Canada
104 rue Dalhousie
Québec QC Canada G1K 7Y7
www.dfo-mpo.gc.ca
DF0.QUEStrategicServices-ServicesStrategiquesQUE.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Table des matières

Remerciements	vi
Sigles et symboles	vii
Liste des tableaux	viii
Liste des graphiques	ix
Liste des figures	xii
Sommaire	xiv
Portrait socioéconomique	xiv
Portrait sectoriel des activités de pêches et de mariculture	xiv
Estimation des retombées économiques	xv
1. Mise en contexte	16
1.1. Les aires marines protégées au Québec	16
1.2. Projet d'AMP aux Îles-de-la-Madeleine	16
1.3. Objectifs de du rapport	17
1.4. Structure du rapport	17
Volet I	18
2. Portrait socioéconomique des Îles-de-la-Madeleine	19
2.1. Description du territoire à l'étude	19
2.1.1. Localisation et étendue	19
2.1.2. Démographie	19
2.1.3. Niveau de scolarité	20
2.2. Caractéristiques socioéconomiques	23
2.2.1. Secteurs d'activité économique	23
2.2.2. Saisonnalité des emplois	26
2.2.3. Travail et revenu	27
2.2.4. Industrie touristique	28
2.2.5. Contexte économique insulaire	28
2.3. Synthèse : Volet I	29
Volet II	30
3. Portrait sectoriel des activités de pêche et de mariculture aux Îles-de-la-Madeleine	31
3.1. Diagnostic sectoriel des pêches et de la mariculture	31
3.1.1. Survol historique	31
3.1.2. Environnement réglementaire	32
3.1.3. Circuit de commercialisation	33
3.1.4. Maillage intersectoriel	35

3.2. Importance socioéconomique des activités de pêche et de la mariculture	36
3.2.1. Pêches commerciales	36
3.2.2. Mariculture	50
3.2.3. Transformation des poissons et fruits de mer	52
3.2.4. Pêche récréative	59
3.2.5. Services fédéraux et provinciaux	63
3.3. Analyse pré-COVID-19	65
3.4. Synthèse : Volet II	65

Volet III	66
------------------	-----------

4. Retombées économiques du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine	67
---	-----------

4.1. Revue de la littérature de retombées économiques	67
4.2. Méthodologie	71
4.2.1. Concept de retombées économiques	71
4.2.2. Modèle intersectoriel du Québec : mesure des effets directs et indirects	73
4.2.3. Multiplicateurs provinciaux d'entrées-sorties : effets induits	74
4.2.4. Types d'indicateurs économiques estimés	74
4.2.5. Interprétation des résultats	77
4.2.6. Limites méthodologiques	77
4.3. Données de base pour l'étude	77
4.3.1. Industries et organismes simulés	77
4.3.2. Données de base pour l'étude	78
4.4. Résultats des retombées économiques	80
4.4.1. Pêches commerciales	80
4.4.2. Transformation des poissons et des fruits de mer	87
4.4.3. Mariculture	92
4.4.4. Services gouvernementaux du Canada	98
4.4.5. Services gouvernementaux du Québec	102
4.5. Ratio de valeur ajoutée associé au contenu québécois	106
4.6. Effets induits à partir du multiplicateur entrées-sorties de Statistique Canada	108
4.7. Bilan des retombées économiques globales	109
4.7.1. Emploi	109
4.7.2. Valeur ajoutée	109
4.7.3. Revenus des gouvernements et les parafiscalités	111
4.7.4. Bilan en matière de GES	111
4.8. Comparaison avec les résultats de l'étude de 2014	113
4.9. Synthèse : Volet III	115

5. Conclusion	118
----------------------	------------

6. Références bibliographiques	119
---------------------------------------	------------

7. Annexe	123
------------------	------------



Remerciements

L'équipe de rédaction tient à exprimer sa gratitude aux organismes qui ont fourni des informations et des idées précieuses. Nous remercions :

- Parcs Canada et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour leur collaboration dans le cadre de ce projet;
- la Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture commerciales du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, pour nous avoir fourni les données sur la mariculture ainsi que sur les dépenses de fonctionnement et de salaires de son secteur aux Îles-de-la-Madeleine;
- Merinov, pour nous avoir fourni les données sur les dépenses de fonctionnement et de salaires concernant son point de service aux Îles-de-la-Madeleine;
- le secteur Îles-de-la-Madeleine de Pêches et Océans Canada, pour nous avoir fourni les données sur les dépenses de fonctionnement et de salaires de ce secteur;
- la Direction des opérations, Bureau de la vérification de l'inspection de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, pour nous avoir fourni la rémunération, le fonctionnement et le nombre d'employés de son secteur situés aux Îles-de-la-Madeleine.

Sigles et symboles

Sigles

ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments
AMP	Aire marine protégée
APC	Agence Parcs Canada
AQPM	Acheteurs à quai de produits marins
EC-IO	Modèles intégrés économétriques d'entrées-sorties
ETP	Équivalent temps plein
FEAM	Modèles d'évaluation économique des pêches
GBAMP	Groupe bilatéral sur les aires marines protégées Canada-Québec
GES	Gaz à effet de serre
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCEG	Modèle calculable d'équilibre général
MCS	Matrice de comptabilité sociale
MDDEFP	Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MPO	Pêches et Océans Canada
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
QIT	Quotas individuels transférables
SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
SS-RQ	Services stratégiques de la région de Québec
UQAR	Université du Québec à Rimouski

Symboles

k\$	milliers de dollars
M\$	millions de dollars

Liste des tableaux

Tableau 2-1.	Niveau de scolarité de la population des Îles-de-la-Madeleine, 2016	23
Tableau 3-1.	Présentation des entreprises de mariculture aux Îles-de-la-Madeleine et de leur principale espèce cultivée, 2019	50
Tableau 3-2.	Présentation des volumes et valeurs produites par les entreprises, du nombre d'employés et des différentes espèces cultivées, 2013-2019	51
Tableau 3-3.	Estimation du nombre de pêcheurs récréatifs aux Îles-de-la-Madeleine, 2013-2019	62
Tableau 4-1.	Revue de littérature sur la contribution au PIB, au revenu du travail et à l'emploi des secteurs de la pêche commerciale, de l'aquaculture et de la transformation des poissons et des fruits de mer	70
Tableau 4-2.	Définition des industries utilisées pour les simulations des retombées	78
Tableau 4-3.	Valeur de la production des industries des pêches commerciales, mariculture et transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019	79
Tableau 4-4.	Dépenses d'exploitation des services fédéraux et provinciaux dont les activités sont directement liées aux ressources halieutiques, Îles-de-la-Madeleine, 2019	80
Tableau 4-5.	Revenu des gouvernements et parafiscalités, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	86
Tableau 4-6.	Revenu des gouvernements et les parafiscalités, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	91
Tableau 4-7.	Revenu des gouvernements et les parafiscalités, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	97
Tableau 4-8.	Revenu des gouvernements et les parafiscalités, organismes fédéraux, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	101
Tableau 4-9.	Revenu des gouvernements et parafiscalités, organismes provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	105
Tableau 4-10.	Effets induits sur la main-d'œuvre et la valeur ajoutée, Îles-de-la-Madeleine, 2019	108
Tableau 4-11.	Impacts économiques directs, indirects et induits sur la main-d'œuvre, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en année-personne)	109
Tableau 4-12.	Impacts économiques directs, indirects et induits sur la valeur ajoutée, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	110
Tableau 4-13.	Impacts économiques directs, indirects sur les revenus des gouvernements et parafiscalités, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	111
Tableau 4-14.	Impacts directs et indirects sur les émissions de GES, industries de pêches et de mariculture et services fédéraux et provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (kilotonnes en équivalent CO ₂)	112
Tableau 4-15.	Comparaison des résultats principaux en 2012 et en 2019, industries de pêches et de mariculture et des services fédéraux et provinciaux, Îles-de-la-Madeleine.	114

Liste des graphiques

Graphique 2-1.	Répartition de la population du Québec maritime selon les différentes régions, 2019	19
Graphique 2-2.	Évolution de la population des Îles-de-la-Madeleine, 1996-2019 et projection 2041	20
Graphique 2-3.	Répartition du niveau de scolarité pour les Îles-de-la-Madeleine, le reste du Québec maritime et le Québec, 2016	22
Graphique 2-4.	Répartition du niveau de scolarité pour les Îles-de-la-Madeleine et la moyenne normalisée pour le Québec maritime, 2016	22
Graphique 2-5.	Répartition de la population active par secteur d'activité aux Îles-de-la-Madeleine, au Québec maritime et dans la province de Québec, 2016	25
Graphique 2-6.	Répartition de la situation d'emploi pour la population active des Îles-de-la-Madeleine, 2017	26
Graphique 2-7.	Répartition du nombre de semaines travaillées annuellement par genre entre les Îles-de-la-Madeleine, le reste du Québec maritime et le Québec, 2017	27
Graphique 3-1.	Évolution des quantités de poissons et de fruits de mer débarquées au Québec par secteur maritime en tonnes, 2013-2019	36
Graphique 3-2.	Évolution de la valeur des poissons et fruits de mer débarqués au Québec par secteur maritime en M\$, 2013-2019	38
Graphique 3-3.	Répartition des espèces selon la valeur des débarquements pour l'ensemble du Québec maritime, 2019	38
Graphique 3-4.	Répartition des espèces selon la valeur des débarquements pour les Îles-de-la-Madeleine, 2019	39
Graphique 3-5.	Évolution des quantités débarquées aux Îles-de-la-Madeleine par espèce capturée, 2013-2019	40
Graphique 3-6.	Évolution des valeurs débarquées aux Îles-de-la-Madeleine par espèce capturée, 2013-2019	40
Graphique 3-7.	Évolution des permis actifs utilisés par les intervenants des Îles-de-la-Madeleine, 2013-2019	41
Graphique 3-8.	Répartition des bateaux utilisés par les intervenants des Îles-de-la-Madeleine selon leur taille, 2019	42
Graphique 3-9.	Répartition des ports de pêche par valeur des débarquements aux Îles-de-la-Madeleine, par espèce débarquée, 2019	43
Graphique 3-10.	Ventilation des équivalents temps plein estimés par espèce débarquée pour (a) le Québec maritime et (b) les Îles-de-la-Madeleine, 2013-2019	44
Graphique 3-11.	Ventilation des équivalents temps plein par espèce débarquée, Îles-de-la-Madeleine, 2019	45
Graphique 3-12.	Caractéristiques moyennes des principales flottilles de pêche des Îles-de-la-Madeleine, 2019	47

Graphique 3-13.	Évolution des captures de phoque du Groenland et de phoque gris par les chasseurs des Îles-de-la-Madeleine, 2013-2019	48
Graphique 3-14.	Évolution du nombre de bateaux utilisés par les chasseurs des Îles-de-la-Madeleine, par catégorie de bateaux, 2013-2019	49
Graphique 3-15.	Évolution du nombre de permis et du nombre de chasseurs actifs des Îles-de-la-Madeleine. 2013-2019	50
Graphique 3-16.	Évolution de la valeur des ventes déclarées volontairement par secteur maritime, 2013-2019	52
Graphique 3-17.	Répartition de la valeur des ventes déclarées volontairement, Îles-de-la-Madeleine, 2019	54
Graphique 3-18.	Nombre d'acheteurs à quai des produits marins, secteurs maritimes, 2013-2019	55
Graphique 3-19.	Ventilation des emplois par espèce transformée, Îles-de-la-Madeleine, 2013-2019	55
Graphique 3-20.	Répartition des types de produits transformés, Îles-de-la-Madeleine, 2019	56
Graphique 3-21.	Répartition des types de produits par espèce transformée, Îles-de-la-Madeleine, 2019	57
Graphique 3-22.	Répartition des marchés de vente par espèce transformée, Îles-de-la-Madeleine, 2019	58
Graphique 3-23.	Répartition des marchés de vente par espèce transformée, Îles-de-la-Madeleine, 2019	58
Graphique 3-24.	Répartition des marchés de ventes par type de produits transformés, Îles-de-la-Madeleine, 2019	59
Graphique 3-25.	Répartition des quantités (a) et valeurs estimées (b) des pêches récréatives aux Îles-de-la-Madeleine, 2013-2019	61
Graphique 3-26.	Évolution du nombre de permis de chasse au phoque pour usage personnel délivrés, 2013-2019	63
Graphique 4-1.	Répartition de la dépense initiale, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019	81
Graphique 4-2.	Impact direct et indirect sur l'emploi, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en année-personne)	82
Graphique 4-3.	Ventilation de l'impact économique sur la main-d'œuvre par secteur d'activité, Îles-de-la-Madeleine, 2019	82
Graphique 4-4.	Impact direct et indirect sur la valeur ajoutée, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	84
Graphique 4-5.	Ventilation de l'impact économique sur la valeur ajoutée par secteur d'activité, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	85
Graphique 4-6.	Impact environnemental total en matière d'émissions de GES, par secteur, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019	87
Graphique 4-7.	Répartition des dépenses initiales, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019	88
Graphique 4-8.	Impact direct et indirect sur l'emploi, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en année-personne)	88
Graphique 4-9.	Ventilation de l'impact économique sur la main-d'œuvre par secteur d'activité, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019	89
Graphique 4-10.	Impact direct et indirect sur la valeur ajoutée, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	90

Graphique 4-11.	Ventilation de l'impact économique sur la valeur ajoutée par secteur d'activité, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens).	90
Graphique 4-12.	Impact environnemental en matière d'émissions de GES, par secteur d'activité, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019	92
Graphique 4-13.	Répartition des dépenses initiales, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019	92
Graphique 4-14.	Impact direct et indirect sur l'emploi, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en année-personne)	93
Graphique 4-15.	Ventilation de l'impact économique sur la main-d'œuvre par secteur d'activité, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019.	94
Graphique 4-16.	Impact direct et indirect sur la valeur ajoutée, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	95
Graphique 4-17.	Ventilation de l'impact économique sur la valeur ajoutée par secteur d'activité, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	95
Graphique 4-18.	Impact environnemental en matière d'émissions de GES, par secteur d'activité, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019	98
Graphique 4-19.	Répartition des dépenses initiales, services fédéraux, Îles-de-la-Madeleine, 2019	98
Graphique 4-20.	Impact direct et indirect sur l'emploi, organismes fédéraux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en année-personne)	99
Graphique 4-21.	Impact direct et indirect sur la valeur ajoutée, organismes fédéraux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	100
Graphique 4-22.	Impact environnemental en matière d'émissions de GES, par secteur d'activité, organismes fédéraux, Îles-de-la-Madeleine, 2019	102
Graphique 4-23.	Répartition des dépenses initiales, services provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019	102
Graphique 4-24.	Impact direct et indirect sur l'emploi, organismes provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en année-personne)	103
Graphique 4-25.	Impact direct et indirect sur la valeur ajoutée, organismes provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	104
Graphique 4-26.	Impact environnemental en matière d'émissions de GES, par secteur d'activité, organismes provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019	106
Graphique 4-27.	Ratio de valeur ajoutée associé au contenu québécois	108
Graphique 4-28.	Impacts environnementaux selon les émissions de GES par industrie, Îles-de-la-Madeleine, 2019	112

Liste des figures

Figure 3-1.	Illustration théorique du circuit de commercialisation des produits marins	33
Figure 4-1.	Illustration du concept de retombées économiques à partir d'un exemple de consommateur achetant du homard frais à une entreprise de pêche	71
Figure 4-2.	Types d'effets estimés par le Modèle intersectoriel du Québec de l'ISQ	73
Figure 4-3.	Types d'effets estimés par les multiplicateurs provinciaux d'entrées-sorties de Statistique Canada	74
Figure 4-4.	Impact économique total d'un choc de dépenses, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	84
Figure 4-5.	Impact économique total d'un choc de dépenses, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)	89
Figure 4-6.	Impact économique total d'un choc de dépenses, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019	94
Figure 4-7.	Impact économique total d'un choc de dépenses, organismes fédéraux, Îles-de-la-Madeleine, 2019	100
Figure 4-8.	Impact économique total d'un choc de dépenses, organismes provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019	104
Figure 4-9.	Impact économique global direct et indirect, industries de pêches et de mariculture et des services fédéraux et provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens de 2020).	110
Figure 4-10.	Retombées économiques totales, industrie des pêches et de la mariculture et des organismes fédéraux et provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019	115



Sommaire

Situées en plein cœur du golfe du Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine constituent un patrimoine naturel et culturel unique au Canada où ses habitants entretiennent une relation directe avec leur environnement maritime. Au fil des ans, ces caractéristiques ont exercé une influence indéniable sur la dynamique des activités économiques qui s'est développée dans l'archipel.

Dans le but d'évaluer les impacts socioéconomiques potentiels associés à la création d'une aire marine protégée aux Îles-de-la-Madeleine, la division des Services stratégiques à Pêches et Océans Canada a été mandatée par l'Agence Parcs Canada et le MELCCFP pour analyser la contribution économique du secteur des pêches et la mariculture de cette région :

- en dressant un portrait socioéconomique global des Îles-de-la-Madeleine sur le plan de la démographie, du niveau de scolarité et des caractéristiques socioéconomiques de la région;
- en mettant en évidence l'importance socioéconomique des activités de la pêche et de la mariculture;
- en estimant les retombées économiques des principaux organismes et industries qui composent les secteurs des pêches et de la mariculture aux Îles-de-la-Madeleine.

Portrait socioéconomique

Tout d'abord, l'économie des Îles-de-la-Madeleine repose sur deux moteurs saisonniers, soit l'exploitation et la transformation des ressources halieutiques ainsi que le tourisme. Environ 20 % des travailleurs madelinots occupent des emplois saisonniers, comparativement à 3 % pour les travailleurs de la province. L'activité économique non saisonnière repose sur le secteur tertiaire, les services publics, parapublics et communautaires, et la seule mine de sel en activité au Québec. Le recrutement de main-d'œuvre dans l'archipel y est particulièrement difficile en raison du vieillissement de la population et de l'accès

limité à l'hébergement pour les nouveaux arrivants. De par le contexte insulaire de la région, on y observe une spécialisation dans la production d'exportations, la prépondérance des petites et moyennes entreprises (PME), un coût de vie élevé et un faible pouvoir d'achat. Les Madelinots sont ainsi très dépendants des marchés extérieurs, tant pour s'approvisionner que pour vendre leurs produits, ce qui fait grimper les coûts si l'on compare avec d'autres communautés maritimes du Québec. À cela s'ajoute le coût des déplacements en dehors de l'archipel, qui ne peuvent s'effectuer que par des liens maritimes ou aériens.

Portrait sectoriel des activités de pêches et de mariculture

Dans ce rapport, le secteur des pêches et de la mariculture regroupe les industries des pêches commerciales, de la mariculture et de la transformation des poissons et des fruits de mer. En 2019, la valeur associée aux débarquements des pêches aux Îles-de-la-Madeleine était de 118 M\$, tandis que celle associée à la production de l'industrie de la transformation des poissons et des fruits de mer était de 132 M\$, soit respectivement 31 % et

22 % du Québec maritime. Le homard et le crabe des neiges, les deux espèces les plus lucratives du territoire madelinot, ont représenté respectivement 70 % et 25 % du total des débarquements de la région. Les activités maricoles, axées principalement sur l'élevage de la moule, du pétoncle et de l'huître, ont généré une production évaluée à 2,6 M\$ en 2019, ce qui positionne les Îles-de-la-Madeleine comme le principal producteur maricole de la province.

Estimation des retombées économiques

En 2019, la production combinée du secteur des pêches et de la mariculture représentait un chiffre d'affaires de plus de 238,3 M\$. En outre, les dépenses des organismes des Îles-de-la-Madeleine ayant un mandat lié directement aux activités d'exploitation et de production des ressources halieutiques s'élevaient à 3,9 M\$. Par leurs opérations et leur production, ces industries et organismes génèrent des retombées directes, indirectes et induites pour l'économie de l'archipel et celle de la province. Dans le rapport, ces bénéfices économiques ont été évalués à l'aide du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) et des multiplicateurs provinciaux de Statistique Canada. Plus précisément à partir d'indicateurs tels que : l'emploi, la valeur ajoutée, les revenus et parafiscalité du gouvernement fédéral et provincial, et l'ampleur des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par ces activités.

Les résultats des simulations indiquent que l'ensemble des dépenses effectuées par les industries et organismes fédéraux et provinciaux aux Îles-de-la-Madeleine en 2019 ont permis de créer 1334 emplois annuels à temps plein et de générer 169,2 M\$ en valeur ajoutée (création de richesse dans l'économie). Pour les gouvernements, cela

s'est traduit par des revenus de 9,2 M\$ et de 10,9 M\$ en parafiscalités. Sur le plan environnemental, les émissions de GES produites par l'ensemble de ces activités se sont élevées à 30 650 tonnes, ce qui représentait un peu moins de 0,04 % des émissions totales de GES au Québec en 2019. Il en ressort également que les effets de ces dépenses se sont propagés principalement dans l'économie locale et ont stimulé la vitalité de plusieurs autres secteurs d'activité de la région.

Dans l'ensemble, malgré les changements majeurs survenus au fil des ans dans l'écosystème marin entourant les Îles-de-la-Madeleine, les acteurs du secteur des pêches et de la mariculture font preuve d'une grande résilience en s'adaptant continuellement à leur environnement et en trouvant des moyens de développer des activités commerciales rentables qui profitent à plusieurs secteurs économiques de la région, dont l'industrie touristique. Les informations présentées dans ce rapport contribueront sans aucun doute à la réflexion sur les facteurs pouvant entraver ou favoriser la croissance et la prospérité économique des Îles-de-la-Madeleine et, par le fait même, permettront de mieux anticiper les impacts potentiels associés à la création d'une aire marine protégée dans la région.

1. Mise en contexte

1.1. Les aires marines protégées au Québec

L'objectif principal du réseau d'aires marines protégées (AMP) au Québec est de maintenir à long terme et de mettre en valeur la biodiversité marine, ainsi que les éléments écologiques importants ou représentatifs du fleuve et du golfe du Saint-Laurent. La richesse et la biodiversité des zones marines sont des atouts écologiques et économiques indéniables pour la prospérité des générations présentes et futures.

Pour établir une aire marine protégée dans la province, les gouvernements du Québec et du Canada doivent travailler ensemble, tout en s'assurant que les communautés côtières et autochtones concernées soient impliquées dans le développement du projet pour favoriser l'acceptabilité sociale. Ainsi, en 2007, les gouvernements du Canada et du Québec ont entamé des pourparlers en vue de développer des collaborations pour l'établissement d'aires marines protégées au Québec. Ces discussions

se déroulent au sein du Groupe bilatéral sur les aires marines protégées Canada-Québec (GBAMP). Les représentants du Québec proviennent des ministères de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). Les représentants du Canada proviennent de Pêches et Océans Canada (MPO), d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) ainsi que de l'Agence Parcs Canada (APC). Le GBAMP est coprésidé par les représentants du MELCC et du MPO. Le 19 mars 2018, l'Entente de collaboration Canada-Québec pour l'établissement d'un réseau d'aires marines protégées au Québec a été conclue. Cette entente vise à faciliter la désignation d'AMP au Québec et à permettre aux gouvernements d'unir leurs efforts pour atteindre leurs cibles respectives en matière de conservation marine.

1.2. Projet d'AMP aux Îles-de-la-Madeleine

En 2004, le gouvernement fédéral a annoncé la conduite d'une étude sur la possibilité d'établir une aire marine nationale de conservation aux Îles-de-la-Madeleine. Cette étude visait à dresser un portrait général et à identifier les enjeux de cette région en lien avec le milieu marin.

Le 5 décembre 2011, les gouvernements du Québec et du Canada conviennent d'un Accord relatif à la réalisation d'une étude conjointe concernant une aire marine protégée aux Îles-de-la-Madeleine. Cet accord établissait les modalités de collaboration entre l'Agence Parcs Canada (APC) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP) dans leur intérêt commun d'assurer adéquatement la conservation et la mise en valeur de la biodiversité marine autour des Îles-de-la-Madeleine. À ce titre, une étude de préféabilité réalisée conjointement par les deux gouvernements entre 2012 et 2014 visait cinq objectifs principaux :

- I. caractériser le territoire à l'étude sur les plans écologique, économique, social et culturel;
- II. dresser un portrait des ressources naturelles, des potentiels d'exploitation et du niveau de représentativité du milieu naturel de la partie sud du golfe du Saint-Laurent;
- III. analyser les enjeux de conservation du territoire, les impacts des retombées économiques et les objectifs de conservation et de mise en valeur;
- IV. circonscrire et décrire les secteurs d'intérêt pour la conservation de la biodiversité marine et des ressources culturelles;
- V. évaluer les possibilités de mise en valeur, d'éducation et d'appréciation du milieu marin, ainsi que les contraintes liées à la création d'une AMP.

Pour atteindre ces objectifs, la contribution de trois organismes a été sollicitée :

- l'UQAR avait pour mandat de caractériser le territoire des Îles-de-la-Madeleine en faisant un portrait des éléments écologiques et des usages en milieu marin dans le but d'élaborer des scénarios de conservation et de mise en valeur du milieu marin aux Îles-de-la-Madeleine;
- la firme Cultura, de son côté, avait pour mandat de recenser et d'évaluer la mise en valeur du patrimoine culturel maritime dans le contexte d'une éventuelle AMP;
- l'équipe des Services stratégiques¹ de la région de Québec (SS-RQ) du MPO avait pour mandat de réaliser un portrait socioéconomique des Îles-de-la-Madeleine, notamment de son secteur des pêches et de la mariculture, ainsi que d'évaluer les retombées économiques de ce secteur d'activité dans la région.

Les rapports réalisés par ces organismes ont mis en évidence le potentiel d'établissement d'une AMP aux Îles-de-la-Madeleine. Les gouvernements ont donc ensuite entamé des discussions afin de déterminer les modalités de réalisation d'une étude de faisabilité, y compris la participation de la communauté.

Les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé le lancement d'une étude conjointe de faisabilité le 27 juin 2019. Un comité de concertation formé de représentants locaux, avec une majorité de représentants du secteur de la pêche et la mariculture, a été mis en place pour accompagner la réalisation des travaux et faire des recommandations au terme de l'étude.

1.3. Objectifs de du rapport

Dans l'objectif d'appuyer la prise de décision concernant l'établissement d'une AMP aux Îles-de-la-Madeleine, l'équipe des SS-RQ du MPO a été sollicitée par l'APC, en collaboration avec le MELCC, pour mettre à jour le rapport intitulée *Contribution économique du secteur des pêches et la mariculture des Îles-de-la-Madeleine*, publiée en

2014 dans le cadre des travaux menés sur l'évaluation de pré-faisabilité de ce projet. Le MPO dispose de l'expertise nécessaire pour ce type d'étude ainsi que d'un accès aux données et aux mécanismes de communication établis avec les pêcheurs pour les consulter.

1.4. Structure du rapport

Le rapport est structuré en trois volets. Le premier volet dresse le portrait socioéconomique global des Îles-de-la-Madeleine en décrivant le territoire à travers sa démographie et le niveau de scolarité de sa population, mais également en mettant l'accent sur ses caractéristiques socioéconomiques par secteur d'activité économique. Le deuxième volet présente, tout d'abord, un diagnostic sectoriel des activités de pêche et de mariculture aux

Îles-de-la-Madeleine, et ensuite, l'importance socioéconomique des principales industries et organismes qui le composent. Le dernier volet, à partir du modèle intersectoriel du Québec et des multiplicateurs entrées-sorties de Statistique Canada, présente une estimation des retombées économiques de ces industries, ainsi qu'une analyse des résultats obtenus.

1. Précédemment Direction de l'Économie, de la Statistique et de l'Informatique puis Direction des Politiques et de l'Économie.

Volet I

Portrait socioéconomique des Îles-de-la-Madeleine



Volet I

2. Portrait socioéconomique des Îles-de-la-Madeleine

2.1. Description du territoire à l'étude

2.1.1. Localisation et étendue

Le territoire des Îles-de-la-Madeleine couvre une superficie de 205,6 km². Il est situé au cœur du golfe du Saint-Laurent, à 105 kilomètres de l'Île-du-Prince-Édouard, à 95 kilomètres du Cap-Breton et à 215 kilomètres de la péninsule gaspésienne. L'accès à l'archipel se fait par voie maritime ou aérienne.

Tel qu'il est présenté sur la carte géographique des Îles-de-la-Madeleine à l'Annexe A-1, l'archipel

comprend huit îles habitées à l'année, dont sept qui sont reliées par d'étroites dunes. Du nord au sud, les îles habitées sont les suivantes : la Grosse île, l'Île de l'Est, l'Île de la Grande-Entrée, Pointe-aux-Loups, l'Île du Havre aux Maisons, l'Île du Cap aux Meules, l'île d'Entrée et l'Île du Havre Aubert. Enfin, l'île d'Entrée est la seule qui n'est pas reliée directement à l'archipel par la route.

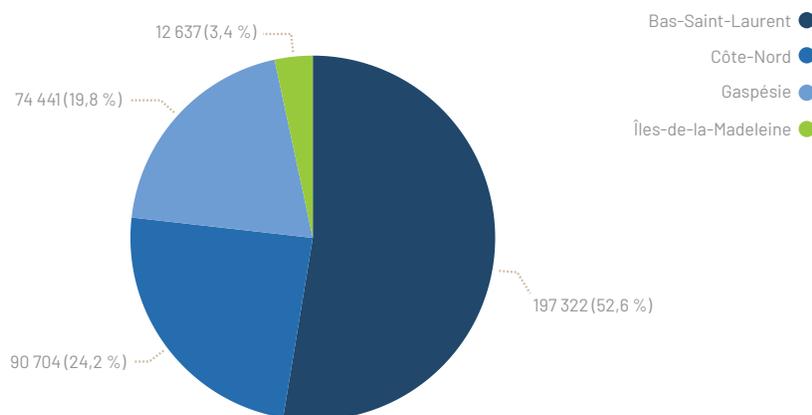
2.1.2. Démographie

En 2019, la population des Îles-de-la-Madeleine comptait 12 637 habitants, soit 3,4 % du Québec maritime (Graphique 2-1).

Les perspectives démographiques pour la période 2016-2041 affichent une baisse de 6,4 % de la population des Îles-de-la-Madeleine, alors que l'effet inverse se produit pour l'ensemble de la province du Québec avec une augmentation de la population

estimée à 13,6 %. Néanmoins, les perspectives démographiques des Îles-de-la-Madeleine restent plus optimistes comparées au reste du Québec maritime (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord, Îles-de-la-Madeleine), qui affiche une diminution de la population combinée de 10,1 %. La diminution de la population est due à deux facteurs, soit l'accroissement naturel et la migration interrégionale (Payeur et al., 2019).

Graphique 2-1. Répartition de la population du Québec maritime selon les différentes régions, 2019

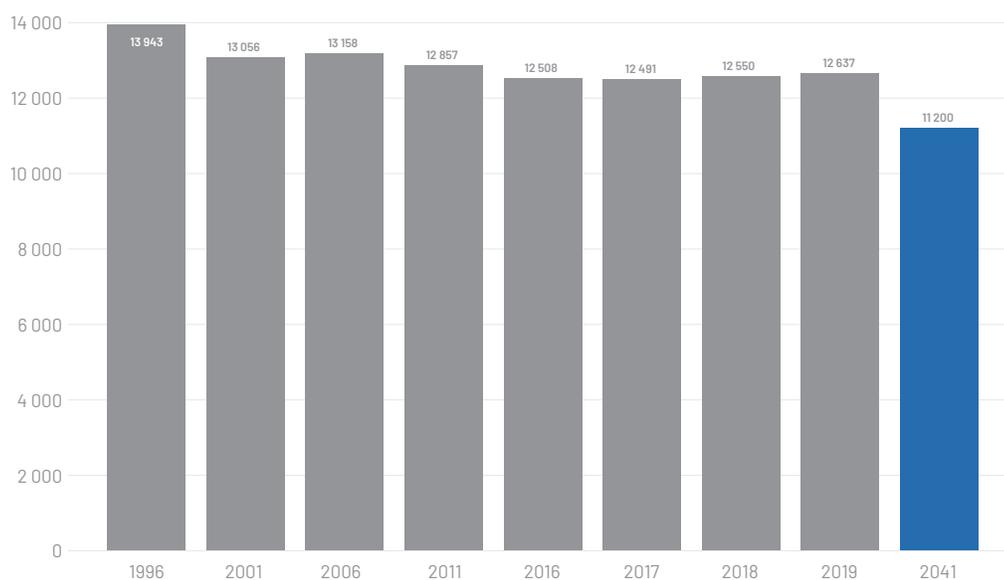


Source : Institut de la Statistique du Québec (2020). Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions. <https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region>

En effet, depuis plusieurs années, la population des Îles enregistre un nombre plus important de décès que de naissances. Ce facteur, associé à un vieillissement de la population, devrait amplifier le phénomène dans les prochaines années. Les perspectives démographiques pour 2041 établissent la population des Îles-de-la-Madeleine à 11 200 habitants (Graphique 2-2).

La migration interrégionale doit être traitée en deux volets : les entrées et les sorties. Selon la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, le pouvoir de rétention de l'archipel est très fort, mais le nombre de nouveaux arrivants est sous la moyenne générale de la province (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2016). Cependant, d'après les récentes études de perspectives démographiques réalisées par l'ISQ, les Îles affichaient un solde migratoire positif de 120 habitants entre 2018 et 2019.

Graphique 2-2. Évolution de la population des Îles-de-la-Madeleine, 1996-2019 et projection 2041



Source : Institut de la Statistique du Québec (2020). Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions.

<https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region>

Institut de la Statistique du Québec (2020b). Projections de population - MRC (municipalités régionales de comté)

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-mrc-municipalites-regionales-de-comte>

2.1.3. Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité de la population des Îles (15 ans et plus) est relativement faible par rapport à la moyenne provinciale. Sur 10 370 personnes de ce groupe d'âge, 30 % n'ont ni certificat, ni diplôme, ni grade; le taux provincial était de 19,9 % en 2016 (Tableau 2-1). Cette tendance se maintient aussi pour ce qui est des études universitaires. Ainsi, 14,4 % de la population des Îles a fait des études universitaires, alors que la moyenne provinciale est de 24,1 % (Graphique 2-3).

Au sein du Québec maritime², sur une population normalisée à 400 000 habitants, le pourcentage des personnes n'ayant pas de diplôme est en moyenne de 7,1 %, alors qu'aux Îles, il s'élève à 7,5 % (Graphique 2-4). Cependant, en ce qui concerne l'entreprise d'études universitaires, le pourcentage pour les Îles (3,6 %) était similaire à celui pour le Québec maritime (moyenne de 3,4 %).

2. Le Québec maritime comprend les régions de la Côte-Nord, de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine.

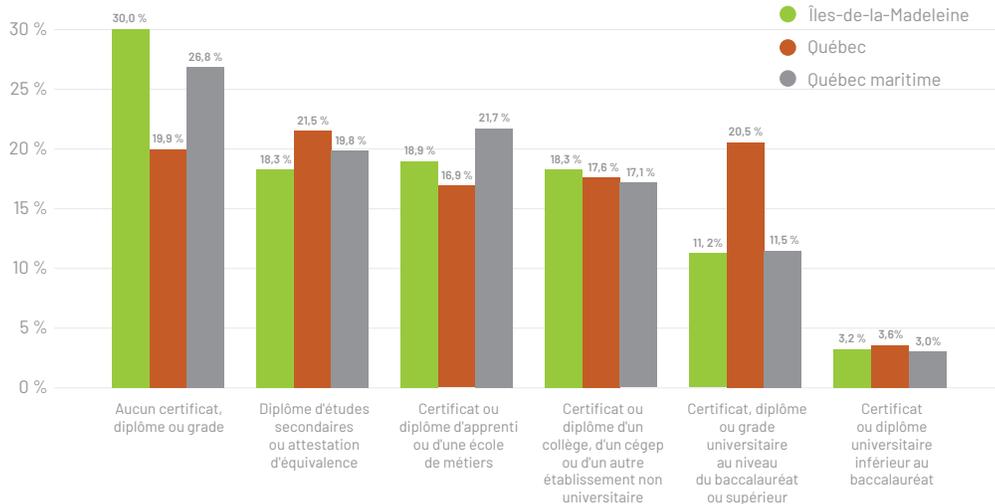
Les perspectives
démographiques pour
la période 2016-2041
affichent une baisse de
6,4% de la population des
Îles-de-la-Madeleine.



Ce manque de qualification et de compétences est un frein au recrutement de main-d'œuvre pour les entreprises des Îles. De plus, au sein de l'industrie des pêches et de la transformation, les employeurs doivent composer avec un bassin restreint de

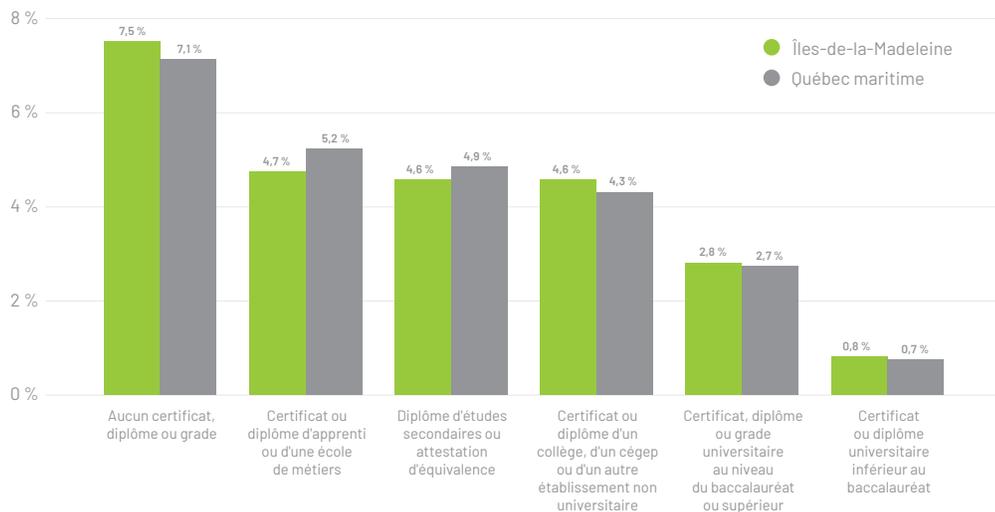
candidatures. Par conséquent, ils tendent à réduire leurs exigences. Enfin, les possibilités de carrières demeurent limitées sans une expérience suffisante dans les milieux concernés (Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes, 2018).

Graphique 2-3. Répartition du niveau de scolarité pour les Îles-de-la-Madeleine, le reste du Québec maritime et le Québec, 2016



Source : Statistique Canada (2017). Recensement de la population de 2016.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Graphique 2-4. Répartition du niveau de scolarité pour les Îles-de-la-Madeleine et la moyenne normalisée pour le Québec maritime, 2016



Source : Statistique Canada (2017). Recensement de la population de 2016.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Tableau 2-1. Niveau de scolarité de la population des Îles-de-la-Madeleine, 2016

	Îles-de-la-Madeleine		Reste du Québec maritime		Québec	
	Population (15 et +)	%	Population (15 et +)	%	Population (15 et +)	%
Aucun certificat, diplôme ou grade	3 115	30 %	84 190	27 %	1 323 070	20 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	1 965	19 %	68 095	22 %	1 120 730	17 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	1 895	18 %	53 785	17 %	1 165 515	18 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	335	3 %	9 420	3 %	236 255	4 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	1 165	11 %	35 995	11 %	1 361 730	21 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	1 895	18 %	62 270	20 %	1 426 975	22 %
Population totale (15 et +)	10 370	100 %	313 755	100 %	6 634 275	100 %

Source : Statistique Canada (2017). Recensement de la population de 2016.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

2.2. Caractéristiques socioéconomiques

2.2.1. Secteurs d'activité économique

Les secteurs d'activité permettent de classer la population active selon le secteur rattaché à leur occupation professionnelle. À ce niveau, la population des Îles-de-la-Madeleine suit la même tendance de répartition que la province et le reste du Québec maritime pour la majorité des secteurs d'activités. Néanmoins, en 2016, près de 12,6 % de la population active travaillait dans le secteur « Agriculture, foresterie, pêches et chasse » et dépassait largement les chiffres de l'ensemble du Québec maritime (5,8 %) et de la province en général (2,0 %). Ce secteur primaire était constitué presque exclusivement de l'industrie des pêches commerciales, qui est reconnue comme une industrie-clé de l'archipel madelinot. Il est à noter

également que, malgré la petite taille du territoire, la population active de l'industrie touristique des Îles, qui regroupe plusieurs secteurs d'activités³, était similaire à celle de la province (Graphique 2-5).

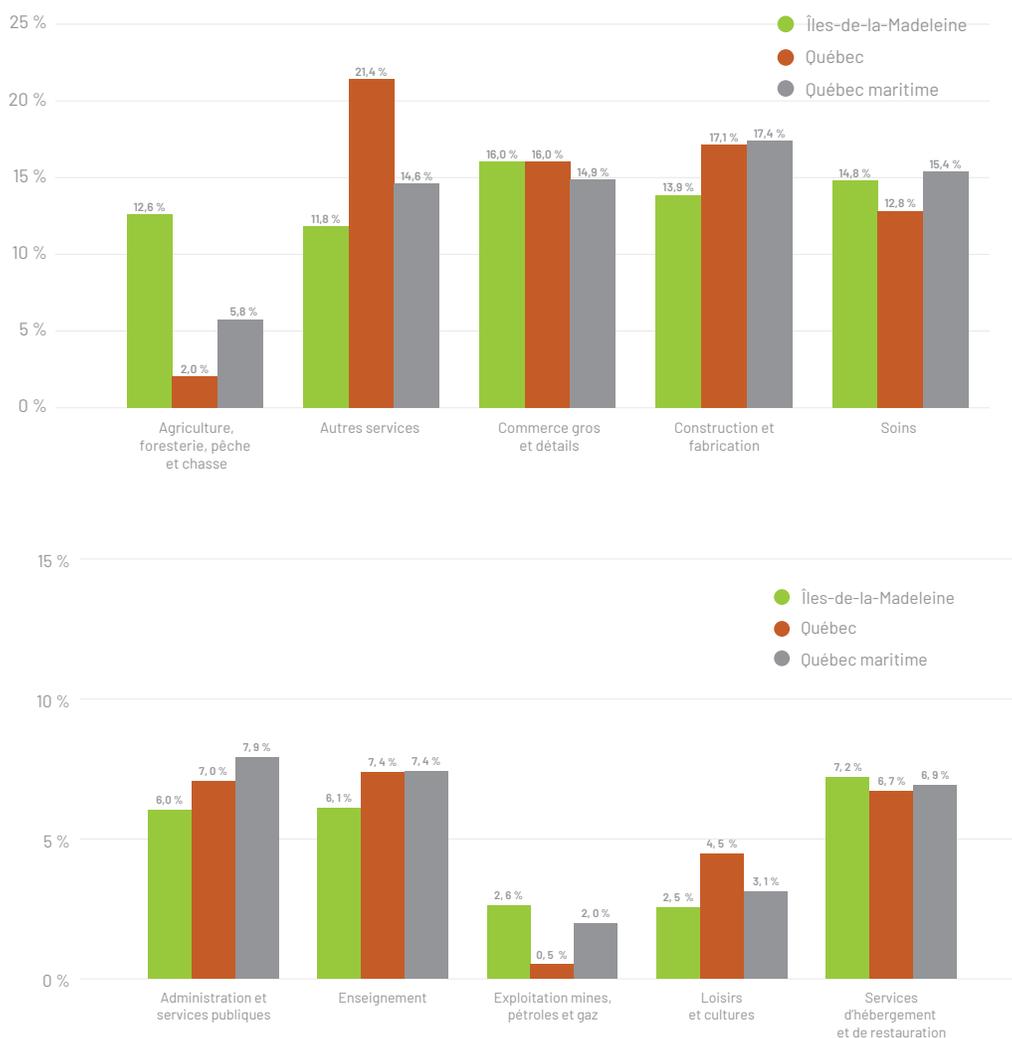
Sur une population normalisée de 400 000 habitants, la population des Îles-de-la-Madeleine est très active dans le secteur « Agriculture, foresterie, pêche et chasse » (3,1 %), soit près du double de la moyenne du Québec maritime (1,7 %). Il s'agit du seul secteur d'activité pour lequel la population active présentait un écart, les autres secteurs d'activités aux Îles-de-la-Madeleine se situant dans la moyenne du Québec maritime.

3. Le tourisme est une activité économique dont les emplois sont répartis dans différentes industries selon la classification de Statistique Canada, notamment dans les industries de l'hébergement et des services de restauration, des loisirs et de la culture, et du commerce.

Environ 20 % des travailleurs
madelinots occupent
des emplois saisonniers,
comparativement à 3 % pour
les travailleurs de la province.



Graphique 2-5. Répartition de la population active par secteur d'activité⁴ aux Îles-de-la-Madeleine, au Québec maritime et dans la province de Québec, 2016



Source : Statistique Canada (2017). Recensement de la population de 2016.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Parallèlement à ces deux grands secteurs d'activités économiques saisonniers dans les Îles, le transporteur CTMA et les Mines Seleine représentent une part d'activité permanente importante avec près de 200 emplois (Les Îles, 2020).

Seulement 11,8 % de la population active travaillent dans le secteur des autres services, comparativement à 21,4 % et 14,6 % dans la province et dans le Québec maritime, respectivement. L'industrie de la fabrication et de la construction fournit également moins d'emplois à l'échelle de l'archipel (13,9 %) qu'à celle du

Québec (17,1 %). La diversité et le nombre plus restreint d'entreprises de ces secteurs d'activité installées aux Îles-de-la-Madeleine, en raison de la petite taille de l'archipel et de la population qui y réside, expliquent cette disparité avec le Québec et le Québec maritime. Enfin, une grande partie de la structure économique des Îles repose sur les petites et moyennes entreprises (PME). En effet, les petites entreprises représentent 56 % des 800 entreprises de l'archipel (à l'exclusion des entreprises de capture dans le secteur de la pêche) et génèrent 24 % des emplois.

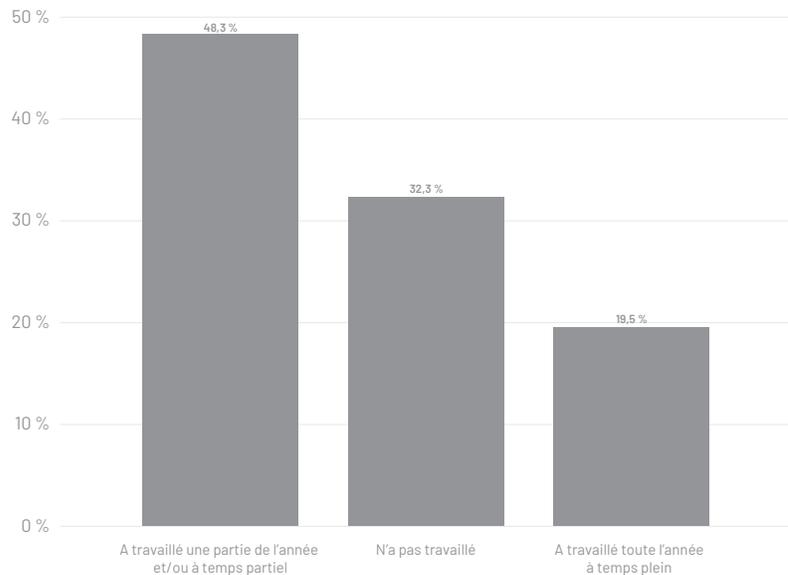
4. La catégorie « Autres services » comprend les secteurs d'activités suivants : Finances et Assurances, Gestion de société, Services administratifs privés, Services immobiliers, Services professionnels des sciences et techniques.

2.2.2. Saisonnalité des emplois

Les deux principales activités économiques des Îles-de-la-Madeleine, soient l'industrie des ressources halieutiques et le tourisme, peuvent être caractérisées comme saisonnières puisque leurs opérations se limitent à quelques mois durant l'année. En effet, entre mai et septembre, elles regroupent plus de 50 % de la population active des Îles. Cet aspect se confirme dans les chiffres avec une majorité de la population active qui travaillait à temps partiel (5 005), soit 48,3 %, contre 19,5 % à temps plein à l'année (2 020) en 2016 (Graphique 6). Au Québec, 35 % de travailleurs à temps partiel contre 31,5 % à temps plein. Le constat est identique lorsqu'il s'agit de comparer le nombre de semaines travaillées par rapport à l'année de référence (2016); la population active du Québec ayant un travail comptait

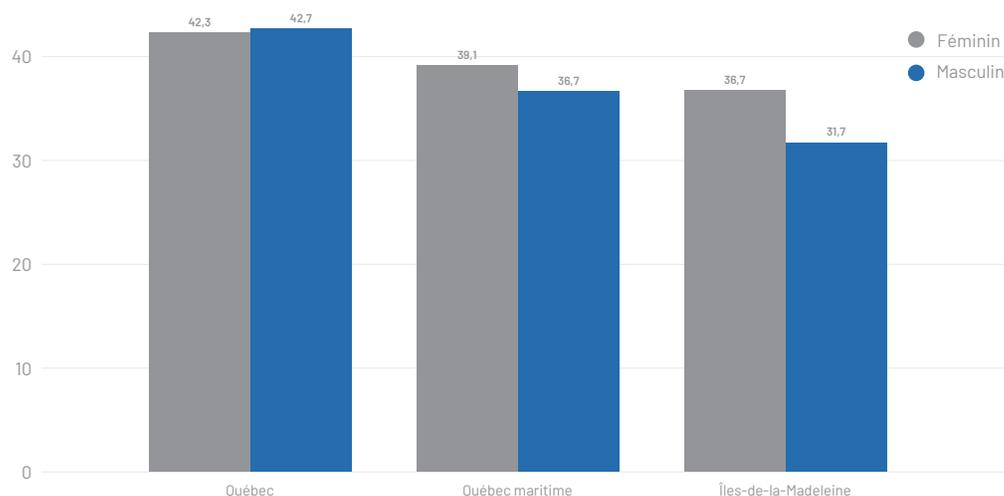
en moyenne 42,5 semaines de travail annuellement contre 34,2 semaines pour les Îles-de-la-Madeleine. La population de l'ensemble du Québec maritime travaillait pour sa part 37,9 semaines en moyenne. De plus, une différence est à noter selon les genres aux Îles. En effet, les femmes travaillaient en moyenne 36,7 semaines/an contre 31,7 semaines/an pour les hommes, qui sont plus souvent associés aux secteurs de la pêche (Graphique 7). En ce sens, selon des estimations du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), environ 20 % des emplois totaux dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine étaient des emplois saisonniers comparativement à environ 3 % pour l'ensemble des travailleurs provinciaux (MTESS, 2017).

Graphique 2-6. Répartition de la situation d'emploi pour la population active des Îles-de-la-Madeleine, 2017



Source : Statistique Canada (2017). Recensement de la population de 2016.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Graphique 2-7. Répartition du nombre de semaines travaillées annuellement par genre entre les Îles-de-la-Madeleine, le reste du Québec maritime et le Québec, 2017



Source : Statistique Canada (2017). Recensement de la population de 2016.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

2.2.3. Travail et revenu

La population active de l'archipel en 2016 était de 6 425 personnes⁵ et le taux d'activité⁶ s'élevait à 62 %, ce qui était supérieur à l'ensemble du Québec maritime (58,9 %). La moyenne provinciale était de 64,1 %. De plus, le taux d'emploi⁷ suivait la même tendance avec un taux de 54,3 % pour les Îles contre 59,5 % pour l'ensemble de la province et 51,7 % pour le Québec maritime. Enfin, le taux de chômage⁸ aux Îles était similaire au reste du Québec maritime avec respectivement 12,4 % et 12,3 %. Ces chiffres étaient nettement au-dessus de la moyenne provinciale qui affichait un taux de 7,2 %.

En matière de revenu disponible des ménages par habitant, les Îles-de-la-Madeleine se situaient en dessous de la moyenne provinciale en 2016 avec un total de 26 925 \$/habitant, soit environ 3,3 % de

moins qu'au Québec (27 838 \$/habitant). Cependant, il était légèrement supérieur à l'ensemble du Québec maritime, qui présentait un revenu disponible de 26 252 \$/habitant. Le revenu total avant imposition pour les Îles était de 38 812 \$/habitant, avec près de 32 % provenant de transferts gouvernementaux (ex. : assurance-emploi), alors qu'au Québec maritime, le revenu total moyen avant imposition était de 38 257 \$/habitant, dont 28 % provenaient de transferts gouvernementaux. En comparaison au Québec, celui-ci était 42 709 \$/habitant, dont 21 % de transferts gouvernementaux.

Par ailleurs, le taux de famille à faible revenu aux Îles de 3,7 % était bien inférieur au reste du Québec maritime et à la province avec, respectivement, 8,9 % et 9,5 % (Institut de la Statistique du Québec, 2019).

5. Cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi pendant la semaine de référence utilisée par Statistique Canada. Ceci explique donc les différences observées entre « Saisonnalité des emplois » et « Travail et revenu ».

6. Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler.

7. Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler.

8. Le taux de chômage correspond au rapport entre la population au chômage et la population active.

2.2.4. Industrie touristique

Le tourisme est une part intégrante de l'économie des Îles-de-la-Madeleine en raison de son apport saisonnier de visiteurs. Ces derniers contribuent à l'activité des acteurs récréotouristiques de la région, ainsi qu'aux services de restauration et d'hébergement, et aux services de transport.

Cette importance se traduit dans les données des volumes de touristes⁹, en comparaison avec les autres régions provinciales. En effet, en 2017, ce sont près de 74 000 visiteurs qui ont été enregistrés durant l'année, ce qui représentait 0,2 % des visiteurs toutes régions confondues du Québec. Alors que la population à l'année des Îles est estimée entre 12 000 et 13 000 habitants, ce chiffre représente donc plus de 5 fois la population de l'archipel, et ce, à chaque année. De plus, les dépenses des visiteurs avoisinaient environ 56 M\$ en 2017, soit 0,6 % des dépenses des touristes dans l'ensemble de la province (Ministère du tourisme du Québec, 2017).

L'importance du tourisme aux Îles-de-la-Madeleine se constate également dans les différents services de transport permettant l'accès à l'archipel. Selon les données récoltées par CTMA et Tourisme Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2018, la majorité des arrivées aux Îles se font par un accès maritime. Le traversier représentait 64 % des arrivées, 12 % étaient issues des croisières et 24 % étaient attribuées à l'accès aérien. L'achalandage du traversier et des croisières est en constante progression depuis les cinq dernières années (+ 25 %), et les visites ne sont plus seulement concentrés en juillet et en août (Tourisme Îles-de-la-Madeleine, 2018).

2.2.5. Contexte économique insulaire

De par leur géographie particulière, leurs liens limités avec le continent, leur exposition à des risques majeurs et leur fragilité environnementale, les Îles-de-la-Madeleine peuvent s'apparenter à une petite économie insulaire. Alors que les petites et moyennes entreprises constituent la grande majorité des entreprises dans toutes les économies du monde, elles représentent souvent presque la totalité des entreprises dans les petites économies insulaires. Plus une économie est petite, plus elle doit se spécialiser pour obtenir des économies d'échelle. Elle doit se spécialiser dans un petit nombre de produits

L'archipel est au fait de son pouvoir d'attraction et de nombreuses stratégies de développement sont mises en œuvre depuis le début des années 1990 afin d'optimiser l'offre touristique à son plein potentiel. En effet, en 2006, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a adopté une politique de développement touristique adaptée au contexte particulier des Îles. Ainsi, le développement est axé autour de plusieurs enjeux économiques, sociaux, culturels et environnementaux. De plus, comme mentionné plus haut, les cycles saisonniers impactent les différents secteurs d'activité des Îles et cela se constate au sein de cette industrie touristique. En effet, 50 000 visiteurs sont dénombrés en moyenne durant la saison estivale principalement (essentiellement juillet et août), représentant alors 2/3 des touristes annuels. Cette tendance, bien qu'encore omniprésente, pourrait être vue à la baisse en raison d'une mise en valeur des activités récréotouristiques hors-saison estivale (Tourisme Îles-de-la-Madeleine, 2018).

De plus, selon la politique-cadre élaborée par la municipalité, le développement touristique doit s'inscrire en complémentarité avec les autres activités économiques et particulièrement à celles liées à l'exploitation des ressources de la mer et de la terre. Ainsi, la pêche et la transformation des produits halieutiques sont présentées comme la base de l'activité économique, mais sont aussi ancrées dans le mode de vie des habitants de l'archipel. L'interaction entre le tourisme et cette industrie devrait se développer davantage dans l'avenir, notamment avec les excursions de pêches en mer qui sont déjà offertes par quelques entreprises.

d'exportation dont la production à grande échelle est destinée aux marchés extérieurs. Les recettes des exportations permettent ensuite d'importer ce qui est destiné au marché intérieur. Il s'ensuit que pour être compétitives, à performance égale, les entreprises dans les petites économies insulaires doivent payer des salaires plus faibles que leurs homologues plus proches des grands marchés (Ernatus, 2009). Aux Îles-de-la-Madeleine, ces produits dédiés à l'exportation sont ceux des deux secteurs d'activité économique majeurs de l'archipel, soit les poissons et fruits de mer et les produits dérivés pour

9. Personnes qui ont fait un voyage d'une nuit ou plus, mais d'une durée de moins d'un an, à l'extérieur de leur ville et qui ont utilisé de l'hébergement commercial ou privé.

le tourisme (agroalimentaire ou artisanal). L'isolement lié à l'insularité engendre une forte dépendance de l'activité productive vis-à-vis du secteur des transports maritimes ou aériens. Par conséquent, l'éloignement pèse sur le coût du transport à l'importation comme à l'exportation, étant donné qu'une situation insulaire implique des relations maritimes ou aériennes avec l'extérieur. Par exemple, le coût du transport maritime est de 0,28\$/km contre un coût compris entre 0,14\$ et 0,21\$/km dans d'autres régions pour l'année 2017. Cela se traduit par un coût de déplacement plus élevé pour les résidents des Îles de manière générale (Tourisme Îles-de-la-Madeleine, 2018).

En résumé, les Îles-de-la-Madeleine sont caractérisées par l'importance du secteur primaire dans leur économie, et plus précisément du secteur de l'exploitation et de la transformation des ressources halieutiques. Ce dernier, combiné au secteur du tourisme, second moteur économique de l'archipel, entraîne par leur nature une importante saisonnalité des emplois occupés par les Madelinots. De plus, les contraintes liées à l'insularité engendrent des salaires plus faibles pour les employés et des coûts supplémentaires pour les entreprises. Il en résulte que le coût de la vie dans l'archipel est plus élevé, alors que le pouvoir d'achat est diminué.

2.3. Synthèse : Volet I

La région des Îles-de-la-Madeleine demeure une économie principalement basée sur deux moteurs économiques saisonniers, soit le secteur des pêches et de la mariculture, ainsi que le secteur du tourisme. Environ 20 % des travailleurs madelinots occupent des emplois saisonniers, comparativement à 3 % pour les travailleurs de la province. De plus, cette région maintient des caractéristiques propres à son contexte insulaire, soit une spécialisation dans la production de produits d'exportation, une prépondérance des PME, un coût de vie plus élevé et un pouvoir d'achat diminué.

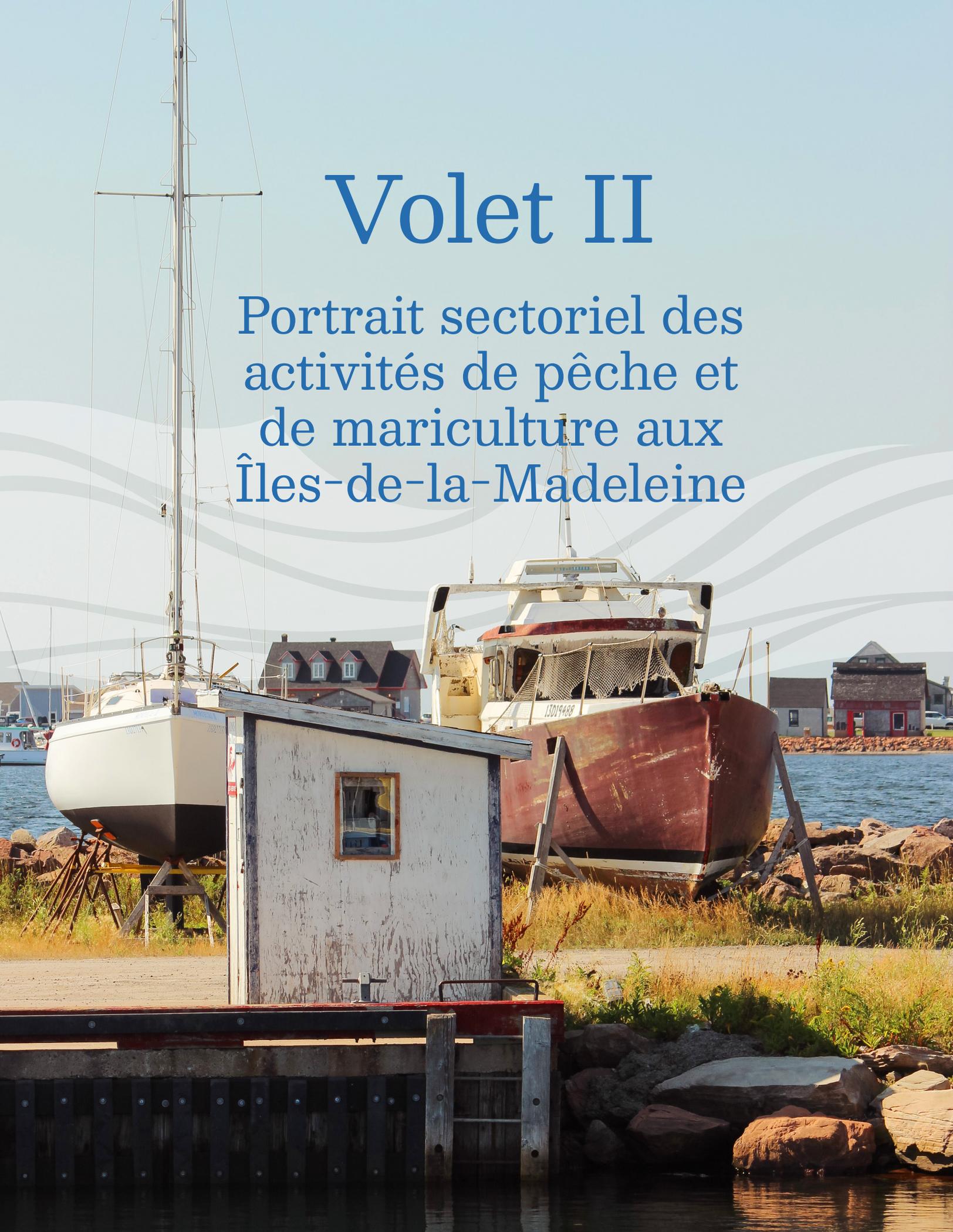
Contrairement au reste du Québec maritime, le caractère insulaire des Îles-de-la-Madeleine a un impact patent sur le recrutement de la main-d'œuvre. Il y a d'abord l'accès à l'hébergement et les coûts additionnels associés à la vie sur ces îles, auxquels

sont confrontés les nouveaux arrivants. Les Madelinots sont aussi très dépendants des marchés extérieurs tant pour s'approvisionner que pour vendre leurs productions, ce qui engendre des coûts plus élevés. Un autre élément est celui relatif aux coûts de déplacement, notamment les liens maritimes et aériens. Enfin, les emplois dans cette région sont pour la plupart saisonniers.

Étant donné l'importance de l'industrie halieutique dans l'économie des Îles-de-la-Madeleine, ce volet essentiel doit être analysé plus en profondeur en vue de la création éventuelle d'une aire marine dans cette région. À cet effet, les prochains volets porteront précisément sur l'évolution et l'importance de cette industrie, notamment en matière de retombées économiques, qui seront estimées à l'aide du modèle intersectoriel du Québec développé par l'ISQ.

Volet II

Portrait sectoriel des
activités de pêche et
de mariculture aux
Îles-de-la-Madeleine



3. Portrait sectoriel des activités de pêche et de mariculture aux Îles-de-la-Madeleine

3.1. Diagnostic sectoriel des pêches et de la mariculture

Le secteur de l'exploitation et de la transformation des ressources halieutiques est constitué des industries de la filière des pêches et de la mariculture, soit la chaîne des industries et des activités économiques reliant les poissons et fruits de mer aux consommateurs. Aux fins de la présente étude, la définition de ce secteur a été élargie et inclut, en plus des industries de la filière, un ensemble de plusieurs industries et activités économiques connexes à la filière, ou maillage intersectoriel, qui relève autant du secteur privé que du secteur public, ainsi que la pêche récréative. Le secteur de l'exploitation et de la transformation des ressources halieutiques, ainsi redéfini, est nommé secteur des pêches et de la mariculture. La liste des industries et des activités économiques incluses

dans ce secteur va donc au-delà de l'exploitation et de la production de ressources halieutiques. Elle comprend toutes les activités économiques connexes qui n'auraient pas lieu en l'absence d'activité de pêche et de mariculture.

Cette section présente un diagnostic global sectoriel des pêches et de la mariculture. Celle-ci est structurée en quatre sous-sections. La première fait un survol historique de la pêche aux Îles-de-la-Madeleine. La deuxième sous-section présente l'environnement réglementaire. Ensuite, la troisième sous-section analyse le circuit de commercialisation, et enfin la dernière sous-section conclut avec le maillage sectoriel.

3.1.1. Survol historique

Bien avant l'arrivée des Européens, les Îles-de-la-Madeleine étaient connues par les Premières Nations Mi'kmaq pour la pêche aux poissons et la chasse aux phoques. L'exploitation des pêcheries aux Îles est à l'origine de son occupation et fait partie encore aujourd'hui du paysage culturel. Malgré les difficultés qu'a connues le secteur des pêches et de la mariculture aux Îles à travers les années, notamment avec le moratoire sur la pêche à la morue en raison de l'effondrement des stocks au début des années 1990, la pêche commerciale demeure aujourd'hui l'activité économique principale aux Îles. Le secteur de la capture et celui de la

transformation sont interdépendants, les ventes aux usines de transformation représentent la première source de revenus des pêcheurs. Les principales espèces débarquées aux Îles-de-la-Madeleine sont le homard et le crabe des neiges et comme la production des usines est tributaire des débarquements du secteur de la capture, celles-ci se sont principalement concentrées sur la transformation de ces crustacés à la suite du moratoire sur le poisson de fond. Le crabe commun, le crabe araignée et le pétoncle figurent également parmi les espèces pêchées. La section 3.2 présente un portrait plus détaillé à cet effet.

3.1.2. Environnement réglementaire

Au Canada, l'institutionnalisation de la capture se traduit par l'application de lois fédérales, de programmes et de politiques mis en place par le MPO, qui doit contribuer au maintien d'écosystèmes marins sains et durables par la protection de l'habitat et l'acquisition de connaissances au moyen d'activités scientifiques. Il doit également appuyer la croissance économique du secteur maritime et du secteur des pêches, ainsi que l'innovation dans des domaines comme l'aquaculture et la biotechnologie (Pêches et Océans Canada, s. d.). L'intervention étatique dans le domaine de la pêche a pris de l'ampleur au début des années 1980, notamment avec la mise en place de la *Loi sur les pêches*, qui régit l'industrie de la pêche, les activités de pêche dans les eaux marines où elle s'applique et la protection du poisson (Ministère de la Justice Canada, s. d.). Les mesures de gestion pour une saison de pêche donnée varient généralement selon l'espèce (ou groupe d'espèces) et les zones de pêche. Elles comprennent notamment de l'information sur les plans de gestion, le nombre total de captures autorisées et les dates d'ouverture et de fermeture des saisons de pêche par espèce.

En raison du fédéralisme, principe qui se retrouve dans l'héritage du Parlement britannique, l'exercice des pouvoirs judiciaires, législatifs et exécutifs est divisé entre deux ordres de gouvernement : le fédéral et le provincial. Ainsi, en ce qui concerne l'exploitation des ressources halieutiques, les gouvernements fédéral et provincial sont à la fois autonomes et interdépendants. D'une part, la transformation des produits marins est une prérogative de la province et le gouvernement du Québec s'appuie sur plusieurs lois et règlements pour exercer cette compétence, notamment la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* (Régie des marchés agricoles et alimentaires, s. d.). D'autre part, le contrôle des frontières demeure une compétence fédérale. En effet, le gouvernement fédéral de son côté établit les règles à l'égard de la commercialisation entre les provinces canadiennes et à l'étranger.

Pour exercer une activité de transformation au Québec, les entreprises ont l'obligation de détenir

un permis délivré par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). De plus, selon le *Règlement sur les normes minimales de transformation* des produits marins, les produits doivent subir une transformation minimale pour être vendus à l'extérieur de la province. Ce règlement évite d'exporter la valeur ajoutée de la transformation en dehors de la province. En ce qui concerne la mariculture¹⁰, nul ne peut exercer des activités d'aquaculture commerciales à moins d'être titulaire d'un permis délivré par le MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2017). Par ailleurs, le gouvernement fédéral a la responsabilité de préserver les espèces et leur environnement par le biais des évaluations des stocks de tous les produits de la pêche et l'attribution des quotas. Les administrations publiques des deux ordres de gouvernement, entretiennent des liens multiples avec les industries des pêches et de la mariculture, allant de la délivrance des permis d'exploitation, par la surveillance des activités jusqu'à la gestion des ressources halieutiques.

Enfin, la majorité des prix de poissons et fruits de mer au Québec et au Canada est influencée par le marché extérieur et en particulier, le marché américain. Pour la plupart des espèces, la saison de pêche est brève et ne représente que quelques semaines dans une année. Ceci tend à augmenter le caractère concurrentiel des activités de la capture et ainsi, pourrait avoir des conséquences sur le prix de poissons et fruits de mer (Rioux et al., 2010). À la demande de la part des associations de pêcheurs, certaines espèces de zones de pêches précises sont sujettes à un Plan conjoint¹¹ au titre de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*. Aux Îles-de-la-Madeleine, un plan conjoint de mise en marché du homard est en vigueur depuis 1991. Cette convention permet de fixer un prix au débarquement aux pêcheurs en fonction du prix de revente des acheteurs sur le marché, ainsi que toutes autres conditions déterminées par les deux parties. Ce mécanisme réglementaire tient compte de l'environnement économique de l'espèce, mais représente également une méthode de négociation collective.

10. Aquaculture pratiquée en milieu marin ou dans des bassins d'eau de mer.

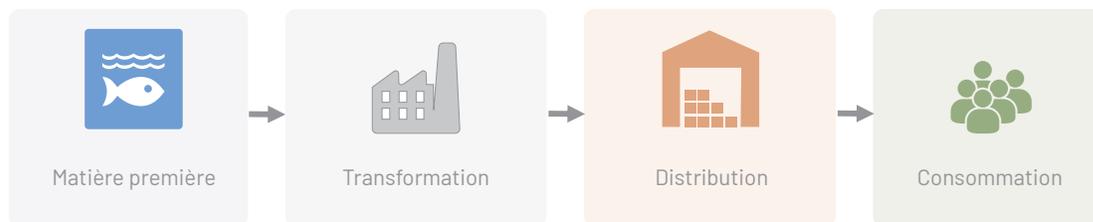
11. « Le plan conjoint est essentiellement un outil à la disposition des producteurs agricoles et des pêcheurs; il leur donne la possibilité de négocier collectivement toutes les conditions de mise en marché de leur produit ou de leur pêche et d'en réglementer des modalités » (Régie des marchés agricoles et alimentaires, s. d.).

3.1.3. Circuit de commercialisation

Différents intervenants prennent part à la mise en marché de poissons et fruits de mer en se répartissant les principales étapes du circuit de commercialisation, c'est-à-dire, le transfert du poisson et des fruits de mer capturés en mer au lieu de consommation. Pour des fins de simplification, les échanges entre les différents acteurs ont été catégorisés en quatre circuits principaux : la matière première, la transformation, la distribution et la consommation finale des produits (Figure 3-1). Les circuits de commercialisation se répartissent entre des circuits courts et longs. Les circuits courts sont considérés comme un mode de commercialisation de produits alimentaires où intervient au maximum un intermédiaire. Par exemple, la vente effectuée dans un marché public ou un kiosque sur le quai est considérée comme étant une vente directe en circuit court (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, s. d.-b). D'ailleurs, ce type de commerce aux Îles-de-la-Madeleine est très

fréquent, notamment pour le homard. Par opposition, les circuits longs correspondent à la vente de produits auprès de détaillants, de supermarchés ou de distributeurs, alors que plus d'un intermédiaire fait partie du circuit de commercialisation pour écouler le produit (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2010). Les intrants ou les espèces importées sont automatiquement catégorisés comme étant des produits qui transitent par un circuit long. En sortant de l'usine de transformation, ces derniers doivent nécessairement passer au minimum par l'exportateur, l'importateur et le détaillant. L'utilisation d'un circuit long pour la commercialisation d'un produit permet de couvrir un territoire plus grand et d'atteindre des clientèles diversifiées. La majorité des débarquements québécois en matière de valeur pour le crabe des neiges et le homard sont commercialisés en circuit long, notamment pour répondre à la demande de ces produits aux États-Unis.

Figure 3-1. Illustration théorique du circuit de commercialisation des produits marins



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, figure adaptée à partir de Bureau (2018)

Matière première

Tout d'abord, le flux des intrants de matières premières est essentiellement offert par des fournisseurs tels que les pêcheurs maritimes qui débarquent au Québec, les mariculteurs et les entreprises hors Québec (importation interprovinciale ou internationale). Ces fournisseurs vendent la quasi-totalité aux usines de transformation qui la traitent pour en faire différents produits. Les pêcheurs peuvent aussi, selon l'espèce, vendre leurs captures aux acheteurs autorisés que sont les acquéreurs (ou courtiers), les grossistes, les détaillants ou directement aux consommateurs. Le pourcentage des ventes aux usines et aux acheteurs autorisés dépend fortement de l'espèce débarquée. Par exemple, plus de 90 % des débarquements de crevette nordique et de crabe des neiges sont

destinés aux usines, tandis que le homard, qui est généralement vendu vivant, est souvent commercialisé directement sur le quai ou aux courtiers et grossistes afin de raccourcir le nombre d'intermédiaires avec le consommateur. Les produits qui découlent de la mariculture constituent également une source d'approvisionnement en matières premières pour les usines de transformation. Ces produits frais passent rarement par plus d'un intermédiaire. Une part de l'information sur les échanges dans le circuit de la matière première, notamment les achats des acheteurs autorisés auprès des pêcheurs qui débarquent au Québec, est collectée par le MPO par l'entremise des récépissés d'achats fournis par les pêcheurs.

Tel que défini dans ce document, le secteur des pêches et de la mariculture inclut la pêche récréative. Toutefois, la pêche récréative n'est pas une industrie au sens strict du terme puisqu'elle ne combine pas des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail et savoir) pour produire des biens matériels ou des services destinés au marché. Les pêcheurs récréatifs sont l'équivalent des consommateurs de la filière. Ceux-ci créent une demande pour plusieurs industries, dont

certaines sont indirectement rattachées à la filière des pêches commerciales et de la mariculture. En effet, les pêcheurs récréatifs pratiquent leur activité de manière autonome ou en faisant appel à des entreprises de nolisement de bateaux ou d'excursion en mer¹². Les pêcheurs récréatifs ou les entreprises offrant des activités de pêche récréative doivent s'approvisionner en équipement et matériel de pêche et les faire entretenir ou réparer à l'occasion.

Transformation

Ensuite, lorsque la matière première est capturée, le circuit des produits offerts par le secteur de la transformation au Québec se répartit en deux profils principaux de production, soit les usines en secteur maritime (ex. Îles-de-la-Madeleine) et les usines en centres urbains (ex. Québec et Montréal). Celles-ci se différencient selon le type d'intrant acheté, la nature des produits offerts et les marchés de destination de ceux-ci. Les usines de transformation situées dans les secteurs maritimes s'approvisionnent principalement auprès des pêcheurs maritimes et de la mariculture du Québec et n'achètent qu'une faible partie de leurs intrants en provenance de l'extérieur. La gamme de traitements des poissons et des fruits

de mer faits par ces usines est généralement variée, allant du simple emballage à la confection de plats cuisinés. Une fois leurs produits transformés, une partie importante de la production de ces usines est destinée au marché extérieur. Le reste de leur production alimente les usines en régions urbaines et le secteur de la distribution. D'autres usines disposent de comptoirs au sein de leurs usines où elles peuvent vendre directement aux consommateurs. Les usines localisées dans les centres urbains important, sur le marché local ou international, la majeure partie de leurs intrants. Leur production est généralement destinée aux acteurs sur le marché local, notamment au secteur de la distribution.

Distribution

Les produits sortant des usines de transformation passent ensuite par le secteur de la distribution avant de se rendre au consommateur. Les opérations que mènent ces intermédiaires consistent à acheter, entreposer et vendre les produits des transformateurs à d'autres distributeurs ou grossistes, des détaillants, d'autres transformateurs ou au secteur de la restauration. Ils établissent les liens entre les acheteurs et les vendeurs ou exécutent des opérations commerciales pour le compte d'un tiers (Institut national de la statistique et des études économiques, 2019). Les importateurs et les

entreprises d'exportation de poissons et de fruits de mer internationaux appartiennent également à ce secteur. Ces intermédiaires peuvent être spécialisés, mais ils peuvent également commercialiser un gros volume de poisson et de fruits de mer, comme c'est le cas pour des distributeurs alimentaires, par exemple Sobeys (distributeur de la bannière IGA), qui agissent comme grossistes-distributeurs pour leurs magasins de détail respectifs. Cette structure de grossistes-détaillants permet de répondre à une demande importante.

12. Il est à noter que ces entreprises relèvent du secteur du récréotourisme et non des pêches et de la mariculture.

Consommation finale

Finalement, les amateurs de poissons et de fruits de mer peuvent consommer et s'approvisionner en produits auprès de divers types d'établissements.

D'un côté, le commerce de détail des poissons et de fruits de mer est très varié : supermarchés, épiceries de quartier et poissonneries. Il existe même des détaillants non traditionnels, dont le mandat ne consiste pas à offrir exclusivement des aliments et des boissons, qui offrent également ce type de produits (p. ex. le commerce de grande surface Costco). Du côté des services alimentaires, l'offre provient des HRI¹³, soit l'industrie hôtelière, les services de restauration et les établissements alimentaires publics et privés.

Les transformateurs peuvent avoir recours à un circuit court ou à un circuit long de commercialisation pour la mise en marché de leurs produits au sein des services alimentaires HRI et aux ventes au détail. En 2018, 19 % des ventes totales de la filière de la pêche maritime et de la transformation des poissons et des fruits de mer du Québec ont été réalisées dans le commerce de détail et le réseau HRI locaux. Par conséquent, la majorité des produits transformés au Québec se retrouvent sur le marché canadien ou international.

3.1.4. Maillage intersectoriel

Toutes les industries mentionnées précédemment produisent des extrants nécessitant l'apport d'intrants. Les usines de transformation des Îles-de-la-Madeleine ont certes comme principal fournisseur d'intrants l'industrie des pêches commerciales et de la mariculture du Québec, mais elles doivent s'approvisionner également auprès de distributeurs en matériel consommable, notamment les plastiques d'emballage, en boîtes de carton, glace, etc. Elles ont également besoin de fournisseurs d'équipements et de machineries diverses, ainsi que d'entreprises qui œuvrent dans l'entretien et la réparation du matériel de production, bien que cela soit sur une base moins récurrente que l'approvisionnement en matériel consommable. Les usines de transformation, la distribution et les détaillants font également appel à des entreprises de services de soutien à leur fonctionnement, par exemple, des services de courtage d'assurances ou des services juridiques.

De façon similaire, les industries de capture des pêches commerciales et de la mariculture ont besoin de fournisseurs en matière de type d'équipement

(détaillants de matériel et d'équipements relatifs à la pêche), de carburant, d'entreprises spécialisées dans la réparation et l'entretien des équipements, ainsi que des bateaux et des entreprises de services de soutien (cabinets d'expert-comptable, entreprises de courtage d'assurance, etc.). De plus, les industries dans les secteurs de la construction de navires et d'embarcations sont requises lorsque le temps est venu pour renouveler les embarcations de travail. En somme, le maillage intersectoriel du secteur des pêches et de la mariculture ne s'arrête pas aux premiers fournisseurs des industries des pêches commerciales, de la mariculture et de la transformation de poissons et de fruits de mer. Ces fournisseurs doivent également s'approvisionner auprès de grossistes et de fabricants d'équipements qui eux, à leur tour, requièrent des intrants indispensables à leurs activités. La figure à l'Annexe A-2 présente la filière du secteur des pêches et de la mariculture ainsi que le maillage intersectoriel. Le prochain volet de ce rapport porte sur l'importance socioéconomique des principales industries du secteur de la pêche et de la mariculture présentes ce maillage intersectoriel.

13. Industrie hôtelière, services de restauration (restaurants, traiteurs, débits de boissons) et établissements alimentaires publics et privés (institutions : santé et éducation, service correctionnel, forces armées; services alimentaires sur les lieux de travail et compagnies de transport aérien et ferroviaire).

3.2. Importance socioéconomique des activités de pêche et de la mariculture

La section 3.1 identifie les différentes industries ou groupes d'industries qui font partie intégrante de la filière halieutique. Les ministères et organismes fédéraux et provinciaux dont le mandat est lié directement à la gestion, à la conservation, à la protection et à la recherche visant les ressources halieutiques sont également considérés comme une « industrie » clé du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine. Une industrie clé est une industrie dont la raison d'être économique est directement liée à l'utilisation extractive des ressources halieutiques ayant une forte dépendance socioéconomique envers le secteur des pêches et de la mariculture. Ainsi, les industries clés examinées dans la présente étude sont : les pêches commerciales, la mariculture, la transformation de poissons et de fruits de mer,

la pêche récréative et les organismes fédéraux et provinciaux.

Un portrait socioéconomique de ces industries aux Îles-de-la-Madeleine est présenté. Il porte sur l'évolution, de 2013 à 2019, des volets socioéconomiques de ces industries, notamment la situation économique avant la pandémie de COVID-19¹⁴. De plus, l'importance socioéconomique relative de chacune de ces industries est reflétée, dans la mesure du possible, par une comparaison avec le Québec maritime. Il est à noter que dans le cas du secteur des pêches et de la mariculture, une comparaison avec le Québec maritime est similaire à une comparaison avec la province du Québec puisque la quasi-totalité des activités de ce secteur se déroule dans les secteurs maritimes de la province du Québec.

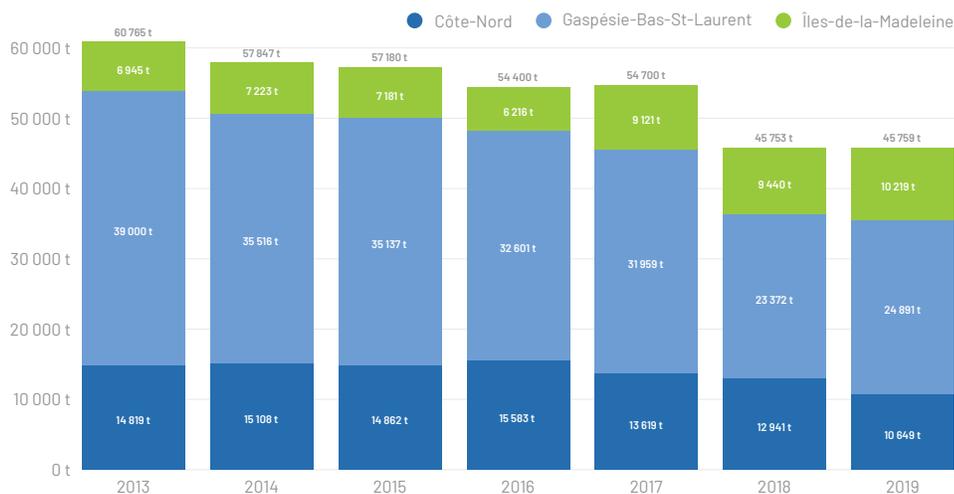
3.2.1. Pêches commerciales

Débarquements

De 2013 à 2019, les quantités débarquées de poisson et de fruits de mer ont diminué au Québec, passant de 60 795 tonnes à 45 759 tonnes, soit une baisse de près de 25 %. Les valeurs associées à ces

débarquements ont toutefois augmenté, allant de 168,5 M\$ à 380,6 M\$, soit une croissance d'environ 126 % (Graphiques 3-1 et 3-2).

Graphique 3-1. Évolution des quantités de poissons et de fruits de mer débarqués¹⁵ au Québec par secteur maritime en tonnes, 2013-2019



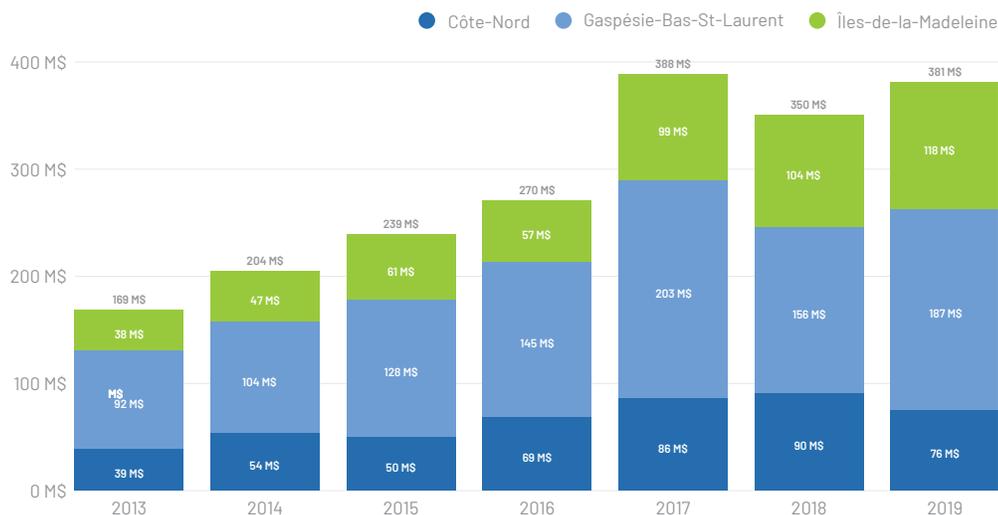
Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

14. Les données pour l'année 2020 ne sont pas disponibles ou sont encore considérées comme préliminaires (sujettes à changement). Cette situation est courtement abordée à la sous-section 3.3 du document.

15. Ces données représentent l'ensemble des débarquements commerciaux au Québec, peu importe le lieu de résidence des pêcheurs.



Graphique 3-2. Évolution de la valeur des poissons et fruits de mer débarqués au Québec par secteur maritime en M\$, 2013-2019

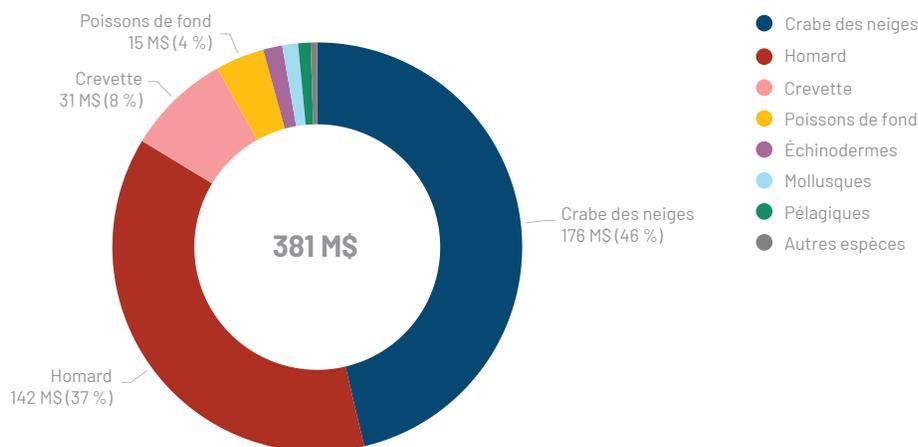


Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Les crustacés sont les espèces les plus lucratives au Québec, avec le crabe des neiges (176,3 M\$ [46 %]), le homard (142,2 M\$ [37 %], et la crevette (31,2 M\$ [8 %]) pour l'année 2019. Les autres espèces débarquées

sont composées majoritairement de poissons de fond, de mollusques, d'échinodermes et de poissons pélagiques (Graphique 3-3).

Graphique 3-3. Répartition des espèces selon la valeur des débarquements pour l'ensemble du Québec maritime, 2019



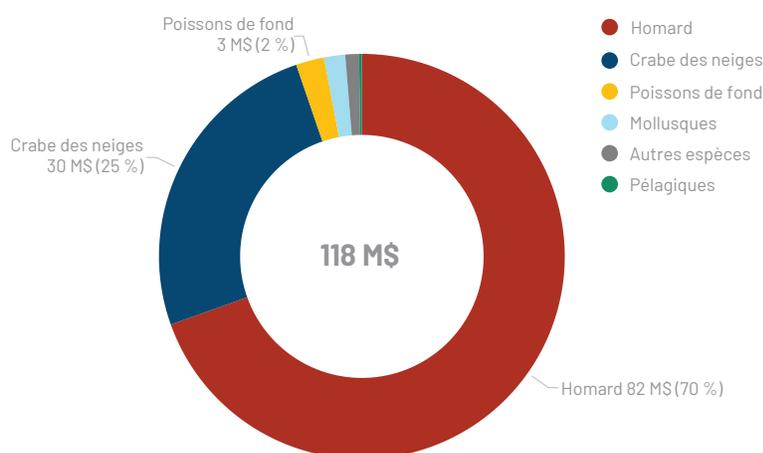
Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

En 2019, les débarquements aux Îles-de-la-Madeleine s'élevaient à 10 219 tonnes, pour une valeur de 118,2 M\$, toutes espèces confondues. Cela représentait 22 % des débarquements en quantité, et 31 % en valeur par rapport à l'ensemble du Québec maritime. Bien que la valeur de ces débarquements était plus élevée que sur la Côte-Nord (31 % contre 20 %), elle demeurait inférieure à celle de la Gaspésie-Bas-St-Laurent (31 % contre 49 %). Durant l'ensemble de la période analysée, la quantité et la valeur estimées des débarquements aux Îles-de-la-Madeleine ont augmenté en moyenne de 27 % et de 58 % respectivement (2013-2019).

Depuis plusieurs années, la pêche commerciale aux Îles est majoritairement axée sur les crustacés, avec le homard en tête de file. En 2019, la valeur des

débarquements de homard s'élevait à 82,2 M\$, soit près de 70 % de la valeur totale des débarquements. Cela représentait 58 % de la valeur totale des débarquements de homard pour l'ensemble du Québec maritime. La valeur des débarquements de crabe des neiges, la deuxième espèce en importance aux Îles, était de 29,8 M\$ en 2019, soit 25 % de la valeur totale débarquée. À l'échelle du Québec maritime, cela représentait 17 % des valeurs débarquées pour cette espèce. La reste de la valeur totale des débarquements aux Îles était composée de poissons de fond¹⁶ (2 %), de mollusques¹⁷ (2 %) et de poissons pélagiques (moins de 1 %). Les autres espèces¹⁸ non catégorisées représentent 1 % des valeurs débarquées (Graphique 3-4).

Graphique 3-4. Répartition des espèces selon la valeur des débarquements pour les Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

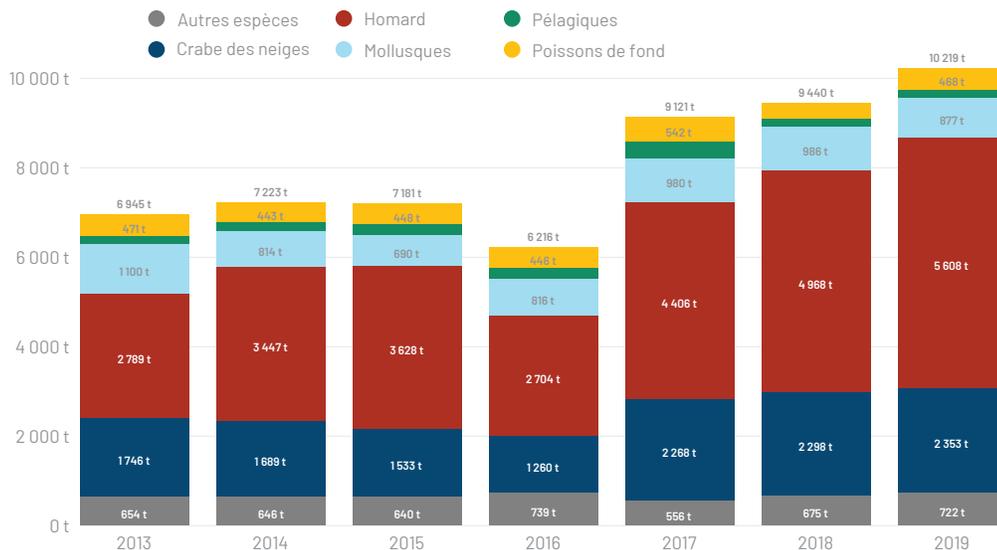
Comme mentionné précédemment, les débarquements aux Îles affichaient une tendance à la hausse tant en quantité qu'en valeur de 2013 à 2019, et ce malgré un léger recul en 2016 en raison d'une diminution des débarquements de homards durant cette saison. En raison de la présence de moules sur la rive nord des Îles-de-la-Madeleine, le homard s'est déplacé vers la côte pour se nourrir des moules, ce qui a fait baisser le taux de captures. Depuis 2013, le homard et le crabe des neiges ont connu une croissance particulièrement importante. Les débarquements de homards ont en

effet fluctué entre 2 704 et 5 608 tonnes, soit une valeur allant de 25 à 82 M\$. Cette hausse est notamment attribuable à la croissance exceptionnelle survenue en 2017 (65 % par rapport à 2016) qui s'est poursuivie progressivement pour atteindre un sommet en 2019.

Pour ce qui est du crabe des neiges, les débarquements ont suivi une tendance très similaire, fluctuant entre 1 260 et 2 353 tonnes, pour des valeurs allant de 8 à 30 M\$, dont une valeur record en 2019 (Graphiques 3-5 et 3-6).

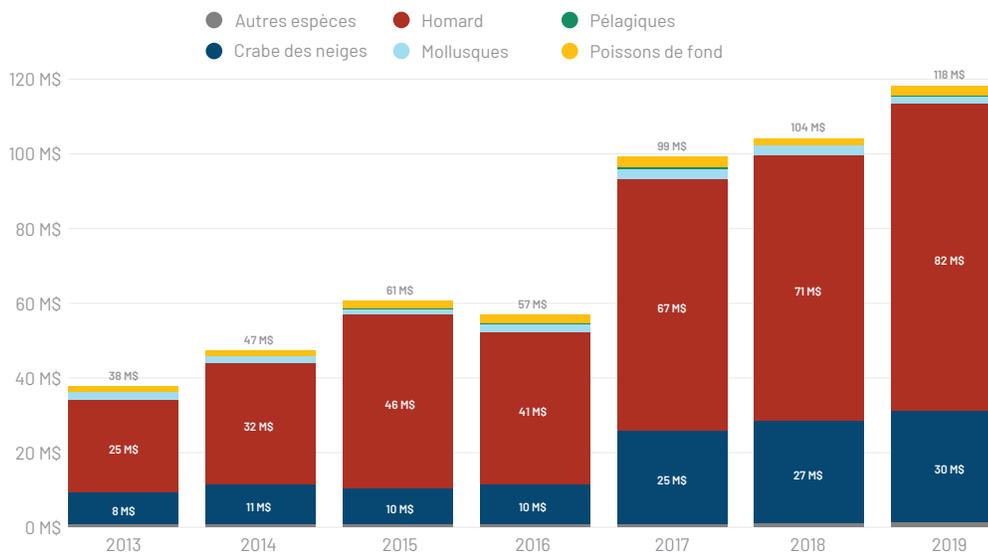
16. Les poissons de fond sont principalement représentés par le flétan de l'Atlantique, la plie rouge, la limande à queue jaune, le turbot de sable, le sébaste et la morue.
17. Les mollusques sont principalement représentés par le pétoncle, le buccin et la mactre de l'Atlantique.
18. Les autres espèces sont représentées par le crabe commun et le crabe araignée.

Graphique 3-5. Évolution des quantités débarquées aux Îles-de-la-Madeleine par espèce capturée, 2013-2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Graphique 3-6. Évolution des valeurs débarquées aux Îles-de-la-Madeleine par espèce capturée, 2013-2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

La hausse des débarquements pour ces deux espèces s'explique, d'une part, par un changement de distribution des stocks de homard du sud vers le nord et, d'autre part, par l'augmentation des quotas de crabe des neiges entre 2016 et 2017 pour les zones 12 et 12F, où les pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine capturent régulièrement cette ressource. De plus, la hausse des prix aux débarquements, directement influencée par les marchés, a été un incitatif important pour les pêcheurs, ce qui a contribué à

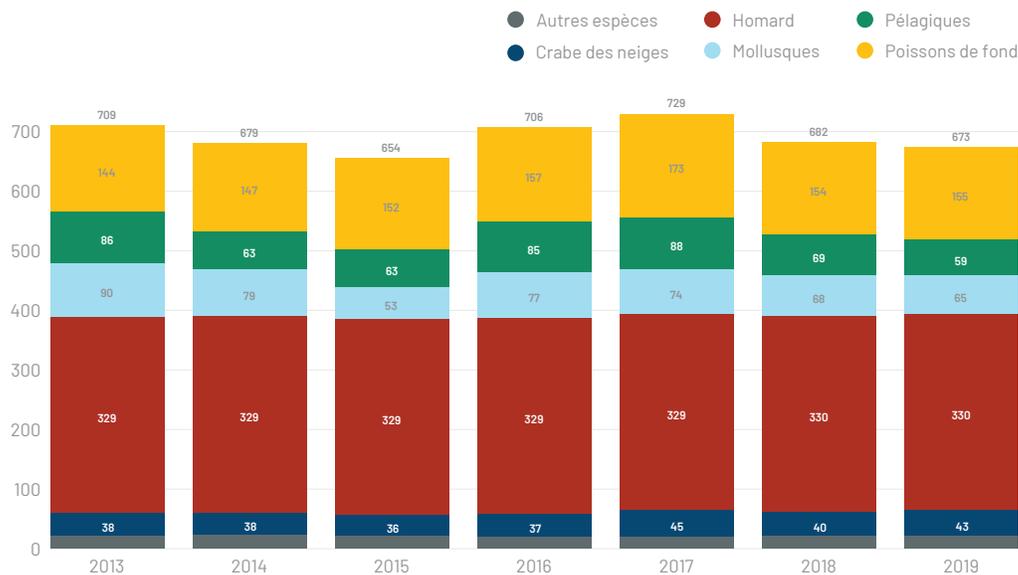
cette croissance. Plus précisément, entre 2013 et 2019, le prix moyen au débarquement du homard des Îles est passé de 4,05 \$/lb à 6,75 \$/lb (+ 66 %) et de 2,21\$/lb à 5,75 \$/lb pour le crabe des neiges (+ 159 %). Ainsi, avec une demande accrue et une dominance de l'offre canadienne sur les marchés, de même qu'un taux de change favorable pour l'exportation vers les États-Unis, les conditions commerciales étaient très favorables pour l'essor de ces deux espèces durant cette période.

Permis

En 2019, ce sont 673 permis de pêche qui ont été utilisés aux Îles-de-la-Madeleine. Parmi ces permis actifs¹⁹, 330 étaient destinés à la capture du homard (49 %), dont 325 pour la zone 22 (eaux côtières des Îles-de-la-Madeleine) et 5 pour la zone 17 affiliée à l'Île d'Anticosti. Il est à noter que le nombre de permis de pêche au homard délivrés chaque année pour la zone 22²⁰ est limité à 325 intervenants par année depuis l'instauration du premier *Plan de gestion intégrée de la pêche au homard* de 1999. Pour le crabe des neiges, ce sont 43 permis, soit environ 6 %

du total des permis actifs, qui ont été utilisés pour les différentes zones de capture (12, 12C et 12F²¹). Le nombre de permis de pêche au poisson de fond et au poisson pélagique est également considérable, soit 155 (23 %) et 59 (9 %), respectivement. Enfin, pour ce qui est de la pêche aux mollusques et autres espèces, le nombre de permis est de 65 (10 %) et de 21 (3 %) respectivement (Graphique 3-7). Il est à noter que des permis pour appâts sont aussi délivrés par le MPO; on en comptait 354 en 2019.

Graphique 3-7. Évolution des permis actifs utilisés par les intervenants des Îles-de-la-Madeleine, 2013-2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

19. Intervenants ayant effectué au moins un débarquement au cours de l'année.

20. Voir la carte des zones de pêche de homard pour la région du Québec : <https://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/infoceans/sites/infoceans/files/Homard.pdf>

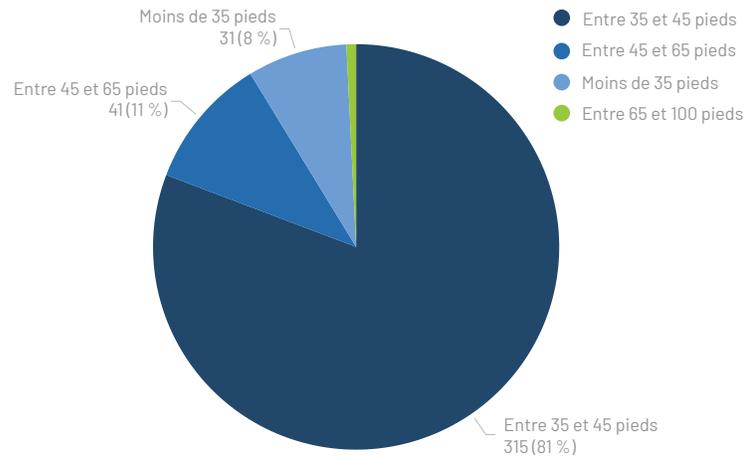
21. Voir la carte des zones de pêche de crabe des neiges pour la région du Québec : https://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/infoceans/sites/infoceans/files/Crabe_des_Neiges.pdf

Bateaux

En 2019, les intervenants des Îles-de-la-Madeleine ont utilisé 390 bateaux, ce qui équivaut à 28 % de la flotte commerciale dans le Québec maritime. Ce nombre est relativement stable au cours des dernières années. Parmi l'ensemble des bateaux utilisés par les pêcheurs des Îles, 315 (81 %) avaient une longueur comprise entre 35 et 45 pieds, ce qui représente un total plus élevé

que pour l'ensemble du Québec maritime (50 %). Deux autres catégories de bateaux étaient utilisées par les pêcheurs, soit les bateaux d'une longueur entre 45 et 65 pieds (11 %), et les bateaux de moins de 35 pieds (au 8 %). Les bateaux de plus de 65 pieds représentaient environ 2 % en 2019 (Graphique 3-8).

Graphique 3-8. Répartition des bateaux utilisés par les intervenants des Îles-de-la-Madeleine selon leur taille, 2019



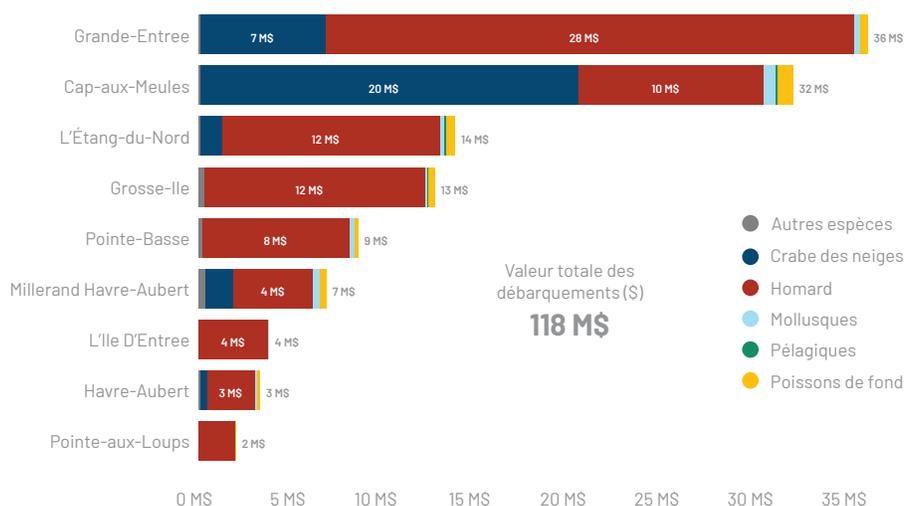
Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Débarquements par port de pêche

En 2019, les débarquements de pêches commerciales aux Îles-de-la-Madeleine ont pris place dans 10 ports différents, dont 4 faisaient partie des 10 principaux ports de pêche dans l'ensemble du Québec maritime. En effet, les ports de Grande-Entrée (2^e),

de Cap-aux-Meules (5^e), de l'Étang-du-Nord (7^e) et de Grosse-Île (8^e) comptent pour 50 % de la valeur des débarquements aux Îles-de-la-Madeleine (Graphique 3-9).

Graphique 3-9. Répartition des ports de pêche par valeur des débarquements aux Îles-de-la-Madeleine, par espèce débarquée, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Le port de Grande-Entrée dominait au chapitre des débarquements de homard avec 28,2 M\$ en 2019, ce qui représentait 20 % des débarquements de cette espèce au Québec (2019). Aux Îles-de-la-Madeleine, le port de Cap-aux-Meules était le principal port pour le crabe des neiges avec 20,2 M\$ et, à l'échelle du Québec maritime, il était le 3^e port d'importance

pour cette espèce (11,4 %). Le port de Grande-Entrée était également le principal lieu de débarquement des poissons de fond avec 0,8 M\$ (30 %) et des mollusques avec 0,65 M\$ (33 %). La répartition des débarquements est relativement similaire d'année en année.

Emplois des pêches commerciales

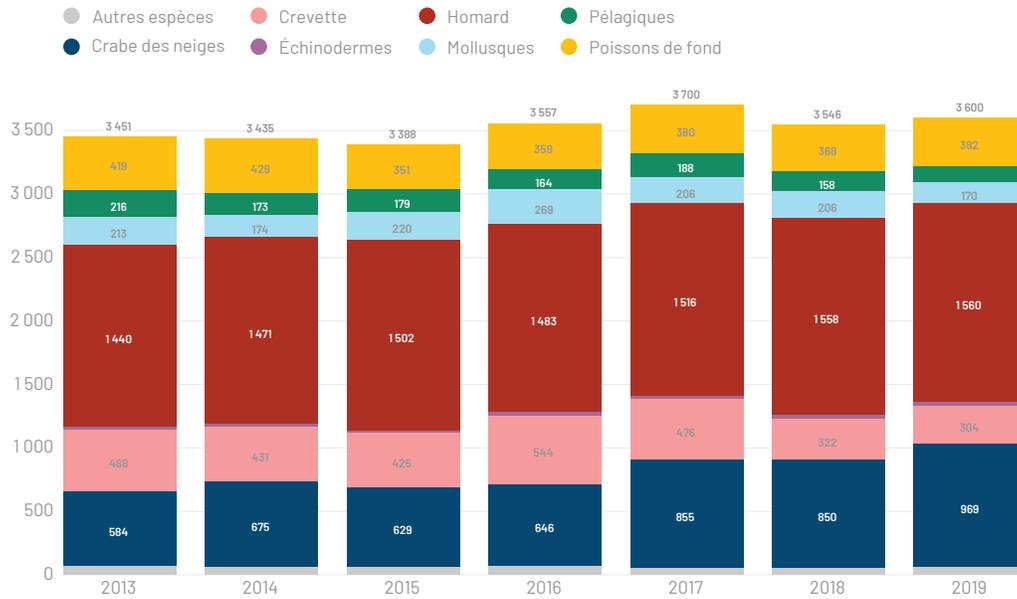
De 2013 à 2019, le nombre d'équivalents temps plein (ETP) estimé²² dans les pêches commerciales pour l'ensemble du Québec maritime est passé de 3451 à 3596, soit une augmentation de 4 %. Aux Îles-de-la-Madeleine, ce nombre est passé de 1002 à 1092, soit presque 9 % d'augmentation (Graphique 3-10 a et b). Au cours de cette même période, c'est le

nombre d'ETP pour la pêche au crabe des neiges qui a connu la plus grande augmentation aux Îles, passant de 86 en 2013 à 139 en 2019, soit une augmentation de près de 62 %. Suivent la pêche aux poissons de fond (40 %), la pêche aux mollusques (3 %) et la pêche au homard (3 %).

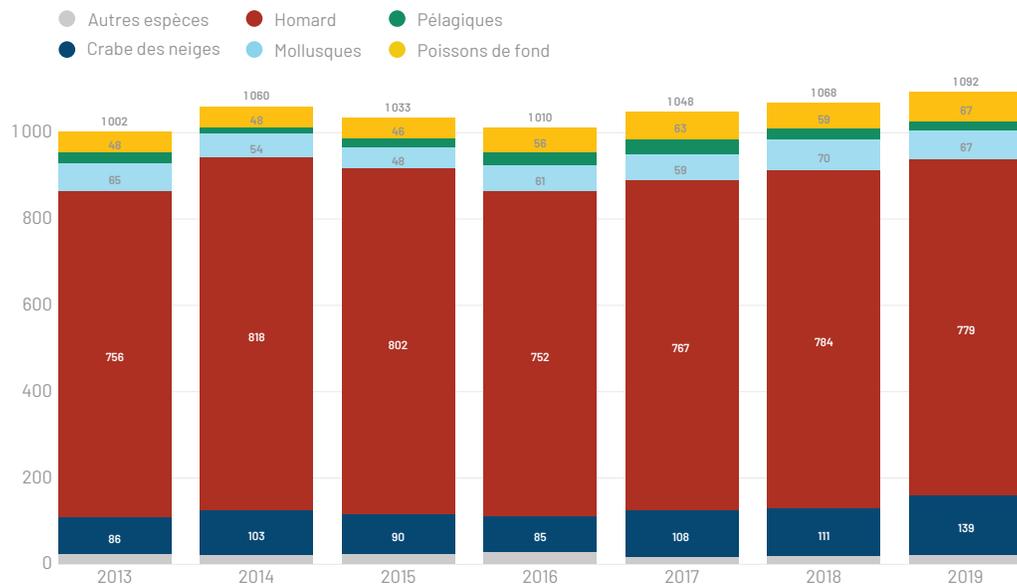
22. Essentiellement, le nombre d'ETP est calculé à partir du nombre moyen d'équipage requis par exploitant (d'après l'espèce visée et la longueur du navire), le nombre de jours de travail et des hypothèses à l'égard du nombre de jours de travail et les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi.

Graphique 3-10. Ventilation des équivalents temps plein estimés par espèce débarquée pour (a) le Québec maritime et (b) les Îles-de-la-Madeleine, 2013-2019

(a)



(b)



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

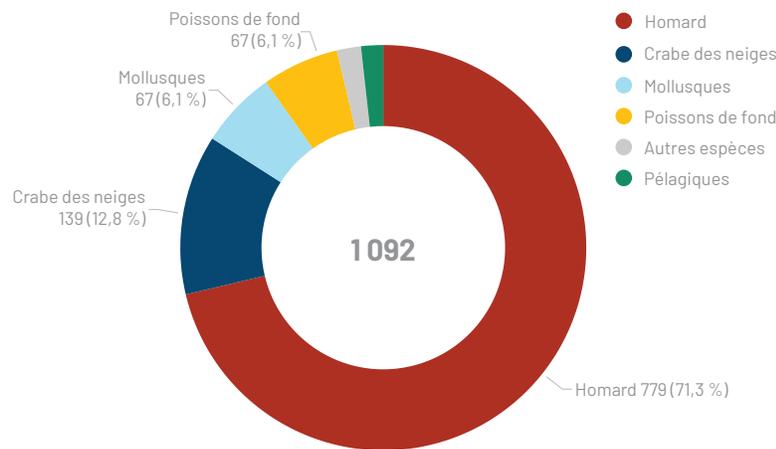
En 2019, les 1092 ETP estimés dans les pêches commerciales aux Îles-de-la-Madeleine représentaient plus 30 % du total du Québec maritime. Si l'on effectue une ventilation par pêche, 779 ETP pratiquaient la pêche au homard, 139 au crabe des neiges (13 %), 67 aux poissons de fond (6 %), 67 aux mollusques (6 %), 19 aux poissons pélagiques (2 %) et 21 à d'autres espèces, c'est-à-dire 12 au crabe commun (1 %) et 9 au crabe araignée (1 %).

Les ETP pour la pêche au homard représentaient plus de 71 % du total estimé pour les pêches commerciales

aux Îles, toutes espèces confondues, et presque 50 % du total d'ETP pour la pêche au homard dans le Québec maritime (Graphique 3-11).

À noter que plus de 79 % des ETP estimés pour la pêche aux poissons de fond étaient associés à la capture du flétan de l'Atlantique, les autres espèces étant la plie (20 %) et la morue (1 %). Pour ce qui est de la pêche aux mollusques, 44 % des ETP étaient associées à la capture du buccin, 35 % à la capture du pétoncle, 18 % à la capture de la mactre de l'Atlantique et 2 % à la capture de la mactre de Stimpson.

Graphique 3-11. Ventilation des équivalents temps plein par espèce débarquée, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Caractéristiques des principales flottilles

Bien que la pêche commerciale aux Îles soit axée sur le homard et le crabe des neiges (95 % de la valeur totale débarquée en 2019), ces pêches sont très différentes l'une de l'autre. La flottille de pêche au homard est beaucoup plus importante (325 homardiers) et est soumise à un régime de gestion compétitif, soit un contrôle de l'effort grâce à des mesures comme la période de pêche, le type de casiers utilisés ou encore les caractéristiques de l'individu capturé.

La pêche au crabe des neiges se base plutôt sur un régime de quotas individuels transférables (QIT). Les intervenants sont soumis à un total autorisé de captures (TAC) qui est par la suite réparti en QIT. Aux Îles-de-la-Madeleine, les pêcheurs participent à cette pêche dans les zones 12, 12F, et 12E. La zone 12 est la plus vaste et son TAC est réparti entre les régions du

Golfe et du Québec. La zone 12F est moins grande, mais en raison de sa proximité avec les Îles, les pêcheurs madelinots y sont plus présents. L'accès est partagé entre les régions du Québec, du Golfe et des Maritimes (Nouvelle-Écosse). Cela dit, au cours des dernières saisons, les pêcheurs madelinots n'ont capturé le crabe des neiges que dans les zones 12 et 12F; leur part respective étant d'environ 4 % et 39 % du TAC dans chaque zone. Au total, les QIT initiaux des pêcheurs madelinots ont atteint 2 046 tonnes en 2019, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2018.

Il est important de noter que les entreprises de pêche concentrent leurs activités sur l'espèce qui constitue la plus grande source de profit, mais que presque toutes visent également d'autres espèces pour accroître leurs revenus.

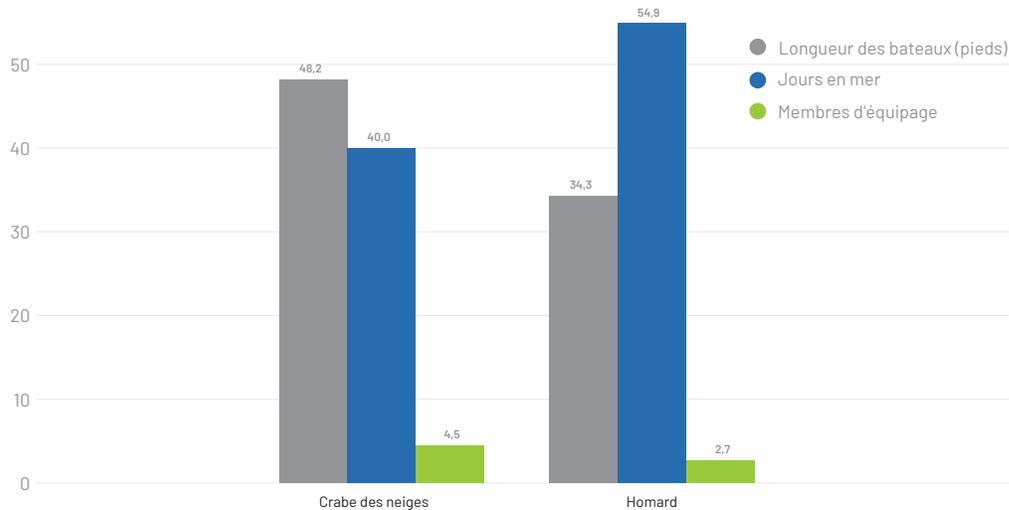
De par le contexte insulaire de la région, on y observe une spécialisation dans la production d'exportations, la prépondérance des petites et moyennes entreprises (PME), un coût de vie élevé et un faible pouvoir d'achat.



Non seulement les régimes de gestion de ces flottilles sont différents, mais leurs efforts de pêche au cours d'une saison le sont également. Ainsi, le Graphique 3-12 illustre les différences concernant le nombre moyen de membres d'équipage, la longueur moyenne des bateaux et le nombre de jours en mer. En effet, au cours de la saison 2019, la flottille des homardiens a passé plus de jours en mer (55 jours en moyenne)

que celle des crabiers (40 jours en moyenne). Cependant, les bateaux utilisés par ces derniers sont plus grands, soit 48 pieds de longueur en moyenne contre 34 pieds pour les homardiens. Le nombre de membres d'équipage est aussi plus important pour les crabiers, qui comptent en moyenne 5 pêcheurs et aides-pêcheurs, comparativement à 3 pour les homardiens (Graphique 3-12).

Graphique 3-12. Caractéristiques moyennes des principales flottilles de pêche des Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Dynamique des débarquements

De manière générale, la grande majorité des entreprises de pêche des Îles-de-la-Madeleine débarquent sur l'archipel. Toutefois, certaines d'entre elles débarquent ailleurs au Québec. Depuis 2013, la proportion moyenne de débarquements dans l'archipel par des pêcheurs résidents est de 97 %. Les principales espèces comme le homard et le crabe des neiges sont débarquées à respectivement 99 % et 100 % dans les ports de l'archipel. En 2019, seulement deux espèces de poissons de fond (le flétan du Groenland et la morue) pêchées par des intervenants madelinots ont été débarquées ailleurs, principalement en Gaspésie-Bas-St-Laurent. Toutes les captures de thon rouge (pêche marginale) effectuées en 2019 par les entreprises de pêche des Îles-de-la-Madeleine ont été débarquées à l'extérieur de l'archipel.

Chaque année, quelques entreprises basées à l'extérieur de l'archipel viennent y débarquer une part de leurs captures. Ce sont principalement des entreprises de la Gaspésie, mais également de l'extérieur du Québec. La principale espèce débarquée par ces entreprises était le crabe des neiges, avec 8,3 M\$ en 2019. Il s'agit de la plus haute valeur débarquée par les non-résidents des Îles de 2013 à 2019, ces débarquements étant en hausse depuis 2018 (+ 27 %). De plus, sur l'ensemble des débarquements de crabe des neiges réalisés par des entreprises non-résidentes des Îles, 96 % proviennent de l'extérieur du Québec.

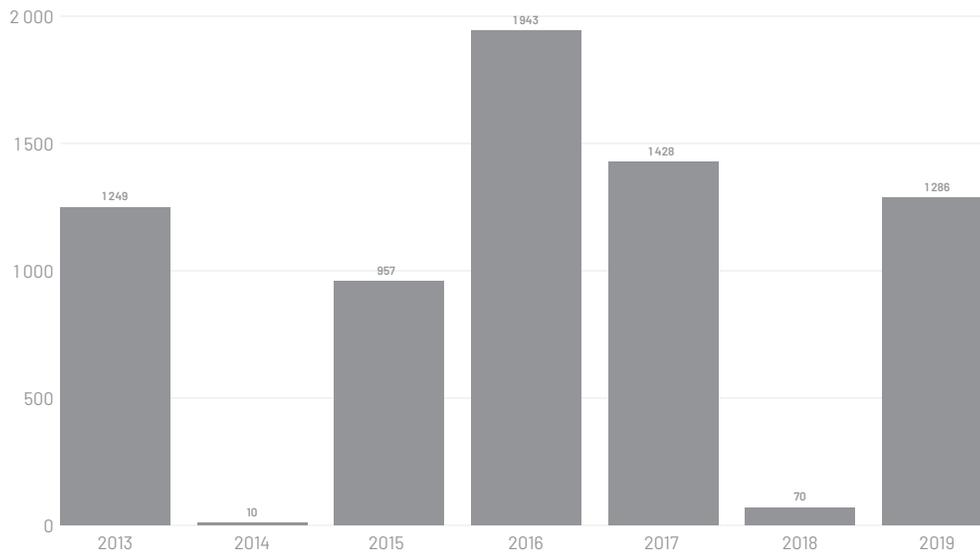
Chasse commerciale au phoque

La chasse commerciale au phoque est ancrée dans la tradition des Îles-de-la-Madeleine depuis plusieurs générations. Les principales espèces associées à cette capture sont le phoque du Groenland et le phoque gris. Auparavant, ces animaux étaient capturés essentiellement pour leur peau, mais depuis quelques années, les captures visent le marché des produits dérivés comme la viande et le gras qui sont destinés à de multiples usages. Ces dernières années, les activités de chasse se heurtent à des conditions environnementales et à un accès à la ressource variables, ce qui limite fortement les captures. En effet, l'absence de glace autour de l'archipel et la

localisation des troupeaux jouent un rôle prépondérant dans la disponibilité de la ressource et par conséquent, influent sur le nombre de captures. Les rapports de captures des dernières saisons indiquent que très peu de phoques sont abattus.

À titre d'exemple, 1286 phoques ont été abattus par des chasseurs en 2019, comparativement à 70 en 2018 et à 1943 en 2016 (Graphique 3-13). Pour des raisons de confidentialité, les valeurs des ventes de phoques aux Îles-de-la-Madeleine ne sont pas disponibles.

Graphique 3-13. Évolution des captures de phoque du Groenland et de phoque gris par les chasseurs des Îles-de-la-Madeleine, 2013-2019

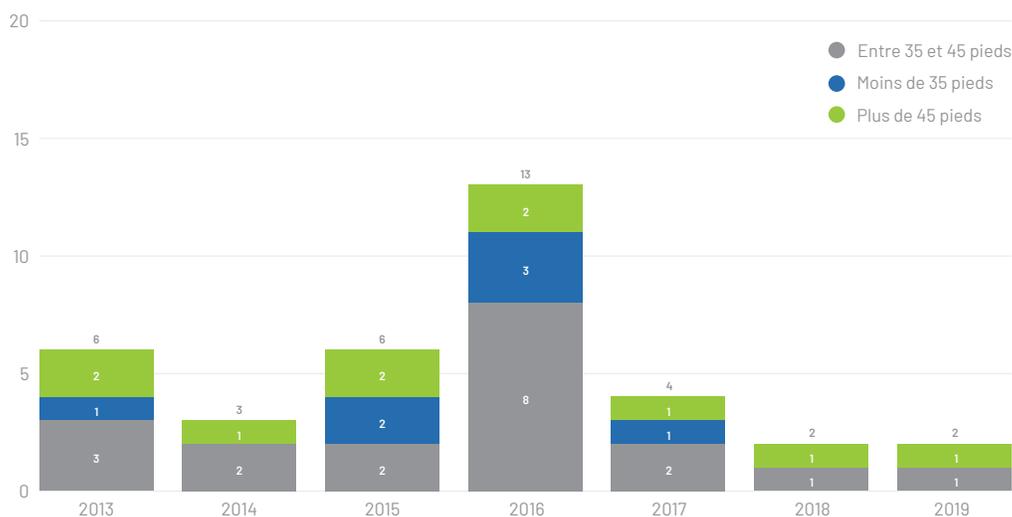


Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Le nombre de bateaux utilisés par saison pour la chasse au phoque est relativement faible. L'état des glaces et les conditions météorologiques jouent un rôle important dans l'utilisation ou non d'un bateau. De manière générale, peu de bateaux sont conçus pour naviguer dans les glaces, ce qui limite le nombre de bateaux pouvant participer à cette chasse. De plus, il y a moins d'intérêt de la part des jeunes chasseurs pour cette activité. En moyenne, entre 2013 et 2019, 5 bateaux et leurs équipages ont

participé à cette chasse alors qu'en 2019, il y en a eu seulement deux. Entre 2013 et 2019, plus de la moitié des bateaux utilisés avaient une longueur comprise entre 35 et 45 pieds (52 %), alors que les bateaux de plus de 45 pieds représentaient 28 % de l'ensemble des bateaux utilisés. Les bateaux de moins de 35 pieds comptaient pour 19 % des chasseurs (voir Graphique 3-14). Les conditions des glaces jouent un rôle prépondérant dans la distribution des catégories de bateaux utilisées.

Graphique 3-14. Évolution du nombre de bateaux utilisés par les chasseurs des Îles-de-la-Madeleine, par catégorie de bateaux, 2013-2019



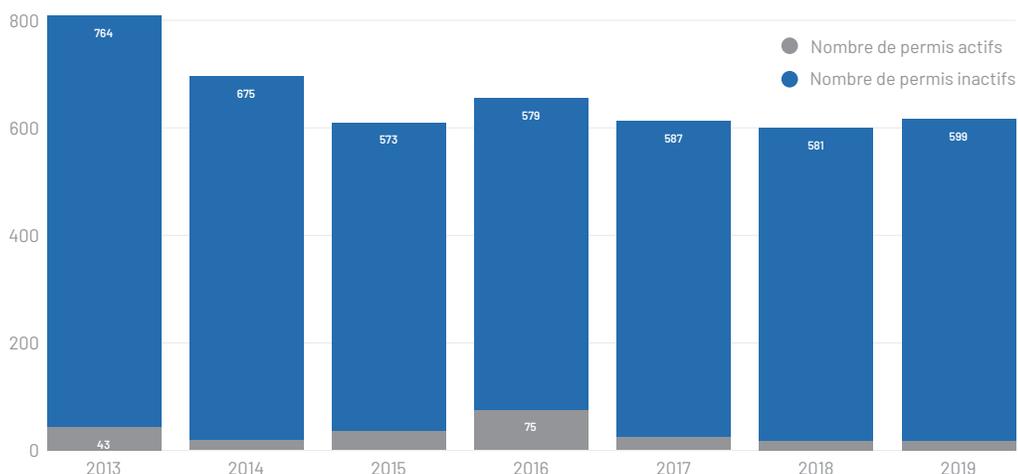
Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Le nombre de permis de chasse commerciale aux phoques est relativement important comparativement au nombre de phoques abattus. Les titulaires renouvellent chaque année leur permis afin de demeurer admissibles en cas où les conditions de chasse et les prix seraient favorables. À la demande de l'industrie, afin de mieux encadrer la formation des chasseurs concernant une chasse sans cruauté, l'émission de nouveaux permis de phoque du Groenland a été suspendue en 2004, et ce jusqu'en 2019. En 2014, le MPO a rendu obligatoire la formation sur l'abattage sans cruauté (méthode à trois étapes²³). Afin de pallier le manque

d'équipage, le MPO a délivré des permis temporaires (renouvelables sur une base annuelle) « d'assistant chasseur » pour le phoque du Groenland jusqu'en 2018. En 2019, ce sont 599 permis de phoques qui ont été délivrés, cependant seulement 17 chasseurs ont été actifs au cours la période. En moyenne, ce sont 622 permis par année qui ont été délivrés entre 2013 et 2019, avec une moyenne de 33 chasseurs ayant effectué des captures au cours de la période. Il est à noter que le nombre de chasseurs actifs est une estimation basée sur la catégorie de bateaux utilisés au cours de l'année; il doit donc être considéré avec prudence (Graphique 3-15).

23. Les trois étapes : 1. Frappe – Le chasseur doit abattre l'animal par balle ou en l'assommant sur le dessus du crâne, soit avec une arme à feu, soit avec un hakapik ou un gourdin. 2. Vérification – Après l'abattage (soit avec une arme à feu, soit avec un hakapik ou un gourdin), le chasseur doit palper les deux côtés du crâne pour vérifier qu'il est bien fracassé. Cette technique lui permet de s'assurer que le phoque est irréversiblement inconscient ou qu'il est mort. 3. Saignée – Avant d'enlever la peau du phoque, le chasseur doit saigner l'animal durant au moins une minute en sectionnant les deux artères axillaires situées en dessous des nageoires avant. La saignée garantit la mort du phoque.

Graphique 3-15. Évolution du nombre de permis et du nombre de chasseurs actifs des Îles-de-la-Madeleine. 2013-2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

3.2.2. Mariculture

Depuis 2013, l'industrie de la mariculture aux Îles-de-la-Madeleine est constituée de quatre entreprises et repose sur la culture de trois espèces principales, soit la moule, le pétoncle et l'huître, cette dernière étant la principale espèce cultivée par la majorité des entreprises (Tableau 3-1).

Au fil du temps, il y a eu des changements importants dans les espèces cultivées. La production de moules a été délaissée au bénéfice de celle des huîtres en

raison des conditions environnementales de plus en plus propices à son élevage (réchauffement climatique) et des méthodes de production qui s'avèrent plus efficaces, notamment lorsqu'on utilise des structures rigides mettant les huîtres à l'abri de la prédation des canards. Il faut par ailleurs mentionner que l'élevage de la moule ne s'est jamais avéré rentable, et ce, malgré certaines avancées biotechniques, d'où l'arrêt des activités de production en 2012.

Tableau 3-1. Présentation des entreprises de mariculture aux Îles-de-la-Madeleine et de leur principale espèce cultivée, 2019

Nom de l'entreprise	Principale espèce cultivée
Les moules de culture des Îles inc.	Moule
La moule du large inc.	Huître
Grande-Entrée Aquaculture inc.	Huître
Les huîtres Old Harry inc.	Huître

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2020

Le nombre de personnes employées par cette industrie était très variable entre 2013 et 2019. L'année 2019 affichait le nombre le plus bas, soit 25 comparativement à 40 en 2013 (-38 %). Cette baisse est principalement attribuable à la diminution progressive des activités de production de pétoncles en raison des rendements initiaux faibles et des conditions d'exploitation, activités qui au tournant des années 2010 comptaient pour 50 % de tous les emplois en mariculture aux Îles.

Les volumes de production étaient relativement stables, soit en moyenne 299 tonnes entre 2013 et 2019. En 2019, 304 tonnes étaient comptabilisées pour l'ensemble des entreprises. Cependant, les valeurs de production ont été en constante progression, passant de 774 000 \$ à 2 592 000 \$ entre 2013 et 2019, soit une augmentation de 234 % (Tableau 3-2), attribuable au fait que certaines entreprises ont commencé à produire des huîtres plutôt que des moules, et que le prix de vente des huîtres sur le marché a augmenté.

Tableau 3-2. Présentation des volumes et valeurs produites par les entreprises, du nombre d'employés et des différentes espèces cultivées, 2013-2019

Année	Nombre d'entreprises	Espèces cultivées	Nombre d'emplois	Volume (tonnes)	Valeur (milliers\$)
2013	4	Moule, pétoncle, huître	40	305	774
2014	4	Moule, pétoncle, huître	37	320	913
2015	4	Moule, pétoncle, huître	29	305	1175
2016	4	Moule, pétoncle, huître	26	257	1230
2017	4	Moule, pétoncle, huître	33	315	2 058
2018	4	Moule, pétoncle, huître	30	289	2 157
2019	4	Moule, pétoncle, huître	25	304	2 592

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2020

Les entreprises de mariculture des Îles-de-la-Madeleine se démarquent par leur volume et la valeur de leur production, soit 83 % et 75 % respectivement de l'ensemble de la production du Québec maritime. La production d'huîtres, mise en place et développée au cours des dernières années, permet particulièrement au secteur de la mariculture d'étendre son importance au sein de l'industrie. Cette croissance est par ailleurs soutenue par la mise en place du Cadre de développement aquacole du Québec qui découle du Plan de développement

sectoriel en aquaculture commerciale 2010-2013. À titre de rappel, ce plan visait à positionner l'aquaculture commerciale comme composante importante du développement durable du Québec, tout en répondant aux attentes et aux préoccupations qui étaient formulées par l'industrie. L'établissement d'une aire maricole, mais aussi le développement de secteurs de mariculture au large de Cap-aux-Meules, ont contribué à la croissance du secteur lors des dernières années.

3.2.3. Transformation des poissons et fruits de mer

Ventes déclarées volontairement par les acheteurs à quai de produits marins²⁴

Selon les données collectées sur une base volontaire par le MPO auprès des acheteurs à quai de produits marins (AQPM) dans le Québec maritime, le nombre d'intervenants dans cette industrie s'élevait à 13 entreprises aux Îles-de-la-Madeleine en 2019, soit environ 18 % du total recensé pour l'ensemble des trois secteurs maritimes. Leur approvisionnement en matière première provenait presque en totalité des pêcheurs ayant débarqué sur les Îles. Plus précisément, en 2019, leurs achats à quai représentaient 97 % des valeurs d'achat contre 3 % pour les achats effectués auprès d'autres usines locales (commerce inter-usine).

Les ventes déclarées par les AQPM aux Îles-de-la-Madeleine s'élevaient 132 M\$ en 2019, soit un total supérieur à la moyenne de la période 2013-2019 estimée à 107,5 M\$. Parmi les AQPM du Québec maritime, celles aux Îles se situaient au second rang en 2019 avec 22 % des valeurs des ventes totales déclarées. La Gaspésie-Bas-Saint-Laurent dominait avec 360 M\$ (59 %) et la Côte-Nord complétait avec 117 M\$, soit 20 % (Graphique 3-16).

Graphique 3-16. Évolution de la valeur des ventes déclarées volontairement par secteur maritime, 2013-2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

24. Ces données ne couvrent pas l'ensemble du secteur de la transformation de produits marins au Québec. Il ne s'agit que des AQPM localisés en secteur maritime (Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord et Gaspésie-Bas-St-Laurent) qui ont acheté des débarquements au Québec et pour lesquelles le MPO assure un suivi. À noter que ces données sont sur une base volontaire et pourraient ne pas toujours représenter la réalité avec précision. Ces informations sont donc présentées à titre indicatif seulement (véhiculer avec prudence). Par ailleurs, il ne s'agit pas de la production des usines de transformation, car les quantités non vendues ne sont pas prises en considération dans les données.

L'importance socioéconomique des principales industries du secteur des pêches aux Îles-de-la-Madeleine est en constante augmentation sur le plan tant des captures que de la rentabilité, notamment pour la pêche au homard et au crabe des neiges, les deux espèces les plus lucratives du territoire madelinot.

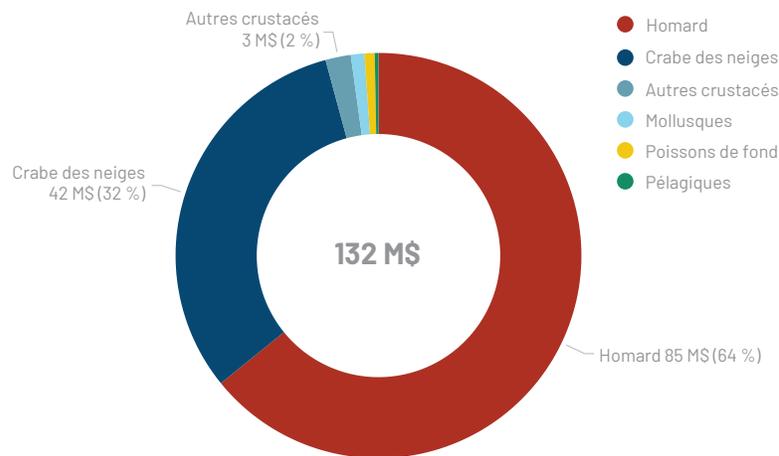


Durant la période 2013-2019, la valeur des ventes déclarées par les AQPM de l'archipel a été en augmentation. Entre 2018 et 2019, les valeurs ont augmenté d'environ 31 %, passant de 101 M\$ à 132 M\$.

Les activités de l'industrie de la transformation sont directement reliées à la demande du marché. Par conséquent, celles-ci sont principalement axées sur les crustacés les plus demandés par les consommateurs. En 2019, le homard était l'espèce la plus importante en matière de valeur avec 85 M\$, soit 64 % parmi l'ensemble des espèces transformées aux Îles-de-la-Madeleine. Par rapport à l'ensemble du Québec maritime, la proportion de cette espèce

parmi toutes les espèces transformées représentait plus de 38 % (235 M\$). Le crabe des neiges était la seconde espèce transformée avec 42 M\$, soit 32 % des ventes déclarées aux Îles et un peu moins de 16 % des ventes dans le Québec maritime. Les autres crustacés se plaçaient au troisième rang avec 3 M\$, soit 2 %. Les mollusques représentaient une part marginale de 1 % (1 M\$). Les autres espèces étaient les poissons de fond et les poissons pélagiques, qui complétaient les productions des usines des Îles avec respectivement 1 M\$ (soit un peu moins de 1 %) et 0,39 M\$ (0,3 %) (Graphique 3-17).

Graphique 3-17. Répartition de la valeur des ventes déclarées volontairement, Îles-de-la-Madeleine, 2019



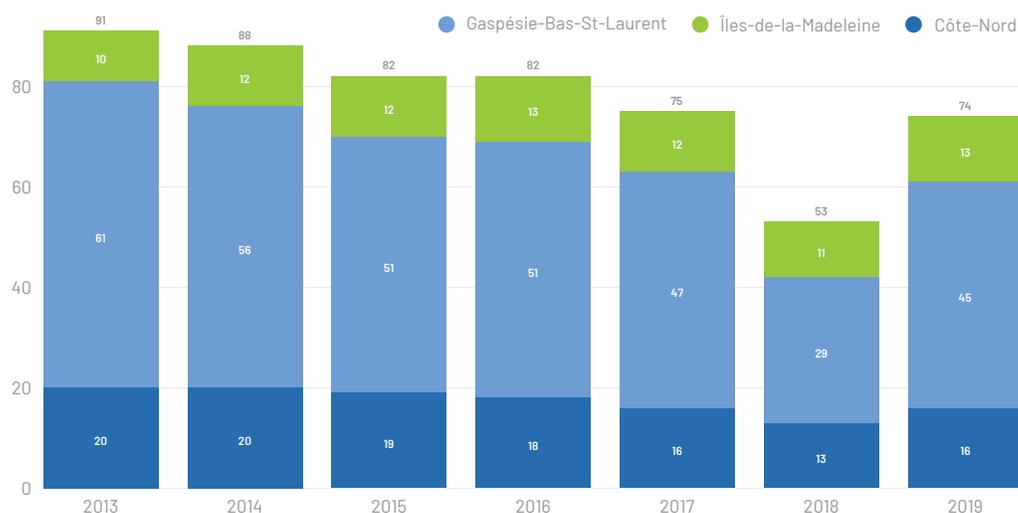
Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Acheteurs à quai de produits marins

De 2013 à 2019, le nombre d'AQPM dans l'archipel est passé de 10 à 13, soit une augmentation de 30 % (Graphique 3-18). En dépit de cette augmentation, le nombre d'AQPM est resté relativement stable pendant

cette période, mais demeure le plus faible dans le Québec maritime (18 %), soit trois fois inférieur à celui dans les usines en Gaspésie-Bas-Saint-Laurent.

Graphique 3-18. Nombre d'acheteurs à quai des produits marins, secteurs maritimes, 2013-2019



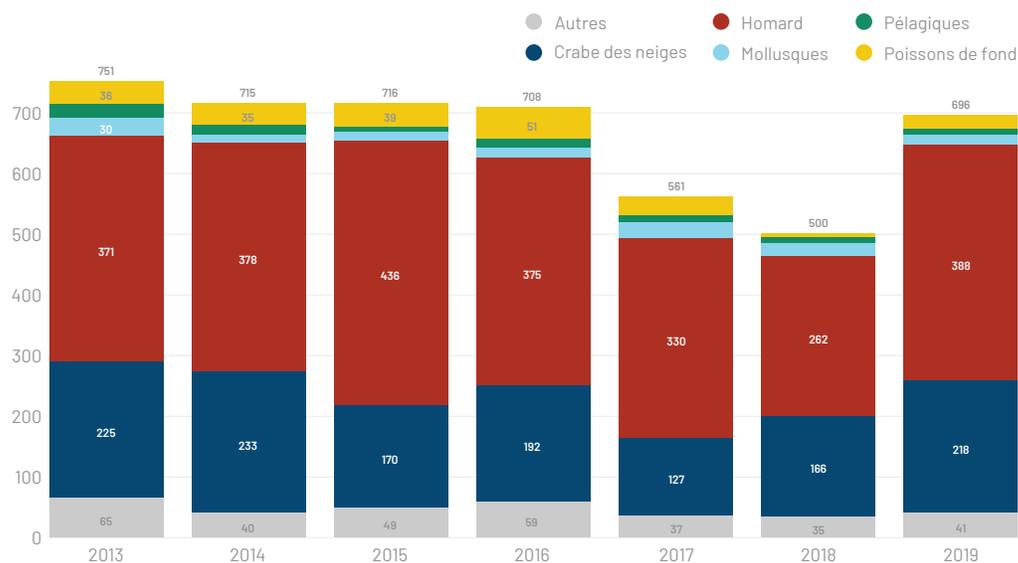
Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Emplois du secteur de la transformation

De 2013 à 2019, le nombre d'emplois estimés²⁵ dans les entreprises d'AQPM aux Îles-de-la-Madeleine est passé de 751 à 696, soit une diminution de plus de 7 % (Graphique 3-19). Dans l'ensemble du Québec

maritime, cette diminution du nombre d'emplois dans les AQPM était de 17 %, passant de 4 628 en 2013 à 3 819 en 2019.

Graphique 3-19. Ventilation des emplois par espèce transformée, Îles-de-la-Madeleine, 2013-2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

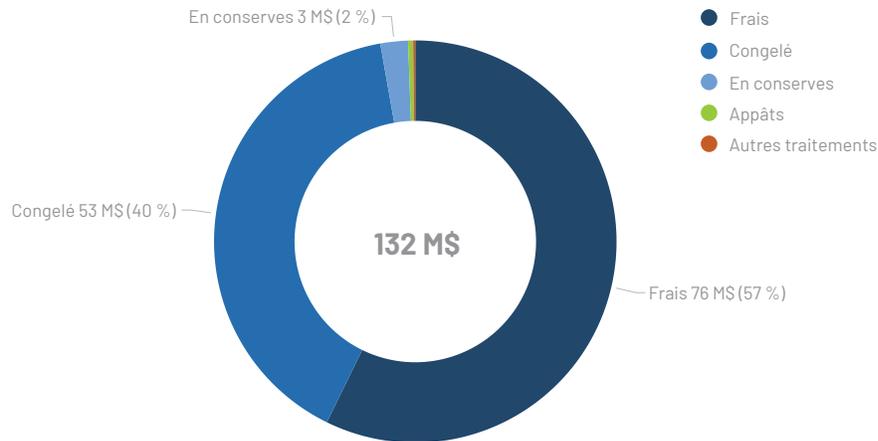
25. À noter que ces informations ne sont pas ventilées par espèce étant donné que les données ne sont pas disponibles. L'effort de transformation est différent selon l'espèce et varie entre d'une entreprise à une autre.

Produits

Les produits marins vendus par les AQPM des Îles-de-la-Madeleine sont essentiellement des produits frais et congelés (crus ou cuits). Leur valeur en 2019 était respectivement de 76 M\$ (57%) et 53 M\$ (40%). Les produits en conserve

représentaient 3 M\$, soit 2% de l'ensemble des ventes effectuées par ces AQPM. La proportion des ventes selon les différents types de produits est par ailleurs similaire d'année en année (Graphique 3-20).

Graphique 3-20. Répartition des types de produits transformés, Îles-de-la-Madeleine, 2019

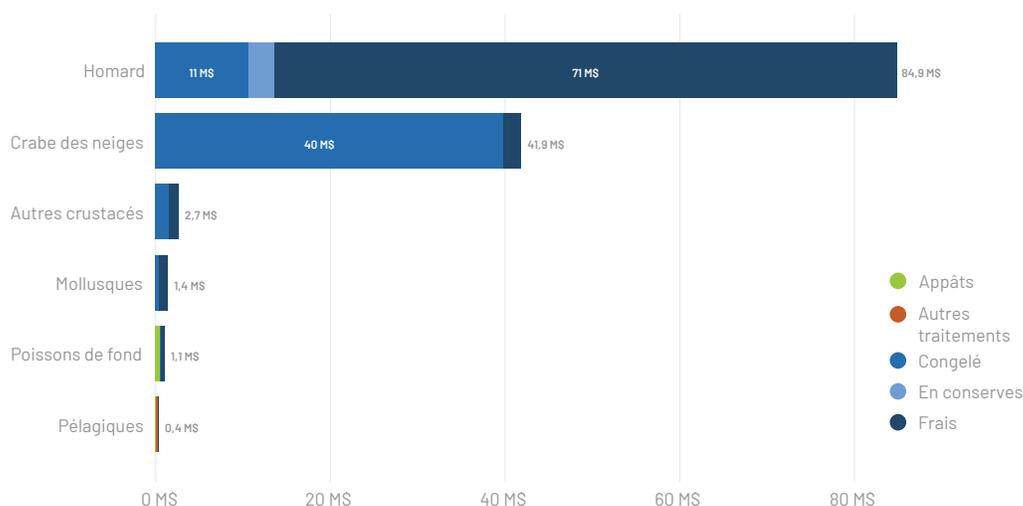


Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

En 2019, la transformation de homard aux Îles, qui représentait 85 M\$ en ventes déclarées par les acheteurs, était essentiellement composée de homard frais avec 71 M\$ (84% de l'ensemble des ventes de produits de homard) et de homard congelé avec 11 M\$ (13%). Le reste des produits transformés à base de homard totalisaient 3 M\$ (3%). Ces derniers étaient des tartinades, des pâtés et du tomalli (pâte de homard) vendus en conserve. Le crabe des neiges était quasi exclusivement vendu sous forme « congelée et cuite » et représentait près de 40 M\$ de ventes des AQPM madelinots en 2019, soit 95% de

la valeur des ventes totales de l'espèce. Le reste était vendu frais (2 M\$, soit 5%). Les autres crustacés et mollusques se vendaient soit frais, soit en conserve ou congelés, ce qui représente respectivement 2 M\$ (52%) et 2 M\$ (48%) des ventes. Les poissons de fond étaient vendus sous forme d'appât (0,5 M\$, soit 45%), mais aussi frais (0,4%) et congelés (0,2 M\$). Pour les poissons pélagiques, la majorité était transformée en appâts (0,2 M\$ sur 0,4 M\$) et ils pouvaient être vendus frais, congelés et d'autres façons (produits fumés ou boucanés) (Graphique 3-21).

Graphique 3-21. Répartition des types de produits par espèce transformée, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

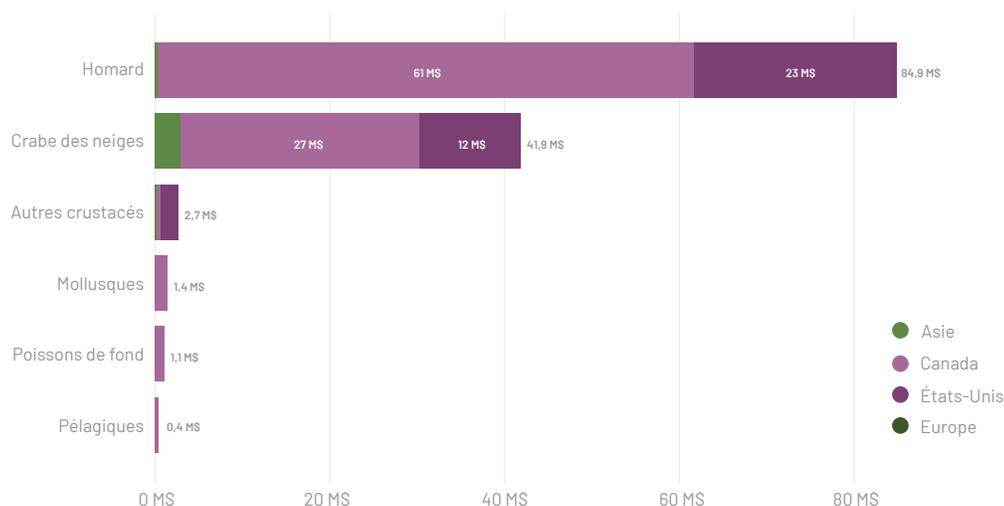
Commercialisation

Les produits issus des AQPM des Îles-de-la-Madeleine sont commercialisés sur trois marchés principaux : le marché local et interprovincial du Canada, celui des États-Unis et celui de l'Asie (surtout au Japon). D'autres marchés sont aussi ciblés, comme ceux des pays de l'Europe, tels que la France et l'Espagne. Selon les données des ventes déclarées par les AQPM, en 2019, la majorité des ventes de homard s'est réalisée sur le marché du Canada avec 61 M\$ (72 %), alors que les États-Unis étaient le deuxième marché d'importance avec 23 M\$ en matière de valeur de ventes (27 %). Le marché asiatique complétait les ventes de homard avec 0,3 M\$ (1 %). Sur la période de 2013 à 2019, les ventes moyennes de homard sur le marché domestique s'élevaient à 38 M\$, représentant une augmentation de 63 % pour 2019. Les ventes destinées au marché américain étaient de 21 M\$, soit une augmentation de 9 % pour la même année. Il est important de mentionner qu'entre 2016 et 2017, les ventes de homard sur le marché domestique ont augmenté de 64 %, entre autres, dû à la hausse des débarquements découlant de l'augmentation de la

biomasse de homard dans les années précédentes. En effet, depuis 2013, les quantités ont augmenté chaque année sauf en 2016. Pour le crabe des neiges, les ventes suivaient la même tendance avec 27 M\$ (65 %) pour le marché canadien et 12 M\$ (28 %) pour le marché américain. L'Asie représentait le troisième marché en importance avec 3 M\$ (7 %). Pour les autres espèces comme les mollusques (1,4 M\$), les poissons de fond (1,1 M\$) et poissons pélagiques (0,4 M\$), l'ensemble des ventes s'est réalisé sur le marché canadien en 2019. Pour les autres crustacés, tels que le crabe commun et crabe araignée, la majorité des ventes était destinée au marché américain avec 2 M\$, soit 74 % des ventes totales. Les marchés canadiens et asiatiques suivent avec respectivement 0,4 M\$ (14 %) et 0,3 M\$ (10 %). Le Graphique 3-22 sur la répartition des marchés de vente indique que le marché du Canada demeure dominant. Toutefois, il est important de noter que les usines peuvent faire appel à des intermédiaires canadiens qui exportent par la suite leurs produits à l'extérieur du pays²⁶.

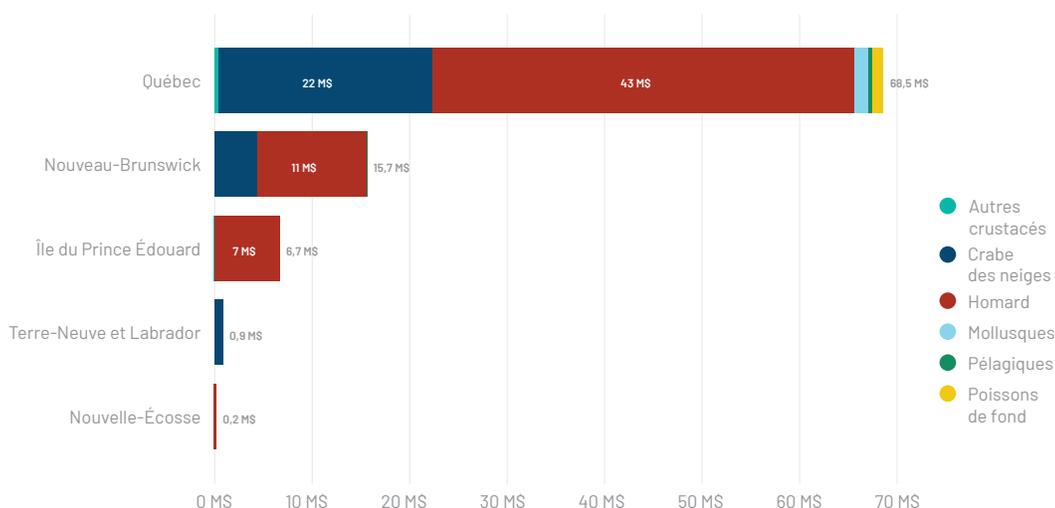
26. Ces informations ne sont pas disponibles au MPO.

Graphique 3-22. Répartition des marchés de vente par espèce transformée, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Graphique 3-23. Répartition des marchés de vente par espèce transformée, Îles-de-la-Madeleine, 2019

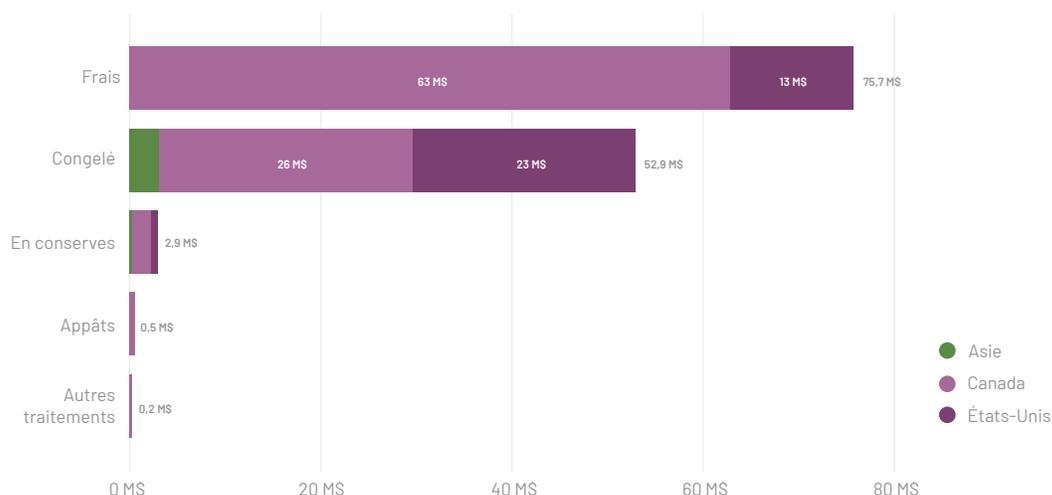


Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Les produits frais représentaient la majorité des ventes en 2019, avec un total de 76 M\$ (57 % sur l'ensemble des produits vendus). C'est dû au homard, la principale espèce pêchée aux Îles, qui est vendu principalement frais/vivant. Les produits congelés se classaient en seconde position avec 53 M\$ (40 %) et les produits en conserve suivaient avec 3 M\$ (2 %). À noter que la part des produits frais a augmenté de 13 % en 2019 comparativement à la moyenne de 2013-2019. En revanche, les produits congelés ont subi une baisse de 10 % comparativement à la moyenne de 2013-2019. Il en est de même pour la part des produits en conserve, qui a diminué de 46 %.

En 2019, la majorité des produits frais s'est vendue sur le marché canadien, pour une valeur de 63 M\$ (86 % des ventes)(Graphique 3-23). Les 14 % restant (13 M\$) sont attribuables aux États-Unis. Au Canada, la vente des produits frais en provenance des Îles-de-la-Madeleine a augmenté de 6 % en 2019 par rapport à la moyenne 2013-2019. Les produits congelés sont également vendus en majorité au Canada (26 M\$, 50 %) et les États-Unis sont juste derrière (23 M\$, 44 %). Le marché asiatique complétait les parts de ventes de produits congelés (3,2 M\$, 6 %). Les ventes de produits en conserve suivaient la même tendance avec une majorité vendue au Canada pour 2 M\$ (69 %), 0,6 M\$ aux États-Unis (21 %) et 0,3 M\$ en Asie (10 %)(Graphique 3-24).

Graphique 3-24. Répartition des marchés de ventes par type de produits transformés, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

3.2.4. Pêche récréative

Aperçu

La pêche récréative aux Îles-de-la-Madeleine comprend la cueillette de mollusques sur les plages à marée basse et les pêches aux poissons de fond et au maquereau en mer ou à partir d'un quai. Divers facteurs entrent en ligne de compte dans l'estimation de la capture de ces espèces chaque année, notamment les conditions météorologiques, le nombre de zones coquillères fermées et leur durée de fermeture, ainsi que le nombre de pêcheurs récréatifs actifs.

Ces données sont issues des meilleures estimations possibles des quantités pêchées qui échappent au processus normal de cueillette des données de débarquements. Comme elles demeurent des estimations, elles doivent être considérées avec prudence. Sur la période de 2013 à 2019, les quantités estimées aux Îles-de-la-Madeleine sont en moyenne de 89 tonnes pour une valeur moyenne de 133 250 \$.

Espèces visées

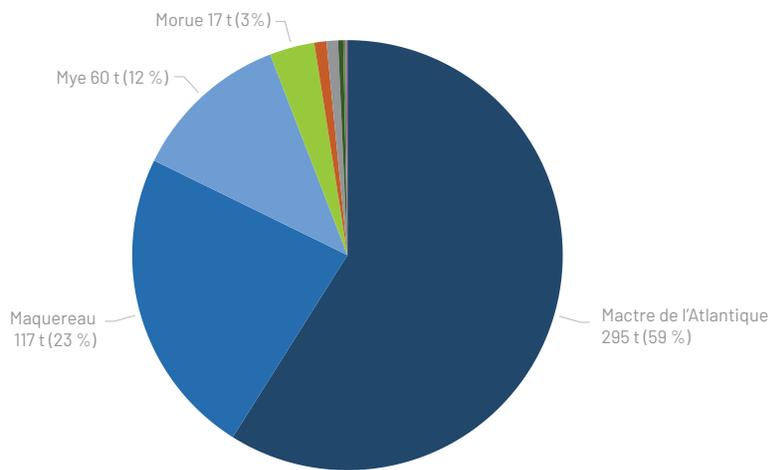
Les principales espèces visées au cours de la période 2013-2019 par les pêcheurs récréatifs de l'archipel sont la mactre de l'Atlantique, le maquereau et la mye avec des parts de volume estimées, respectivement, de 59 %, 23 % et 12 % (Graphique 3-25). Les autres espèces capturées en faible quantité sont la morue, la moule, la plie rouge, le couteau de l'Atlantique, la plie canadienne et la limande en queue jaune. Sur la

base des prix aux débarquements commerciaux, les valeurs estimées pour la période plaçaient la mactre de l'Atlantique en première position avec 41 % des parts en matière de valeur. L'espèce était suivie par la mye avec 29 % et le maquereau avec 19 %. La morue, la plie rouge et la moule suivent avec respectivement 5 %, 2 % et 2 %. Les valeurs estimées des autres espèces étaient marginales.



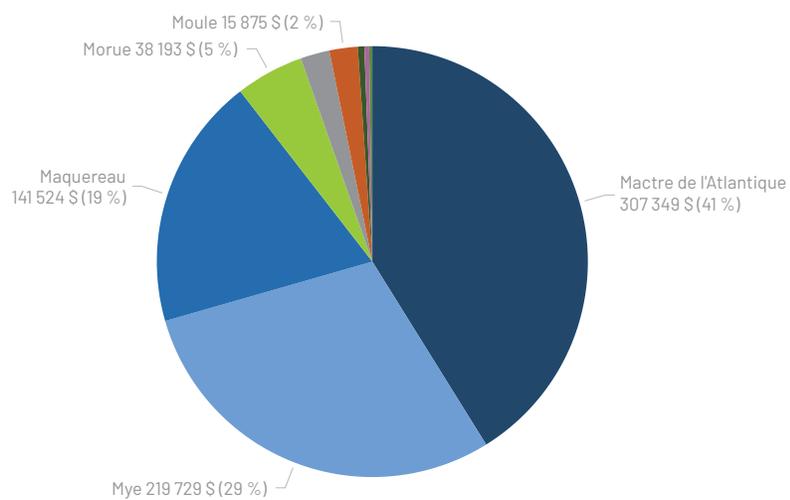
Graphique 3-25. Répartition des quantités (a) et valeurs estimées (b) des pêches récréatives aux Îles-de-la-Madeleine, 2013-2019

(a)



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

(b)



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Effectifs

Le nombre de pêcheurs récréatifs aux Îles-de-la-Madeleine est une estimation réalisée en fonction des quantités moyennes de chaque espèce capturée issues d'estimation du secteur maritime (étude sur la pêche récréative en eau salée réalisée

en 2012). En 2019, les estimations de pêcheurs présentent le total le plus élevé de la période d'étude avec 7 593 intervenants pour trois espèces principales qui sont, par ordre d'importance, la mye, la mactre de l'Atlantique et la morue (Tableau 3-3).

Tableau 3-3. Estimation du nombre de pêcheurs récréatifs aux Îles-de-la-Madeleine, 2013 – 2019

Catégorie	Espèce	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mollusques	Couteau de l'Atlantique	67	67	38	91	45	30	45
	Mactre de l'Atlantique	765	953	272	953	953	924	1 089
	Moule	34	45	45	45	23	23	11
	Mye	2 721	2 948	907	953	953	1 905	1 542
Poissons de fond	Limande à queue jaune	0	0	0	102	102	76	45
	Morue	529	378	529	1 134	1 058	1 028	984
	Plie canadienne	113	114	114	34	34	34	35
	Plie rouge	340	114	114	545	545	271	249
Pélagiques	Maquereau	652	680	1 134	1 588	2 948	1 275	3 402
Total général		4 911	5 714	2 589	5 904	6 912	5 786	7 593

Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

Entreprises

Quelques entreprises des Îles-de-la-Madeleine ont développé des activités récréotouristiques basées sur la pêche récréative et sa tradition aux Îles-de-la-Madeleine. Certaines proposent des sorties de pêche au maquereau, notamment des excursions en mer avec levée de casiers pour homard et de la pêche aux coques (myes). Enfin, d'autres entreprises offrent des services d'interprétation en

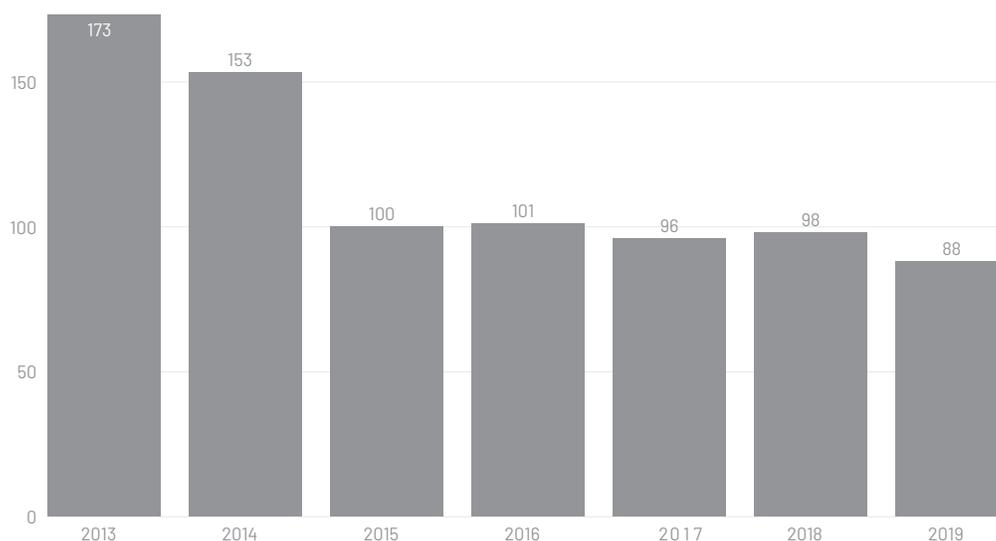
lien avec la culture du pétoncle dans la lagune et des activités connexes. Il est également pertinent de mentionner que des pêcheurs récréatifs collaborent directement avec des capitaines-propriétaires d'embarcation commerciale pour des sorties en mer de pêche récréative au maquereau ou aux poissons de fond.

Chasse au phoque pour usage personnel

Depuis 1995, à la suite d'un changement d'orientation dans la *Politique d'émission des permis pour la pêche commerciale dans l'est du Canada*, les habitants des localités adjacentes aux zones de chasse de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec peuvent chasser des phoques pour leur consommation personnelle (sans droit de vente, d'échange, etc.). Certains Madelinots chassent le phoque du Groenland ou le phoque gris pour leur usage personnel, ce qui peut s'apparenter à de la pêche (chasse) sportive.

Depuis 2010, un dégel sur les permis de phoques pour usage personnel (phoque du Groenland et phoque gris) est instauré et autorise l'abattage de 6 phoques sur une base annuelle. Comme cette chasse se fait généralement à pied, un nombre peu significatif de chasseurs en font l'usage. Ainsi, sur la période 2013-2019, avec près de 173 permis délivrés en 2013, la tendance est à la baisse avec 88 permis émis (Graphique 3-26). Par ailleurs, plusieurs Madelinots prennent le permis pour encourager la pratique.

Graphique 3-26. Évolution du nombre de permis de chasse au phoque pour usage personnel délivrés, 2013-2019



Source : Pêches et Océans Canada, compilation des Services stratégiques, région du Québec, 2021

3.2.5. Services fédéraux et provinciaux

Deux organismes fédéraux et deux organismes québécois chargés directement du secteur des pêches et de la mariculture (gestion, conservation et protection des ressources maritimes, et recherche), ont des bureaux et du personnel basés aux Îles-de-la-Madeleine. Les organismes fédéraux sont le Pêches et Océans Canada (MPO) et l'Agence

canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Les organismes provinciaux sont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et Merinov, un organisme à but non lucratif responsable de la gestion administrative et opérationnelle du centre collégial de transfert technologique du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Ministère des Pêches et Océans Canada

Le rôle principal du MPO est de protéger et de gérer les pêches du Canada, y compris l'aquaculture, tout en travaillant en collaboration avec les pêcheurs, les collectivités côtières et les peuples autochtones afin d'assurer une prospérité durable. Ses efforts visent l'atteinte d'objectifs stratégiques qui sont la gestion durable des pêches et de l'aquaculture, la prospérité économique des secteurs maritimes et des pêches, la protection des océans et des autres écosystèmes aquatiques du Canada contre les répercussions négatives, et la navigation en toute sécurité des navires commerciaux et des plaisanciers. Les activités de ce ministère sont régies par trois principales lois qui soutiennent les pêches et la mariculture, soit la *Loi*

sur les pêches, la *Loi sur les océans*, et la *Loi sur les espèces en péril*.

À l'échelle nationale, le MPO comptait, pour l'exercice 2019-2020, 12 700 ETP et avait dépensé 2 559 M\$ en salaires et 547 M\$ en fonctionnement. Le bureau du secteur des Îles-de-la-Madeleine comptait 19 ETP et avait dépensé 1 135 054 \$ en salaire et 415 033 \$ en fonctionnement. Ces dépenses ont été effectuées par les directions de la Gestion des pêches (secteur des Îles), de la Gestion des ressources ainsi que de Conservation et Protection, et par le programme des Ports pour petits bateaux, aux fins d'entretien général et de dragage des infrastructures portuaires aux Îles-de-la-Madeleine.

Agence canadienne d'inspection des aliments

L'ACIA vise à atténuer les risques liés à la salubrité des aliments en concevant des normes pour les produits et les procédés relatifs aux poissons et aux produits de la mer, et vérifie la conformité à celles-ci. Ces normes permettent d'obtenir une qualité, une innocuité et une identité acceptables pour les poissons et les produits de la mer transformés dans les établissements agréés par le gouvernement fédéral ou importés au Canada. L'ACIA a la responsabilité, entre autres, d'agréer et d'inspecter les établissements de transformation. Un établissement de transformation doit implanter un « Programme de gestion de la qualité » (PGQ) pour se conformer aux normes. L'ACIA est également responsable de certifier les produits destinés à l'exportation.

Par ailleurs, l'ACIA assume un rôle directeur dans l'administration du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques (PCCSM). Elle est responsable du contrôle de la manutention, de l'entreposage, du transport, de la transformation

et de l'étiquetage des mollusques y compris les importations (Règlement sur la salubrité des aliments au Canada) et du programme de contrôle des biotoxines marines (*Loi sur les pêches* et règlements d'application). Elle fait la liaison avec les gouvernements étrangers sur les questions relatives à la salubrité des mollusques. L'ACIA maintient notamment un programme de surveillance des biotoxines dans les secteurs coquilliers pour appuyer les activités du MPO et ses propres activités. L'ACIA est donc en lien avec le secteur des pêches et de la mariculture au niveau de l'industrie de la transformation des produits marins, mais également de la pêche récréative aux mollusques.

Au Canada, l'ACIA employait en 2019 environ 6 056 équivalents temps plein et dépensait 606 M\$ en salaire et 146,3 M\$ en fonctionnement (Agence canadienne d'inspection des aliments, 2021). Pour les Îles-de-la-Madeleine, l'ACIA a dépensé, en 2019-2020, 153 000 \$ en salaires et 13 100 \$ en fonctionnement. Elle employait deux équivalents temps plein.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Le MAPAQ, et plus précisément le bureau du sous-ministre adjoint responsable des pêches et de l'aquaculture commerciales, a le mandat de travailler au positionnement général de l'industrie des pêches et de l'aquaculture dans les régions maritimes et les eaux intérieures, d'accroître la capacité d'adaptation continue de l'industrie et d'assurer l'adéquation de l'offre et de la demande de produits aquatiques commerciaux. Le bureau du sous-ministre adjoint regroupe la direction des analyses et des politiques, et la direction de l'aquaculture et du développement durable, et compte quatre

directions régionales, dont la direction régionale des Îles-de-la-Madeleine.

Le MAPAQ comptait, en 2019-2020, 1 610 employés et a dépensé 601,5 M\$ en salaires et fonctionnement (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2020). Pour le volet pêche et aquaculture du mandat relevant de ses responsabilités, le bureau des Îles-de-la-Madeleine employait 10 personnes à temps plein et a dépensé en tout 928 182 \$, dont 735 778 \$ en salaires et 192 404 \$ en fonctionnement.

Merinov

Créé en juin 2010, Merinov est un centre intégré de recherche industrielle spécialisé en technologies des pêches, de l'aquaculture, de la transformation et des bioressources marines. Il a été fondé par le MAPAQ et le Cégep de la Gaspésie et des Îles, ainsi que de l'Université du Québec à Rimouski. Le Cégep de la Gaspésie et des Îles lui a confié la gestion administrative et opérationnelle de son accréditation de Centre collégial de transfert technologique et de ses activités de recherche, de transfert technologique, d'aide technique, de veille et de diffusion. Cet organisme à but non lucratif compte quatre centres au Québec, soit les centres de Gaspé (siège social), de Grande-Rivière, des Îles-de-la-Madeleine et de la

Côte-Nord. Merinov a pour mission de contribuer, par la recherche et le développement, le transfert et les activités techniques à l'innovation, à la compétitivité et au développement durable de l'industrie québécoise de la pêche, de l'aquaculture et de la valorisation de la biomasse marine, tout en favorisant le développement de l'expertise de ces secteurs.

En 2019, l'organisme employait 114 employés. Le bureau des Îles-de-la-Madeleine en comptait 11,92 ETP, soit plus de 10 % des emplois totaux de l'organisme. Ses dépenses s'élevaient à 799 171 \$ en salaire et 500 000 \$ en fonctionnement.

3.3. Analyse pré-COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'éclosion du virus COVID-19 était devenue une pandémie. Cette situation a créé beaucoup d'incertitude sur les marchés mondiaux et a eu des répercussions économiques sur plusieurs industries, dont celle de la pêche et de la transformation de produits marins. À cet égard, Mme Esther Duflo (co-lauréate du prix Nobel d'économie 2019) estime qu'il est impossible de faire des prévisions fiables sur les impacts économiques de la COVID-19 avec les informations actuelles. De ce fait, l'analyse des retombées

économiques du secteur de la pêche et de la mariculture aux Îles-de-la-Madeleine se concentre seulement sur les périodes 2013 à 2019 afin de dégager les tendances dans un contexte pré-Covid-19. Autrement dit, dans le cadre de la présente étude, la pandémie est actuellement considérée comme étant un choc ponctuel qui devrait se résorber dans les années à venir (hypothèse de travail). Les résultats qui en découlent ne tiennent donc pas compte des impacts durant l'année 2020²⁷ ainsi que des événements futurs qui demeurent, pour l'instant, difficiles à prévoir.

3.4. Synthèse : Volet II

Depuis les dernières années, l'importance socioéconomique des principales industries du secteur des pêches aux Îles-de-la-Madeleine est en constante augmentation sur le plan tant des captures que de la rentabilité, notamment pour la pêche au homard et au crabe des neiges, les deux espèces les plus lucratives du territoire madelinot. La mariculture, dont la valeur ne cesse d'accroître depuis 2013, a également une part notable dans la production. À la lumière des informations mises à jour tout au long de ce document, la région des Îles-de-la-Madeleine contribue de manière significative à l'essor du secteur des pêches et de la mariculture du Québec.

Les travaux subséquents portent précisément sur les retombées économiques. Ce dernier volet permet de dresser un portrait global et une analyse quantitative détaillée démontrant l'importance des activités économiques découlant du secteur de la pêche et de la mariculture aux Îles-de-la-Madeleine, mais également pour l'économie de la province du Québec.

27. Les données recueillies par le ministère sur le secteur de la capture pour l'année 2020 sont encore considérées comme préliminaires. Celles sur la transformation sont en cours de traitement.

Volet III

Retombées économiques du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine (2019)



Volet III

4. Retombées économiques du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine

Les données présentées dans la section 3.2 du deuxième volet de la présente étude mettent l'accent sur l'importance de la contribution du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine à l'économie de l'archipel et à l'économie de la province. En 2019, la contribution de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine était de l'ordre de 31 % de la valeur des débarquements des pêches commerciales du Québec maritime, de 75 % de la valeur de la production maricole et de 22 % de la valeur de la production des usines de transformation des poissons et des fruits de mer. En 2019, la production combinée de ces trois industries représentait un chiffre d'affaires de 238,3 M\$. À ce montant s'ajoutent des dépenses de 3,9 M\$ engagées par des ministères fédéral et provincial aux Îles-de-la-Madeleine concernant des activités d'exploitation et de production des ressources halieutiques.

Ce troisième volet vise à estimer les retombées économiques générées par la contribution économique d'une valeur de 242,2 M\$ du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine. Dans une première section, ce volet passe en revue

une sélection d'études estimant les retombées économiques du secteur de la pêche et de la mariculture (pêches commerciales, mariculture et la transformation des poissons et des fruits de mer) dans différentes régions du monde. La deuxième section, plus théorique, est consacrée aux méthodes utilisées pour estimer les retombées économiques, soit le modèle intersectoriel statistique du Québec et les multiplicateurs provinciaux d'entrées-sorties. Dans une troisième section, les données utilisées pour simuler les retombées économiques sont présentées. Cela comprend, entre autres, les données provenant des trois principales industries (pêche commerciale, mariculture et secteur de la transformation des poissons marins et des fruits de mer) du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine, et des organismes fédéraux et provinciaux dont le mandat est directement lié à la gestion, à la conservation et à la recherche sur les ressources halieutiques. Les sections suivantes sont consacrées à la présentation et à l'analyse des résultats. Enfin, la synthèse de ce volet est présentée dans la dernière section.

4.1. Revue de la littérature de retombées économiques

Pour plusieurs pays, dont le Canada, les activités reliées au secteur de la pêche en tant qu'industrie primaire constituent le début d'une chaîne de valeur productive pouvant avoir des ramifications importantes dans l'économie. En effet, malgré une contribution moindre à l'échelle mondiale (moins de 2,5 % du produit intérieur brut mondial), la contribution du secteur de la pêche peut atteindre jusqu'à 7 % de l'économie du pays dans certains pays,

notamment dans les pays en développement (Béné et al., 2007). Au Canada, en 2018, la contribution du secteur maritime²⁸ représentait 1,6 %, dont 0,3 % provient de la pêche commerciale, aquaculture, transformation des poissons et des fruits de mer, des estimations du produit intérieur brut (PIB) de l'économie (Statistique Canada, 2021). Au Québec, la contribution de ce secteur est d'environ 0,9 % du PIB de l'économie québécoise.

28. Le secteur maritime regroupe le secteur privé (pêche commerciale, aquaculture, transformation des poissons et des fruits de mer, exploitation et extraction pétrolières et gazières, transport maritime et activités de soutien, construction navale et construction de ports) et le secteur public (Défense nationale, Pêches et Océans Canada, autres ministères fédéraux, ministères provinciaux/territoriaux, universités, ONGE).

Le concept de multiplicateur économique est souvent utilisé dans les recherches sur le secteur halieutique afin de montrer les relations entre ce secteur primaire et les autres secteurs de l'économie. De tels multiplicateurs sont appliqués à la valeur de la production du secteur concerné afin d'évaluer la contribution de ce dernier au PIB du pays ou de la région à l'étude. Dans leur calcul, les effets tant directs qu'indirects des activités de la pêche et de la mariculture sont pris en considération afin de ne pas sous-estimer la contribution de ce secteur en se limitant seulement aux valeurs directes recueillies des comptes nationaux des pays (Sumaila et al., 2007; Kelleher et al., 2009).

Pour la pêche commerciale, la « valeur au débarquement » est la valeur économique directe de ce secteur, et elle est considérée comme le point de départ de l'impact économique total dans l'analyse entrée-sortie (Sumaila et al., 2007; Kelleher et al., 2009). À l'exception de la pêche de subsistance où le poisson est généralement pêché pour l'autoconsommation, la chaîne de valeur de la pêche commerciale ne se termine pas immédiatement après le débarquement. Au contraire, le poisson est vendu sur des marchés où il est destiné aux consommateurs ou à des intermédiaires pour la transformation. À chaque maillon de cette chaîne de valeur, une partie de la valeur de la production de chaque secteur peut être attribuée au secteur de la capture. Ces impacts économiques directs et indirects peuvent se propager dans de nombreux secteurs, allant de l'agriculture et de la foresterie aux services manufacturiers et financiers (Dyck & Sumaila, 2010).

À cet égard, plusieurs approches ont été développées pour capter à la fois les effets directs et indirects pour n'importe quel secteur de l'économie. Une revue

de littérature de ces effets directs et indirects qui découlent des secteurs de la pêche commerciale, de l'aquaculture et de la transformation des poissons et des fruits de mer, suivant des objectifs similaires de cette présente analyse, montre que les méthodes utilisées sont le modèle entrées-sorties, la matrice de comptabilité sociale (MCS) et les modèles d'évaluation économique des pêches (*Fisheries Economic Assessment Models* - FEAM)²⁹ (Tableau 4-1).

Parmi ces modèles, les modèles entrées-sorties sont les plus couramment utilisés dans le secteur de la pêche en raison de leur facilité de calcul et de l'accessibilité de leurs résultats³⁰ (Leung & Pooley, 2001; Hoagland et al., 2005). Ils produisent une description détaillée de la propagation de la demande et présentent un rapport coûts-avantages, en matière de contraintes de données et de temps (coût), d'échelle territoriale, de situation économique de la région concernée, de reproductibilité du modèle, très attractif (Fouqueray, 2016). D'autres formes de modèles utilisant les multiplicateurs d'entrées-sorties ont été également développées, soit pour estimer les effets régionaux, quel que soit le secteur concerné (c'est le cas du modèle intersectoriel du Québec), soit pour déterminer les effets propres au secteur de la pêche (c'est le cas du modèle FEAM aux États-Unis).

Quant à la MCS, elle est appropriée lorsque les analyses portent sur les retombées sociales d'une diminution ou d'une augmentation brutale de la demande pour les biens et services. La MCS estime également les impacts négatifs du choc sur les ménages, mais nécessite la collecte de données coûteuses sur les comportements des ménages (Loveridge, 2004).

29. Représente un modèle d'entrées-sorties exclusivement pour le secteur des poissons et des fruits de mer. Ce modèle permet d'estimer les impacts économiques des produits de la mer au fur et à mesure qu'ils se déplacent dans la chaîne d'approvisionnement en passant de l'extraction de la ressource, à l'usine de transformation, au distributeur et finalement à l'épicier et au restaurant. Les estimations du modèle sont produites au niveau des états, ainsi qu'à l'échelle nationale.

30. Les multiplicateurs sont simplement multipliés par la valeur de production pour obtenir l'impact (direct et/ou indirect) du secteur.

D'autres modèles, tels que le modèle calculable d'équilibre général (MCEG) et les modèles intégrés économétriques d'entrées-sorties (EC-IO), permettent également d'estimer les impacts économiques dans le secteur de la pêche (Seung & Waters, 2006a). Cependant, au regard de l'objectif de cette étude, l'utilisation de ces modèles ne permet pas d'estimer les effets escomptés. D'une part, en plus de la complexité de sa modélisation et de son coût, le MCEG ne distingue pas précisément l'effet d'un choc de dépenses dans l'économie en fonction des secteurs d'activité (Decaluwé et al., 2001). D'autre part, les modèles EC-IO qui sont une combinaison des modèles entrées-sorties et des modèles économétriques nécessitent une estimation à partir d'un modèle économétrique qui utilise des données sur plusieurs individus ou plusieurs années, entraînant un temps considérable pour le développement d'un tel modèle³¹.

Ainsi, le choix d'un type de modèle dépend davantage des données disponibles et des objectifs poursuivis par la modélisation (Vollet, 2013). Dans le cadre du présent projet, l'analyse de la contribution du secteur de la pêche et de la mariculture aux

Îles-de-la-Madeleine vise l'estimation des retombées économiques directes, indirectes et induites. À cet effet, le modèle intersectoriel du Québec, développé par l'ISQ, et les multiplicateurs d'entrées-sorties, développés par Statistique Canada, constituent l'approche la plus appropriée pour estimer ces retombées économiques dans les secteurs de la pêche commerciale, de la mariculture et du secteur de la transformation des poissons et des fruits de mer. Contrairement aux multiplicateurs d'entrées-sorties, le modèle intersectoriel du Québec permet d'estimer plusieurs composantes de retombées économiques en matière de valeur ajoutée et de taxes indirectes³² nettes de subventions à un niveau très détaillé (excluant les effets induits).

Ces deux modèles sont construits à partir des tableaux d'entrée-sorties de l'économie québécoise de 2017 produits par Statistique Canada. Ces tableaux, sous forme de matrice, représentent la quantité de biens et de services que chaque secteur d'activité de l'économie québécoise vend et achète à chacun des autres secteurs d'activités de la province au cours d'une année (Institut de la Statistique du Québec, 2021).

31. Les avantages et inconvénients de chacune de ces méthodes sont discutés par Loveridge (2004), Radtke et al. (2004) et Fouqueray (2016).

32. Le modèle intersectoriel du Québec permet d'estimer les taxes provinciales (TVQ, taxes forfaitaires : environnement, tabac, divertissement, etc.) et fédérales (TPS, taxes et droits d'accise).

Tableau 4-1. Revue de littérature sur la contribution au PIB, au revenu du travail et à l'emploi des secteurs de la pêche commerciale, de l'aquaculture et de la transformation des poissons et des fruits de mer

Auteurs	Modèle	Pays (zone)	Secteur(s)/industrie(s)	Année Ref.	Résultats									
					Contribution au PIB (M\$)		Revenu du travail (M\$)		Emploi					
					Direct	Indirect	Total	Direct	Indirect	Total	Direct	Indirect	Total	
Michaud et al. (2002)	Entrées-sorties	Canada (Québec)	Pêche commerciale Transformation	1998	68	40*	108	41	36*	77	1229	302*	1531	
		Canada (Îles-de-la-Madeleine)	Pêche commerciale Transformation	1998	67	70*	137	34	52*	86	2068	772*	2840	
Canmac Economics Ltd. et al. (2002)	Entrées-sorties	Canada (Île-du-Prince-Édouard)	Pêche commerciale Transformation	Moyenne 1997-1999	15	-	-	8	-	-	464	-	-	
		Canada (Île-du-Prince-Édouard)	Pêche commerciale Transformation	Moyenne 1997-1999	-	-	-	59	-	-	59	-	2173	
Newfoundland and Labrador government-Economics and Statistics Branch (2005)	Entrées-sorties	Canada (Terre-Neuve-et-Labrador)	Pêche commerciale Transformation	Moyenne 2001-2004	248	163*	412	197	113*	310	7800	4821*	12621	
		Canada (Terre-Neuve-et-Labrador)	Pêche commerciale Transformation	Moyenne 2001-2004	203	300*	503	180	232*	412	7002	5298*	12300	
(Seung & Waters, 2006 b)	MCS	États-Unis (Alaska)	Pêche commerciale Transformation	1998	-	-	-	6	11*	17	1432	416*	1848	
		États-Unis (Alaska)	Pêche commerciale Transformation	1998	-	-	-	1	1*	2	237	77*	314	
GSGSiasion & Associates Ltd et al. (2007)	Entrées-sorties	Canada (Colombie-Britannique)	Poissons, fruits de mer	2005	790	510*	1300	475	340*	815	12900	8670*	21570	
		Canada (Colombie-Britannique)	Poissons, fruits de mer	2005	930	221	1453	624	120	957	10098	3416	16961	
Pinfold (2009a)	Entrées-sorties	Canada	Pêche commerciale Transformation	2006	932	566	1796	651	214	1044	22983	2936	31544	
		Canada	Aquaculture	2006	289	205	635	122	102	295	4173	7863	14048	
Pinfold (2009b)	Entrées-sorties	Canada Atlantique	Pêche commerciale Transformation	2006	786	170	1192	541	88	802	9621	2758	15487	
		Canada Atlantique	Pêche commerciale Transformation	2006	174	479	1415	527	175	841	18606	6906	30028	
Gardner et al. (2009)	Entrées-sorties	Canada (golfe du Saint-Laurent)	Pêche commerciale Transformation	2006	228	49	346	157	25	233	2790	800	4491	
		Canada (golfe du Saint-Laurent)	Pêche commerciale Transformation	2006	207	139	410	153	51	244	5396	107	420	
Gardner et al. (2010)	Entrées-sorties	Canada (Nouvelle-Écosse)	Pêche commerciale Transformation	2006	332	204*	536	232	125*	357	3462	3659*	7121	
		Canada (Nouvelle-Écosse)	Pêche commerciale Transformation	2006	175	402*	577	135	258*	393	3710	6255*	9965	
Dyck & Sumaila (2010)**	Entrées-sorties	Canada (Nouveau-Brunswick)	Pêche commerciale Transformation	2008	20	14*	34	9	9*	18	288	228*	516	
		Canada (Nouveau-Brunswick)	Pêche commerciale Transformation	2008	111	44*	155	71	28*	99	1682	701	2383	
Vega et al. (2014)	MCS Agrifood	Afrique	Aquaculture	2005	62	53*	115	26	28*	54	916	913	1829	
		Asie	Aquaculture	2005	-	-	6	-	-	1	-	-	-	
Grealis et al. (2017)	Entrées-sorties	Europe	Poissons, fruits de mer	2010	-	-	133	-	-	35	-	-	-	
		Amérique latine	Poissons, fruits de mer	2010	-	-	36	-	-	9	-	-	-	
National Marine Fisheries Service (2018)	FEAM	Amérique du Nord	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	15	-	-	4	-	-	-	
		Océanie	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	29	-	-	10	-	-	-	
Statistique Canada (2021)	Entrées-sorties	Europe (Irlande)	Poissons, fruits de mer	2018	2275	1180*	3465	-	-	21596	-	-	709135	
		Europe (Irlande)	Poissons, fruits de mer	2018	1236	1530*	2765	-	-	-	-	-	23420	
National Marine Fisheries Service (2018)	FEAM	Europe (Irlande)	Poissons, fruits de mer	2016	687	725*	1412	-	-	-	-	-	10863	
		Europe (Irlande)	Poissons, fruits de mer	2016	117	26	143	-	-	-	476	328	805	
National Marine Fisheries Service (2018)	FEAM	Europe (Irlande)	Poissons, fruits de mer	2016	71	29	100	-	-	-	552	208	760	
		Europe (Irlande)	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	60758	-	-	39905	-	-	1270141	
National Marine Fisheries Service (2018)	FEAM	États-Unis	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	8141	-	-	4912	-	-	124803	
		Californie	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	5659	-	-	3172	-	-	76749	
National Marine Fisheries Service (2018)	FEAM	Floride	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	3048	-	-	2004	-	-	55325	
		Washington	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	3045	-	-	1999	-	-	87201	
National Marine Fisheries Service (2018)	FEAM	Massachusetts	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	2074	-	-	1654	-	-	47151	
		Alaska	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	2282	-	-	1413	-	-	37127	
National Marine Fisheries Service (2018)	FEAM	New Jersey	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	1567	-	-	950	-	-	33081	
		New York	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	1236	-	-	856	-	-	41960	
National Marine Fisheries Service (2018)	FEAM	Maine	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	1023	-	-	752	-	-	36102	
		Louisiane	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	899	-	-	597	-	-	21507	
National Marine Fisheries Service (2018)	FEAM	Texas	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	31784	-	-	21596	-	-	709135	
		Autres***	Poissons, fruits de mer	2016	-	-	31784	-	-	21596	-	-	709135	
Statistique Canada (2021)	Entrées-sorties	Canada	Pêche commerciale Transformation	2018	2275	1180*	3465	-	-	-	11431	7600	23420	
		Canada	Pêche commerciale Transformation	2018	1236	1530*	2765	-	-	-	16489	8548	30713	
Statistique Canada (2021)	Entrées-sorties	Canada	Aquaculture	2018	687	725*	1412	-	-	-	3750	5140	10863	
		Canada	Aquaculture	2018	687	725*	1412	-	-	-	3750	5140	10863	

MCS=Matrice de comptabilité sociale; FEAM= Modèles d'évaluation économique des pêches (Fisheries Economic Assessment Models).

**Les résultats sont exprimés en millions de dollars US

***Virginie, Oregon, New Hampshire, Georgia, Maryland, Rhode Island, Caroline du Nord, Hawaïi, Alabama, Mississippi, Connecticut, Caroline du Sud, Delaware

Les résultats des retombées économiques au Canada, aux États-Unis et en Europe sont exprimés respectivement en dollars canadiens, en dollars US et en euros.

Le total des effets peut parfois inclure les effets induits.

*Inclut les effets induits

Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, compilation à partir de la revue de la littérature.

4.2. Méthodologie

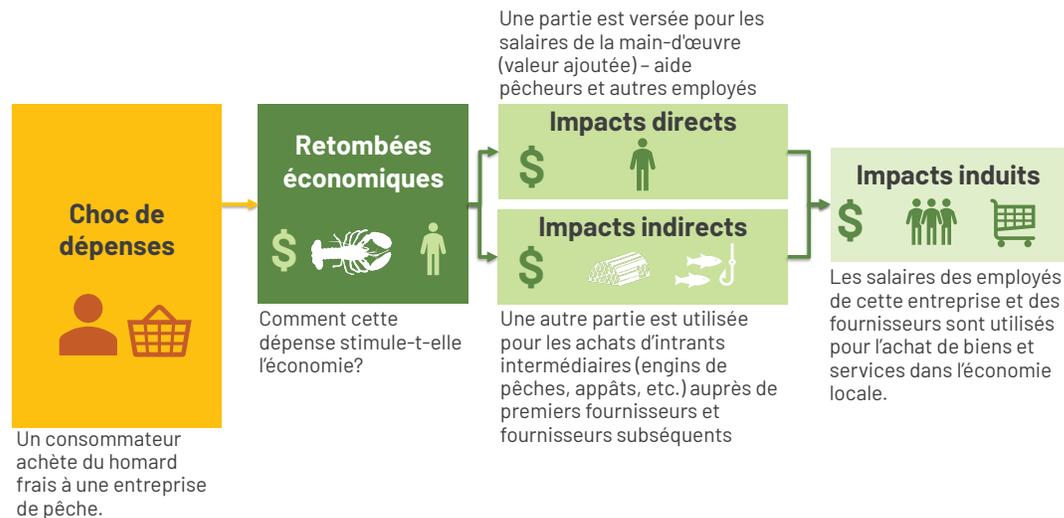
4.2.1. Concept de retombées économiques

Le concept de retombées économiques est relativement simple : toute dépense d'un agent économique auprès d'une entreprise pour l'achat d'un bien permet de stimuler l'économie. Par exemple, supposons un consommateur qui achète du homard frais à une entreprise de pêche. Comment cette dépense stimule-t-elle l'économie? Tout d'abord, cette dépense permettra de rémunérer les employés de cette entreprise. Dans ce cas, il s'agit des aides-pêcheurs, et éventuellement le capitaine-propriétaire. Ensuite, une autre partie de cette dépense servira aux achats d'intrants intermédiaires (carburant, engins de pêche, appâts, glace et sel, etc.) auprès d'autres entreprises, appelées les premiers fournisseurs. Les dépenses effectuées par cette entreprise auprès de

ces premiers fournisseurs contribueront à stimuler leurs activités. À leur tour, ces premiers fournisseurs peuvent également effectuer des achats auprès d'autres fournisseurs subséquents, ce qui contribuera à stimuler les activités de ces derniers.

Ce processus itératif transforme donc la dépense initiale en rondes successives de dépenses et de recettes, et ce, jusqu'à ce que la totalité de cette dépense initiale soit satisfaite (Institut de la Statistique du Québec, 2021). Ainsi, le choc de dépense initiale dans l'économie stimulera plusieurs secteurs économiques. C'est l'ensemble de ces gains en matière de création de valeur à la suite de la dépense initiale qui constitue les retombées économiques (Figure 4-1).

Figure 4-1. Illustration du concept de retombées économiques à partir d'un exemple de consommateur achetant du homard frais à une entreprise de pêche



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, figure adaptée à partir de l'Institut de la Statistique du Québec (2021)

En 2019, la production combinée du secteur des pêches et de la mariculture représentait un chiffre d'affaires de plus de 238,3 M\$. En outre, les dépenses des organismes des Îles-de-la-Madeleine ayant un mandat lié directement aux activités d'exploitation et de production des ressources halieutiques s'élevaient à 3,9 M\$.



Par ailleurs, ce processus itératif n'est pas indéfini, puisque le montant initial d'argent injecté, qui est à l'origine de ce processus, s'amenuise à chaque ronde de dépenses en raison de l'importation et de l'épargne des ménages. En effet, l'importation et l'épargne sont considérées comme des fuites du système qui ne sont pas captées par le processus de production.

Les retombées économiques du secteur des pêches et de la mariculture aux Îles-de-la-Madeleine sont évaluées à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'ISQ. Ce modèle est utilisé au Québec pour estimer les impacts économiques associés au secteur des pêches et de la mariculture. Ces retombées économiques sont mesurées en matière de main-d'œuvre, de valeur ajoutée (salaires, notamment), de revenus pour les gouvernements et récemment en matière d'émissions de gaz à effets de serre (GES).

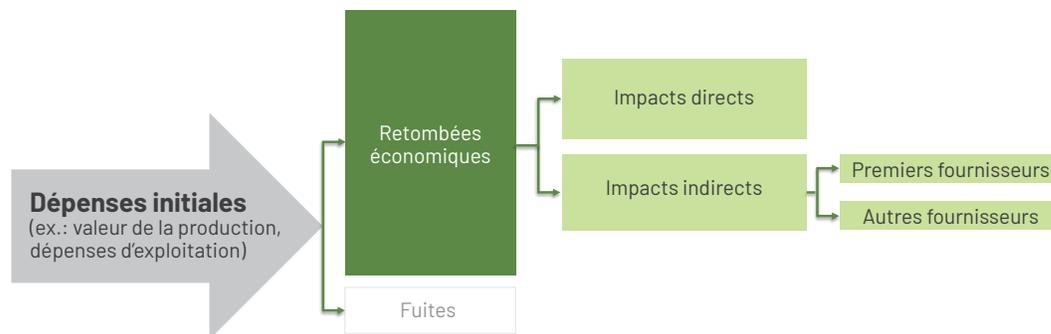
4.2.2. Modèle intersectoriel du Québec : mesure des effets directs et indirects

Une fois le choc sur un secteur identifié, le modèle intersectoriel du Québec évalue l'impact économique en déterminant la façon à laquelle la demande des produits se propage entre les secteurs productifs sollicités directement et indirectement. C'est ce processus itératif à la base du modèle qui permet de ventiler l'impact de la dépense initiale en effets directs et indirects. Les retombées directes d'une dépense sont celles ressenties directement dans l'industrie qui effectue la dépense. Dans la présente étude, les effets directs sont perçus par le secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine. Les effets indirects sont engendrés par les achats de biens et services effectués par le secteur des pêches et de la mariculture auprès de leurs premiers fournisseurs (par exemple, achat de carburant, d'agrès de pêche, etc.), et ensuite des premiers fournisseurs auprès des autres fournisseurs ou fournisseurs subséquents (Figure 4-2).

Comme tout outil d'analyse d'impact, le modèle intersectoriel du Québec repose sur certaines hypothèses de base suivantes :

- Le modèle est un modèle statique et linéaire, c'est-à-dire qu'il est plus adéquat pour les estimations marginales à court terme.
- Ensuite, étant donné qu'il est basé sur les tableaux d'entrées-sorties de l'économie québécoise, les relations intersectorielles et les parts de marché sont donc fixes et indépendantes du niveau de la production des secteurs d'activité.
- Enfin, ce modèle ne prend pas en compte les notions d'économies d'échelle, de rareté des ressources et de substitution entre les intrants de production. Par exemple, le modèle ne prend pas en compte le fait qu'une pénurie de main-d'œuvre puisse se traduire par une augmentation des salaires.

Figure 4-2. Types d'effets estimés par le Modèle intersectoriel du Québec de l'ISQ



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, figure adaptée à partir de l'Institut de la Statistique du Québec (2021)

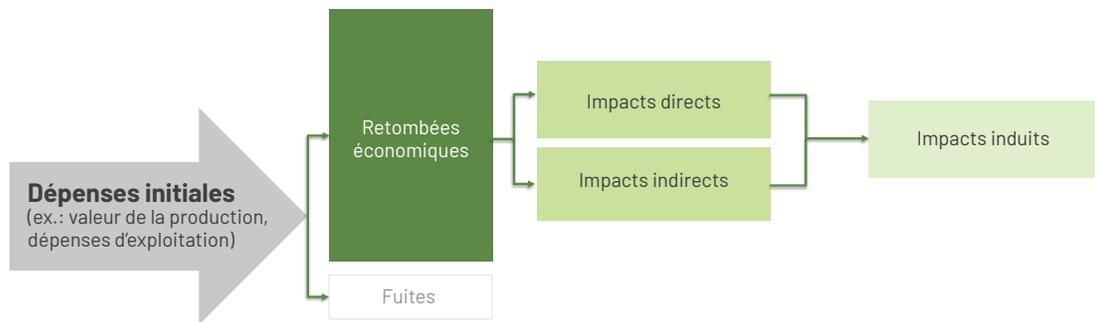
4.2.3. Multiplicateurs provinciaux d'entrées-sorties : effets induits

Les retombées économiques directes et indirectes simulées à partir d'une dépense initiale généreront des emplois et des salaires. Ainsi, une partie de ces salaires sera injectée dans l'économie pour acheter différents biens et services (vêtements, nourriture, divertissement, garderies, hôpitaux, etc.). Les retombées en main-d'œuvre et en salaires générées à partir de cette injection d'argent sont appelées effets induits (Figure 4-3).

Ces effets induits sont estimés par l'intermédiaire des multiplicateurs provinciaux d'entrées-sorties de Statistique Canada. Leurs résultats sont présentés séparément des effets directs et indirects estimés à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'ISQ.

Par ailleurs, faut-il mentionner qu'en étant un modèle entrées-sorties, les hypothèses de base pour les multiplicateurs provinciaux sont également celles qui s'appliquent au modèle intersectoriel du Québec.

Figure 4-3. Types d'effets estimés par les multiplicateurs provinciaux d'entrées-sorties de Statistique Canada



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, figure adaptée à partir de l'Institut de la Statistique du Québec (2021)

4.2.4. Types d'indicateurs économiques estimés

Les retombées économiques directes et indirectes du modèle intersectoriel du Québec sont calculées selon l'emploi, la valeur ajoutée, les revenus des deux ordres de gouvernements et les parafiscalités, et récemment selon les émissions de GES. Les fuites,

qui ne génèrent pas d'activité économique dans la région considérée, sont ventilées par le modèle intersectoriel sous forme d'importations et de retraits des stocks (Encadré 1).

Emploi

L'emploi constitue un des résultats souvent mis en relief lors d'une étude de retombées économiques. Le modèle intersectoriel du Québec estime l'emploi en ETP, c'est-à-dire en « personne-année ». L'ETP est une mesure de main-d'œuvre égale au nombre

d'heures normalement travaillées pendant une année par les employés du secteur concerné. À noter que cette mesure regroupe tous les statuts d'emploi (p. ex. temps plein, temps partiel, occasionnel).

Valeur ajoutée

La valeur ajoutée est l'effort que le producteur ajoute à ses intrants intermédiaires pour répondre aux demandes qui lui sont adressées. Dans le modèle intersectoriel du Québec, elle est obtenue par la somme des rémunérations des facteurs de

production, soit les salaires et traitements avant impôt, les revenus mixtes bruts et les autres revenus bruts avant impôt. Cet indicateur est estimé avant toutes déductions telles que l'impôt, l'assurance-emploi, etc.

Revenus des gouvernements et parafiscalités

Les revenus des gouvernements correspondent aux impôts sur les salaires et traitements et les taxes indirectes (taxe de vente, taxes forfaitaires, taxes de droits d'accise, droits de douane). Les impôts sur les profits des sociétés ou les impôts fonciers ne sont pas pris en compte dans ces calculs. Quant aux

parafiscalités, ce sont des montants versés par les salariés et les employeurs aux différents fonds de sécurité sociale, tels que la commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), la Régie des rentes du Québec (RRQ) et l'assurance emploi (AE).

Émissions de GES

Le modèle intersectoriel du Québec produit également des estimations sur les GES³³. L'origine de plusieurs incidences sur l'environnement peut être attribuée aux activités de production. Les externalités produites par ces activités ne sont habituellement pas prises en compte lors d'études de retombées économiques. Or, l'estimation des impacts environnementaux est maintenant un

incontournable à une époque où le développement durable devient de plus en plus une priorité pour les citoyens. Ce nouvel ajout au modèle intersectoriel du Québec par l'ISQ permet de quantifier les effets sur l'environnement d'une dépense initiale des industries des pêches et de la mariculture ainsi que celle des organismes fédéraux et provinciaux.

Modèle intersectoriel du Québec versus multiplicateurs provinciaux entrées-sorties

Comparativement au modèle intersectoriel du Québec, le nombre d'éléments ou d'indicateurs économiques qu'il est possible d'estimer à l'aide des multiplicateurs provinciaux est plus limité (Annexe A-3). Les multiplicateurs d'entrées-sorties permettent principalement d'évaluer les retombées économiques en matière de valeur

ajoutée, d'importations internationales et d'emplois. Pour cette raison, la présente étude s'appuie sur les multiplicateurs d'entrées-sorties uniquement pour le calcul des retombées économiques induites, puisque le modèle intersectoriel du Québec ne produit pas ce type d'estimation.

33. Gaz présent naturellement dans l'atmosphère terrestre (CO₂ ou gaz carbonique, CH₄ ou méthane, N₂O ou protoxyde d'azote, O₃ ou ozone) et qui contribue à retenir la chaleur près de la surface de la Terre. Les flux d'émissions de GES sont exprimés en kilotonnes équivalent CO₂.

Encadré 1. Définition de quelques indicateurs économiques estimés par le modèle intersectoriel du Québec

- **Emploi** : regroupe les emplois salariés et les travailleurs autonomes. Les travailleurs autonomes sont les entrepreneurs constitués en entreprises individuelles comme un avocat à son compte ou un patron pêcheur (pêcheur propriétaire). Les estimations du nombre d'emplois sont calculées en ETP, soit le nombre d'heures normalement travaillées par une personne pendant un an dans le secteur concerné.
- **Valeur ajoutée (PIB)** : formée de trois composantes dont la somme correspond à la valeur ajoutée au prix de base.
 - **Salaires et traitements avant impôts** : correspondent à la rémunération brute des salariés. Ils incluent différentes formes de rétribution comme les pourboires, les commissions, les primes, les indemnités de vacances et les congés de maladie. Ils sont estimés sur une base brute, avant toutes déductions (impôts, parafiscalités et fonds de pension privé et public).
 - **Revenu mixte brut** : désigne le revenu des propriétaires des entreprises non constituées en société (entreprises individuelles). Le terme « mixte » fait référence au fait que le revenu comprend à la fois la rémunération pour le travail effectué par le propriétaire et le revenu du propriétaire à titre d'entrepreneur.
 - **Autres revenus bruts avant impôts** : aussi appelés « autres excédents d'exploitation », comprennent le revenu des sociétés et des entreprises (sauf celui des entreprises non constituées en société), la rémunération du capital (amortissement, épuisement et dépréciation du matériel et des bâtiments), les intérêts divers ainsi que les autres frais (charges patronales, avantages sociaux, etc.).
- **Taxes indirectes** : paiements versés aux gouvernements sous forme de taxes :
 - Taxe de vente du Québec (TVQ)
 - Taxe de vente fédérale (TPS)
 - Droits d'accise fédéraux et,
 - Taxes forfaitaires québécoises telles que la taxe sur l'hébergement et la taxe sur le tabac, ainsi que les impôts fonciers et les taxes sur le capital.
- **Subventions** : montants versés aux entreprises par les gouvernements qui comprennent les subventions sur les produits, payables par unité de bien ou service et les subventions à la production, allouées par exemple, pour la création d'emplois ou la formation.
- **Fuites** : dépenses qui ne génèrent pas d'activité économique pour la province durant la période de référence.
 - **Importations** : sommes versées en contrepartie des achats de biens et de services provenant de l'étranger, incluant les importations internationales et les importations provenant des autres provinces canadiennes.
 - **Autres productions** : diminution ou retrait des stocks. Ces dépenses sont considérées comme des fuites puisqu'elles ne font pas partie de la production de la période de référence.

4.2.5. Interprétation des résultats

Dans toute étude de retombées économiques, la somme des retombées directes et indirectes est plus petite que la dépense initiale, à cause des fuites du système. Lors de l'interprétation de résultats d'études de retombées économiques, la somme des retombées directes et indirectes devrait donc être considérée comme une estimation conservatrice des retombées totales.

En y ajoutant les retombées induites, cette somme doit être considérée comme une estimation optimiste

des retombées totales. En effet, de nombreux facteurs extérieurs, impossibles à capturer par les modèles économiques, peuvent influencer la consommation des ménages. Par exemple, un travailleur en début de carrière n'aura possiblement pas la même structure de dépenses qu'un travailleur à l'approche de la retraite. C'est pourquoi il est plus judicieux de considérer la somme des retombées directes, indirectes et induites comme une estimation optimiste des retombées totales.

4.2.6. Limites méthodologiques

Les estimations obtenues à partir du modèle intersectoriel du Québec et des multiplicateurs provinciaux d'entrées-sorties représentent des résultats pour l'ensemble du Québec, car ces approches ne permettent pas de produire des estimations à l'échelle régionale. Les résultats de la présente étude doivent donc être interprétés, en théorie, comme les retombées économiques du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine pour l'ensemble de l'économie québécoise. Cette approche méthodologique est réaliste dans le contexte où la structure du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine est représentative de la

structure des pêches pour l'ensemble du Québec maritime. Cela dit, en raison du contexte insulaire de la zone à l'étude, les retombées directes peuvent être presque entièrement attribuées à l'économie des Îles. Il est fort possible qu'une bonne partie des retombées indirectes et induites soit également ressentie dans ce territoire, particulièrement au niveau des dépenses quotidiennes des employés du secteur des pêches et de la mariculture, par exemple, pour l'achat de nourriture ou de vêtements. Cependant, les modèles économiques utilisés dans cette étude ne permettent pas de savoir selon quelle proportion les retombées indirectes et induites contribuent à l'économie des Îles-de-la-Madeleine.

4.3. Données de base pour l'étude

4.3.1. Industries et organismes simulés

L'objectif de la présente étude consiste à simuler les retombées économiques découlant d'un choc de dépenses pour trois industries clés du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine qui ont un caractère productif, soit l'industrie des pêches commerciales, celle de la mariculture et celle de la transformation des poissons et des fruits de mer. De plus, l'étude simule également les retombées économiques des services fédéraux et provinciaux présents aux Îles-de-la-Madeleine et dont le mandat

est directement lié à la gestion, à la conservation et à la recherche sur les ressources halieutiques³⁴.

Cinq simulations de retombées économiques sont produites à partir du modèle intersectoriel du Québec et des multiplicateurs d'entrées-sorties. Les simulations sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Ces retombées sont estimées selon la structure moyenne québécoise du code SCIAN (Tableau 4-2).

34. Les retombées économiques de la pêche récréative n'ont pu être estimées puisque cette activité ne constitue pas une industrie productive. La pêche récréative regroupe plutôt un ensemble d'industries telles que le commerce de détail, l'hébergement et les services de divertissement et de loisirs, qui s'apparentent aux activités récréotouristiques.

Tableau 4-2. Définition des industries utilisées pour les simulations des retombées

Industrie	Code SCIAN ¹	Description des secteurs (selon la nomenclature de 2015 de l'ISQ)
Pêches commerciales	114 000	Pêche, chasse et piégeage
Mariculture	112 500	Aquaculture
Transformation des poissons et des fruits de mer	311 700	Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer
Services gouvernementaux fédéraux	GS911A	Autres services, administration fédérale
Services gouvernementaux provinciaux	GS9120	Autres services, administration provinciale

Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, compilation basée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2002 de Statistique Canada.

Dans certains cas, le code SCIAN est plus agrégé que l'industrie pour laquelle les retombées économiques sont estimées. C'est le cas de l'industrie de la mariculture qui se retrouve dans le code SCIAN 112500 « Aquaculture ». Ce code inclut à la fois la pisciculture (élevage en eau douce) et la mariculture (élevage en mer). Contrairement aux activités maricoles qui sont réparties dans les régions maritimes du Québec (Îles-de-la-Madeleine, Gaspésie, Bas-Saint-Laurent et Côte-Nord), les activités piscicoles sont plus concentrées dans les régions de l'Estrie, de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et des Laurentides (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, s. d.-a). Pour les Îles-de-la-Madeleine, les résultats obtenus pour la mariculture sont donc une

représentation adéquate de la nature de cette industrie pour estimer les retombées économiques directes, indirectes et induites s'y rattachant.

La pêche récréative, une activité importante pour les Îles-de-la-Madeleine, n'a pas été prise en compte dans le calcul des retombées économiques puisqu'il ne s'agit pas d'une industrie codifiée par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. La pêche récréative est plutôt une activité qui relève du secteur du récréotourisme. Ainsi aucune valeur de production ne peut lui être associée comme c'est le cas pour les industries des pêches commerciales et la mariculture considérées dans la présente étude.

4.3.2. Données de base pour l'étude

La valeur de la production de 2019 est utilisée pour effectuer les simulations des retombées économiques pour les trois industries clés que sont les pêches commerciales, la mariculture et la transformation des poissons et des fruits de mer, ainsi que les organismes fédéraux et provinciaux. Pour les industries simulées, la valeur de la production égale les dépenses d'exploitation. Ces dernières sont principalement constituées d'achats

d'intrants (produits de pétrole et de charbon, services financiers, produits textiles, etc.) et de la rémunération des facteurs de la production (salaires, rémunération du capital). La ventilation des dépenses d'exploitation liées aux activités des industries clés et des services fédéraux et provinciaux du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine est présentée à l'annexe A-4 à A-8.

Données des industries simulées

La valeur totale de la production de 2019 pour les industries des pêches commerciales, de la mariculture et de la transformation des poissons et des fruits de

mer des Îles-de-la-Madeleine s'élevait à 238,3 M\$ (Tableau 4-3).

Tableau 4-3. Valeur de la production des industries des pêches commerciales, mariculture et transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019

Industrie	Valeur de la production ou total des dépenses (\$)
Pêches commerciales	118 208 519 \$
Mariculture	2 592 000 \$
Transformation des poissons et fruits de mer	117 489 681 \$
Total des industries	238 290 199 \$

Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, compilation à partir des données du MAPAQ et de Statistique Canada.

Pour l'industrie des pêches commerciales, les retombées économiques sont simulées à partir de la valeur totale des débarquements effectués par les pêcheurs résidents des Îles-de-la-Madeleine en 2019 qui s'élevait à 118,2 M\$. Ce montant inclut à la fois les débarquements effectués aux Îles et ceux effectués à l'extérieur de l'archipel par des entreprises des Îles. Les débarquements faits par les pêcheurs non-résidents ne sont pas inclus dans le calcul des retombées économiques pour l'industrie des pêches commerciales puisque les salaires versés et les achats d'intrants profitent presque entièrement à l'économie d'une autre région que celle des Îles-de-la-Madeleine.

En ce qui concerne l'industrie de la mariculture, les retombées économiques sont calculées en fonction de la valeur de la production maricole de 2019 qui s'élevait à 2,6 M\$.

Enfin quant aux acheteurs à quai de poissons et de fruits de mer, la valeur totale de la production en 2019 s'élevait à 235,4 M\$. Ce montant inclut les achats de poissons et de fruits de mer effectués par les

acheteurs à quai directement auprès des pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine (115,9 M\$) et les achats effectués auprès d'autres usines de l'archipel (2,1 M\$). Cependant, la valeur du poisson acheté aux pêcheurs et aux usines des Îles en vue de la transformation est déjà prise en compte dans le calcul des retombées économiques de l'industrie des pêches commerciales. La valeur de cette matière première doit donc être soustraite de la valeur totale de la production des usines afin d'inclure uniquement la valeur de la production de cette transformation dans le calcul des retombées économiques. Les achats de poissons et de fruits de mer effectués par les acheteurs auprès des pêcheurs non-résidents des Îles, mais ayant débarqué aux Îles, principalement des crabiers de la Gaspésie, sont toutefois inclus dans le calcul des retombées économiques. De plus, la valeur des importations de matière première provenant d'autres provinces canadiennes et des États-Unis est également prise en compte. Après ces ajustements, la simulation des retombées économiques pour l'industrie de la transformation est basée sur une valeur de production de 117,5 M\$³⁵.

Services fédéraux et provinciaux aux Îles-de-la-Madeleine

Le MPO, l'ACIA, le MAPAQ et Merinov ont été identifiés comme les services provinciaux présents aux Îles-de-la-Madeleine dont le mandat est directement lié à la gestion, à la conservation, à la protection et à la recherche des ressources halieutiques. Ces quatre organisations ont été contactées directement afin d'obtenir les données sur le montant de leurs

dépenses effectuées aux Îles qui sont directement en lien avec le secteur des pêches et de la mariculture pour l'année 2019. Les dépenses d'exploitation pour les services provinciaux et fédéraux s'élevaient respectivement à 2,2 M\$ et 1,7 M\$, soit une dépense totale de 3,9 M\$ (Tableau 4-4).

35. Les données sur la valeur de production colligées auprès des AQPM aux Îles-de-la-Madeleine révélant quelques anomalies/incohérences concernant les ventes et les achats, une méthodologie d'estimation de cette valeur a été développée. Cette méthodologie utilise les données externes, notamment le tableau ressources-emplois de Statistique Canada. À partir de ce tableau, les parts de chaque composante de la valeur de la production et de la transformation des poissons et des fruits de mer pour la région du Québec sont calculées. Ensuite, le coefficient pour 2019 est estimé à partir de la moyenne mobile des trois dernières années afin de déterminer la valeur de production de 2019.

Tableau 4-4. Dépenses d'exploitation des services fédéraux et provinciaux dont les activités sont directement liées aux ressources halieutiques, Îles-de-la-Madeleine, 2019

Organisation	Dépenses d'exploitation (\$)
Services provinciaux	2 227 353 \$
MAPAQ	928 182 \$
Merinov	1 299 171 \$
Services fédéraux	1 716 186 \$
MPO	1 550 086 \$
ACIA	166 100 \$
Total des services fédéraux et provinciaux	3 943 539 \$

Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, compilation à partir des données du MAPAQ, de Merinov, du MPO et de l'ACIA.

Au total, la valeur de la production des trois industries clés du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine, ainsi que les dépenses d'exploitation des services fédéraux et provinciaux dont le mandat est directement lié aux ressources halieutiques s'élevaient à 242,2 M\$ pour l'année 2019. Les industries des pêches commerciales et de la transformation des poissons et des fruits de mer

représentent chacune près de 49 % de la valeur de la production de l'ensemble du secteur. La mariculture, quant à elle, ne représente qu'un peu plus de 1 % de cette valeur. Quant aux services provinciaux et fédéraux, les dépenses d'exploitation ne comptent que pour moins d'un pour cent de la valeur de la production de l'ensemble du secteur.

4.4. Résultats des retombées économiques

Pour chaque industrie (pêches commerciales, transformation des poissons et des fruits de mer, mariculture) et organisme (fédéral et provincial), cette section ventile d'abord la dépense initiale en salaires et intrants intermédiaires. Ensuite, les retombées pour l'économie des Îles-de-la-Madeleine sont présentées en matière de main-d'œuvre

et de valeur ajoutée. Les retombées pour les gouvernements sont également fournies en matière de revenus des gouvernements et de parafiscalités. Enfin, l'une des innovations du modèle intersectoriel du Québec consiste à évaluer l'incidence des activités de chacun de ces industries ou organismes sur l'environnement en matière de GES³⁶.

4.4.1. Pêches commerciales

Ventilation de la dépense initiale

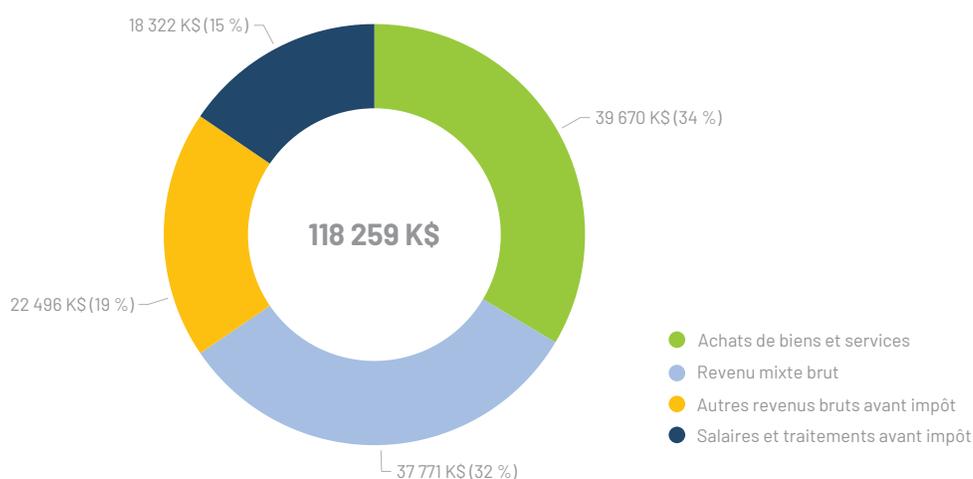
La ventilation d'une dépense initiale de 118,2 M\$ dans l'industrie des pêches commerciales montre que la valeur ajoutée représentait 66 % de cette dépense totale (Graphique 4-1). Une large part était constituée de salaires et de traitements (15 %) ainsi que de revenus bruts mixtes (32 %). Ceux-ci comprennent, notamment, une rémunération au volume de certains aides-pêcheurs. L'industrie de la pêche commerciale

aux Îles-de-la-Madeleine est donc très fortement intensive en main-d'œuvre.

Par ailleurs, quant aux dépenses en intrants intermédiaires, elles s'établissaient en 2019 à 39,7 M\$. De ce montant, les produits du pétrole et du charbon (essence, diesel, etc.) représentaient environ 26 % et moins de 9 % des dépenses totales (Annexe A-4).

36. Gaz présent naturellement dans l'atmosphère terrestre (CO₂ ou gaz carbonique, CH₄ ou méthane, N₂O ou protoxyde d'azote, O₃ ou ozone) et qui contribue à retenir la chaleur près de la surface de la Terre. Les flux d'émissions de GES sont exprimés en kilotonnes équivalent CO₂.

Graphique 4-1. Répartition de la dépense initiale, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale de 118,2 M\$ dans le secteur des pêches commerciales.

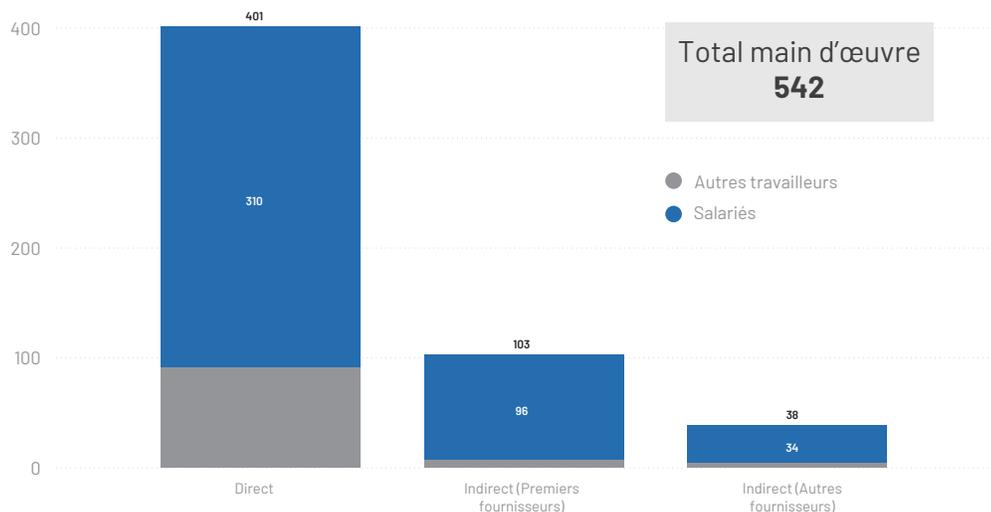
Impact sur la main-d'œuvre

La valeur de production de 118,2 M\$ de l'industrie des pêches commerciales a pour effet de soutenir 542 ETP en matière de retombées directes et indirectes. De ce nombre, 401 (74 %) étaient des emplois directs, dont 401 emplois salariés (essentiellement des aides-pêcheurs) et 91 travailleurs autonomes. Les emplois indirects associés aux premiers fournisseurs de cette industrie s'élevaient à 103 ETP, ce qui représente 19 % du nombre total d'emplois estimés (Graphique 4-2).

La majorité des emplois générés dans l'industrie des pêches commerciales se retrouvaient dans les secteurs primaires, soit 403 ETP (74 %). Le secteur

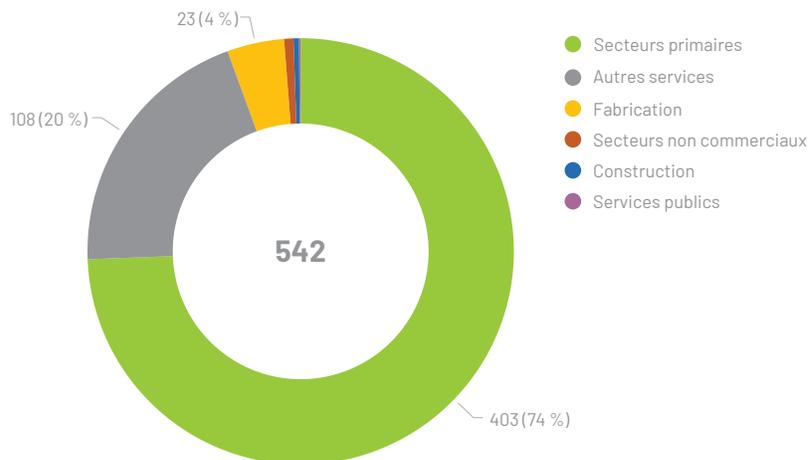
des services occupait le deuxième rang avec 20 % des emplois générés par cette industrie, en totalité des emplois indirects. Il s'agissait des emplois dans le commerce de gros et de détail, les services financiers, scientifiques et administratifs, le transport et l'entreposage, etc. Le secteur de la fabrication comptait également 23 emplois indirects (4 %) qui étaient attribuables, entre autres, à la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique, des machines, des produits informatiques et électroniques, des produits métalliques, etc. (Graphique 4-3).

Graphique 4-2. Impact direct et indirect sur l'emploi, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en année-personne)



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Graphique 4-3. Ventilation de l'impact économique sur la main-d'œuvre par secteur d'activité, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : MPO, Services stratégiques, région du Québec (2021), simulation d'impact économique réalisée par l'ISQ à partir d'une dépense initiale.

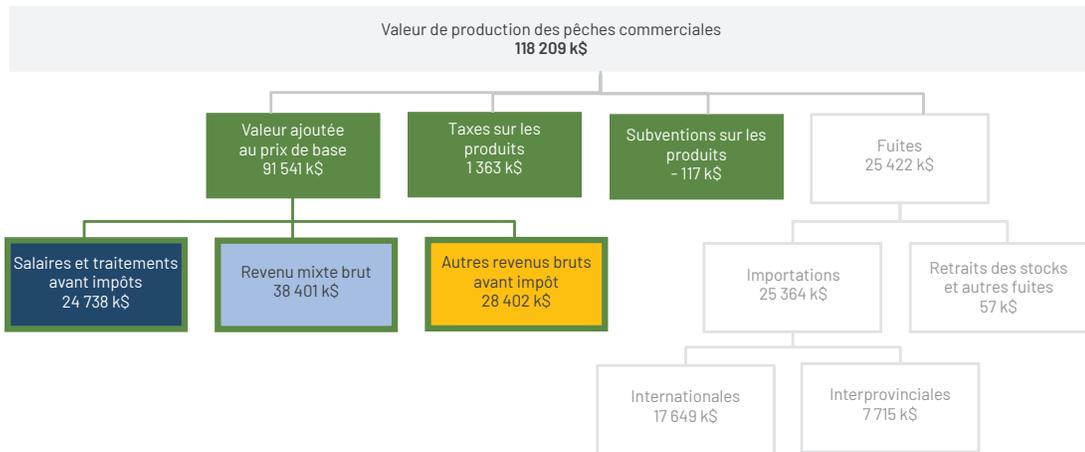


Impact économique

L'impact total sur la valeur ajoutée associée à la dépense initiale des pêches commerciales est estimé à 91,5 M\$ (Figure 4-4), soit 77 % du montant initial (118,2 M\$). L'essentiel de cette valeur ajoutée provenait des effets directs qui sont estimés à 78,6 M\$ (Graphique 4-5). Une large part de ces effets directs est constituée de revenu mixte brut de 37,8 M\$ (32 %) et de salaires et traitements avant impôt de 18,3 M\$

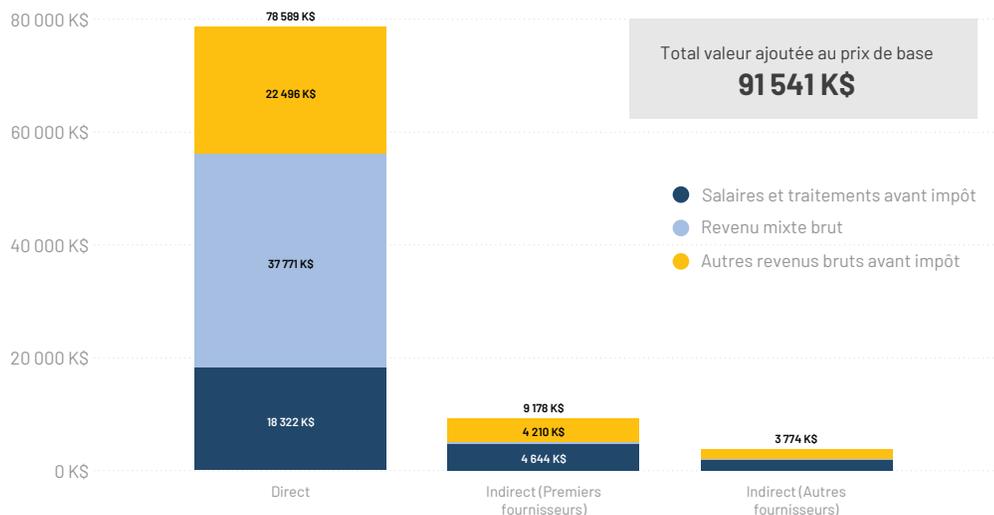
(15 %). Ces indicateurs comprennent, notamment, la rémunération de certains aides-pêcheurs, ce qui montre que l'industrie des pêches commerciales est intensive en main-d'œuvre. Les autres revenus bruts avant impôts qui étaient de 22,5 M\$, soit 19 % de la valeur de production, représentent les capitaux et les intérêts que doivent rembourser les capitaines-propriétaires (Graphique 4-1).

Figure 4-4. Impact économique total d'un choc de dépenses, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Graphique 4-4. Impact direct et indirect sur la valeur ajoutée, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)

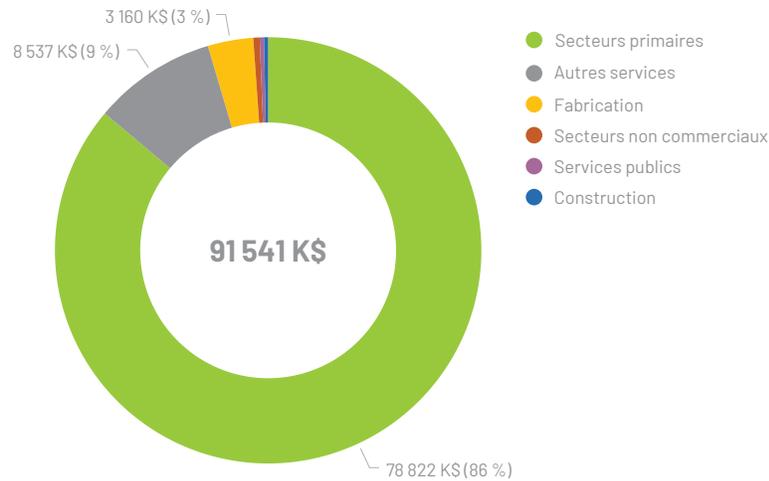


Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Bien que tous les secteurs productifs de l'économie soient touchés, l'effet de la valeur ajoutée se faisait sentir principalement dans les secteurs primaires (pêche, chasse et piégeage, notamment). Selon les estimations, la valeur ajoutée associée aux secteurs primaires se chiffrait à 78,8 M\$ (86 %), dont 78,6 M\$

de valeur ajoutée directe. Les effets indirects de la valeur ajoutée générée sont davantage présents dans le secteur des « autres services » (commerce de gros et de détail, le transport et l'entreposage, etc.), soit 8,5 M\$ (9 %) et également dans le secteur de la fabrication, soit 3,1 M\$ (3 %)(Graphique 4-5)

Graphique 4-5. Ventilation de l'impact économique sur la valeur ajoutée par secteur d'activité, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Impact sur les revenus des gouvernements et les parafiscalités

Les dépenses de l'industrie des pêches commerciales entraîneraient des effets sur les revenus pour le gouvernement du Québec à raison de 2,3 M\$ en impôts sur les salaires et traitements, 34 k\$ en taxe de vente (TVQ) et 456 k\$ en taxes forfaitaires. De même, ces dépenses procureraient

au gouvernement fédéral des revenus de 1,5 M\$ en impôts sur les salaires et traitements, 36 k\$ en taxe de vente (TPS), 660 k\$ en taxes et droits d'accise et 178 k\$ en droits de douane. Les parafiscalités québécoise et fédérale seraient respectivement de 5,1 M\$ et de 0,7 M\$ (Tableau 4-5).

Tableau 4-5. Revenu des gouvernements et parafiscalités, pêches commerciales, îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)

Entrées fiscales	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Revenus du gouvernement du Québec	2 145	487	205	2 837
• Impôts sur salaires et traitements	1 791	396	161	2 347
• Taxes de vente	-	20	14	34
• Taxes forfaitaires	354	72	30	456
Revenus du gouvernement fédéral	1 985	303	131	2 419
• Impôts sur salaires et traitements	1 177	260	108	1 545
• Taxes de vente	7	16	12	36
• Taxes et droits d'accise	631	20	9	660
• Droits de douane	170	6	2	178
Revenus des administrations locales	-	-	-	-
• Taxes municipales ¹	-	-	-	-
Parafiscalité	4 511	905	342	5 758
• Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	4 027	784	297	5 108
• Fédérale (assurance-emploi)	484	121	45	650
Total	8 641	1 695	678	11 014

Note : - Valeur nulle

1 : Les revenus des administrations locales correspondent aux taxes municipales qui sont perçues par les villes sous forme de droit de mutation. Seule une simulation des dépenses liées à la demande finale dans le secteur de la construction aura une incidence directe sur cette catégorie de revenus. Ainsi, l'incidence indirecte sera toujours nulle, car aucune taxe municipale n'est perçue sur les achats d'intrants intermédiaires des secteurs productifs.

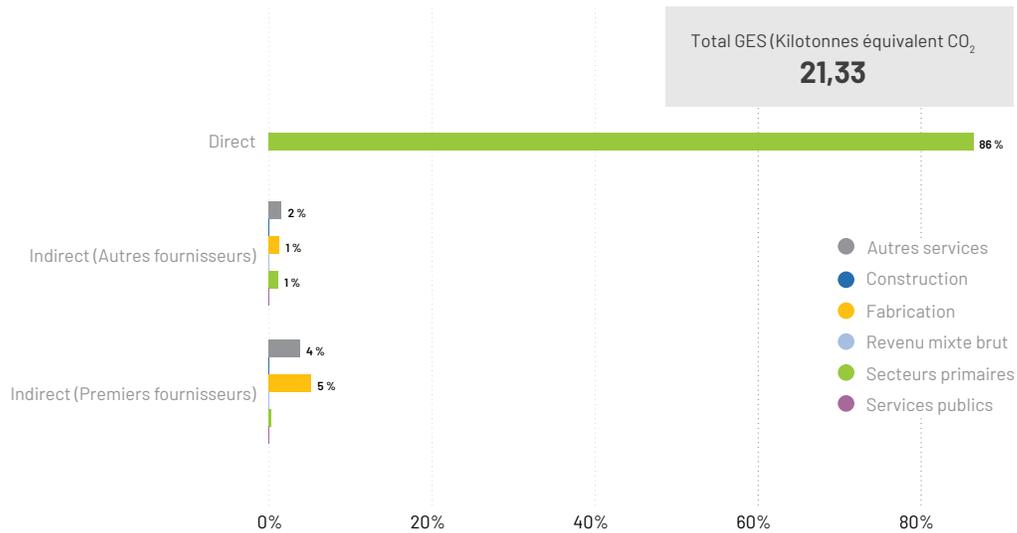
Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Incidence environnementale en matière d'émissions de GES

L'impact total sur l'émission de GES est ventilé selon les secteurs de niveaux agrégés : les secteurs primaires (18,76 kilotonnes), les services publics (0,01 kilotonne), la construction (0,01 kilotonne), la fabrication (1,39 kilotonne), les autres services (1,15 kilotonne) et les secteurs non commerciaux

(0,01 kilotonne). Cet impact total de 21,33 kilotonnes peut être aussi réparti en pourcentage selon la contribution respective des secteurs suivants : le secteur primaire (88 %), la fabrication (7 %), les autres services (5 %), les contributions des autres secteurs étant inférieures à 1 % (Graphique 4-6).

Graphique 4-6. Impact environnemental total en matière d'émissions de GES, par secteur, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

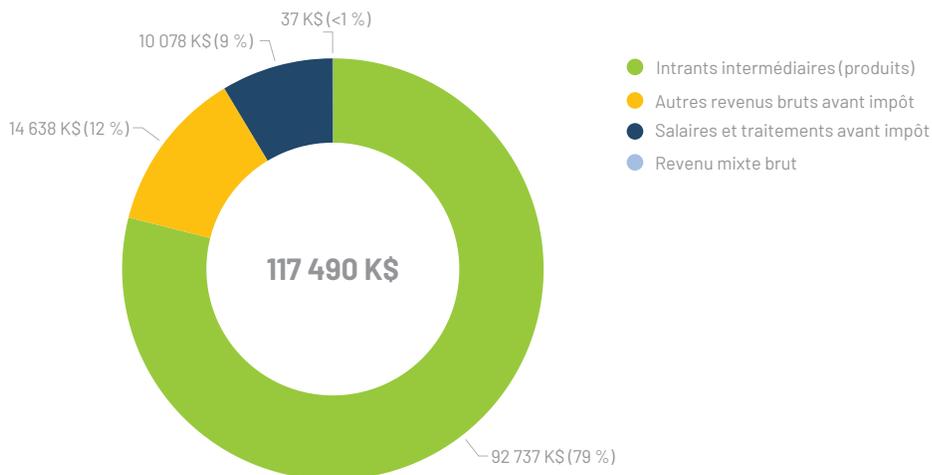
4.4.2. Transformation des poissons et des fruits de mer

Ventilation de la dépense initiale

La majorité des dépenses initiales dans le secteur de la transformation des poissons et des fruits de mer était attribuée à l'achat d'intrants intermédiaires. Leur proportion dans les dépenses initiales totales s'élevait à 79 % (Graphique 4-7). De cette proportion, 74 % des intrants intermédiaires provenaient des produits de pêche (Annexe A-6).

La valeur ajoutée de l'industrie de la transformation des poissons et des fruits de mer représentait 21 % des dépenses de production et était, en proportion, beaucoup moins élevée que pour le secteur des pêches commerciales de la capture. Ceci indique une structure plus intensive en capital, car les montants dépensés en salaires s'établissaient à 9 % et les autres revenus bruts, notamment les profits, à 12 %.

Graphique 4-7. Répartition des dépenses initiales, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019



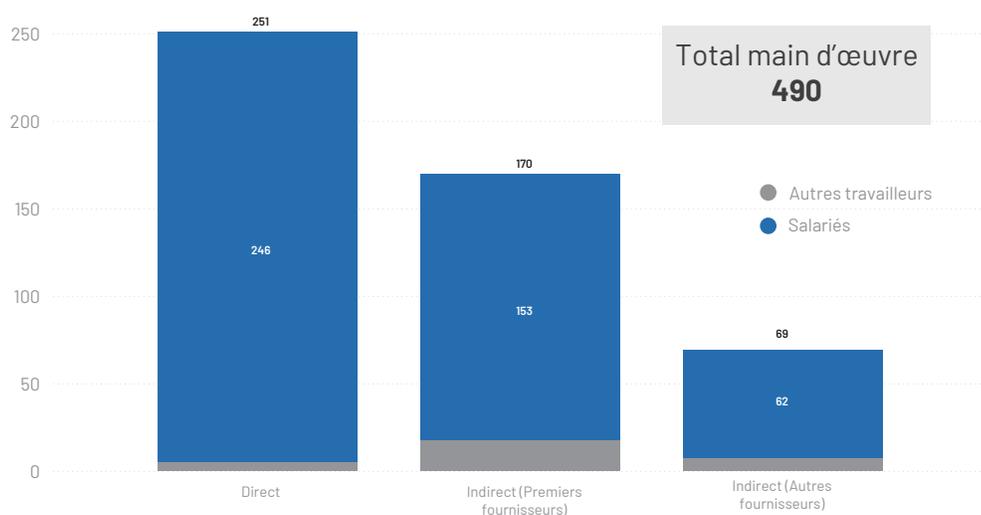
Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale de 117,5 M\$ dans le secteur de la transformation des poissons et des fruits de mer.

Impact sur la main-d'œuvre

La valeur de production de 117,5 M\$ de l'industrie de la transformation des poissons et des fruits de mer permettait de soutenir 490 ETP en retombées directes et indirectes. De ce nombre, 251 ETP étaient des emplois directs³⁷ (51 %) dont 246 salariés et 5 travailleurs autonomes. Les emplois indirects associés aux premiers fournisseurs³⁸ de cette industrie sont de 170 ETP, soit 35 % (Graphique 4-8).

Plus de la moitié des emplois totaux générés par cette industrie se retrouvaient dans le secteur de la fabrication, soit 366 ETP. Le secteur des services occupait le deuxième rang avec 29 % des emplois générés par cette industrie. Il était suivi des secteurs primaires (12 %) et des services non commerciaux (1 %)(Graphique 4-9).

Graphique 4-8. Impact direct et indirect sur l'emploi, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en année-personne)

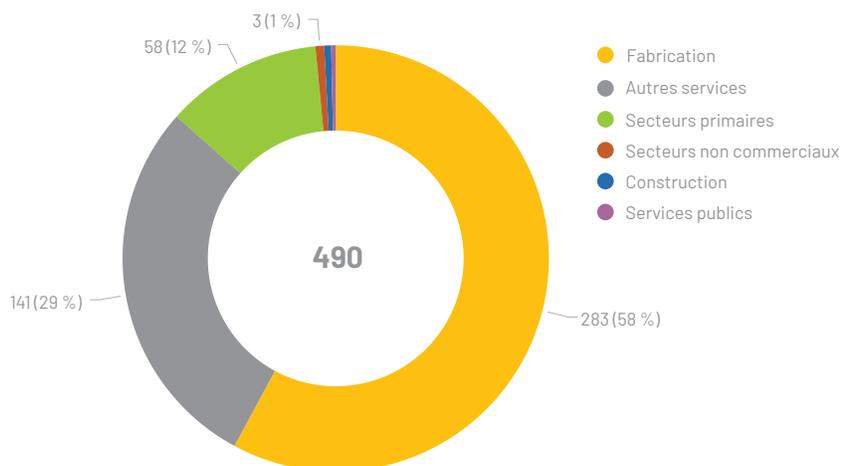


Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

37. Il s'agit principalement des emplois dans le sous-secteur de la fabrication des aliments.

38. Il s'agit majoritairement des ETP dans les sous-secteurs pêche, chasse et piégeage (49), commerce de gros et de détail (56), transport et entreposage (11), services financiers et assurances (8).

Graphique 4-9. Ventilation de l'impact économique sur la main-d'œuvre par secteur d'activité, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019



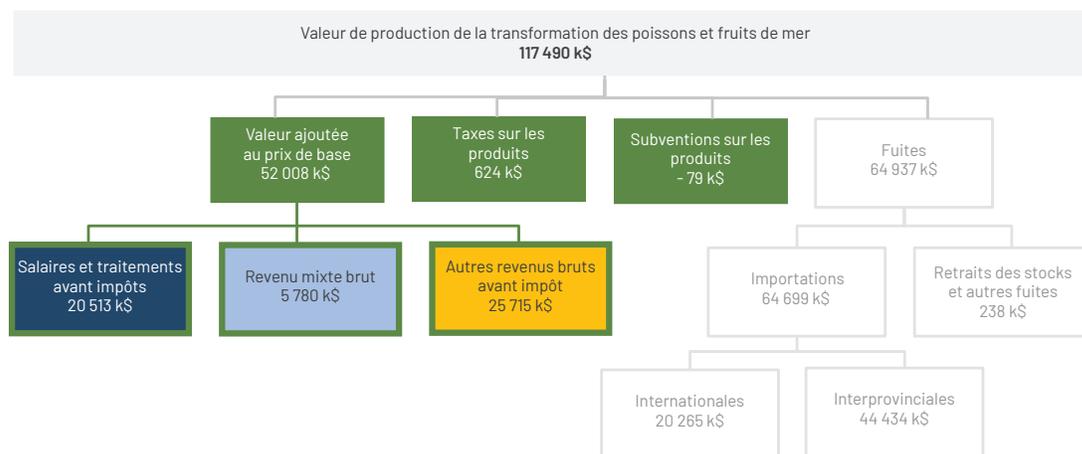
Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Impact économique

La valeur ajoutée générée par la dépense initiale de 117,5 M\$ de l'industrie de la transformation des poissons et des fruits de mer était de 52,0 M\$ (Figure 4-5). Ce montant représentait 44 % de cette dépense initiale. La valeur ajoutée directe associée à ce

montant était de 24,8 M\$ (21 %), dont 10,1 M\$ versés en salaires et traitements avant impôt et 14,6 M\$ en d'autres revenus bruts avant impôt, notamment les profits (Graphique 4-10).

Figure 4-5. Impact économique total d'un choc de dépenses, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

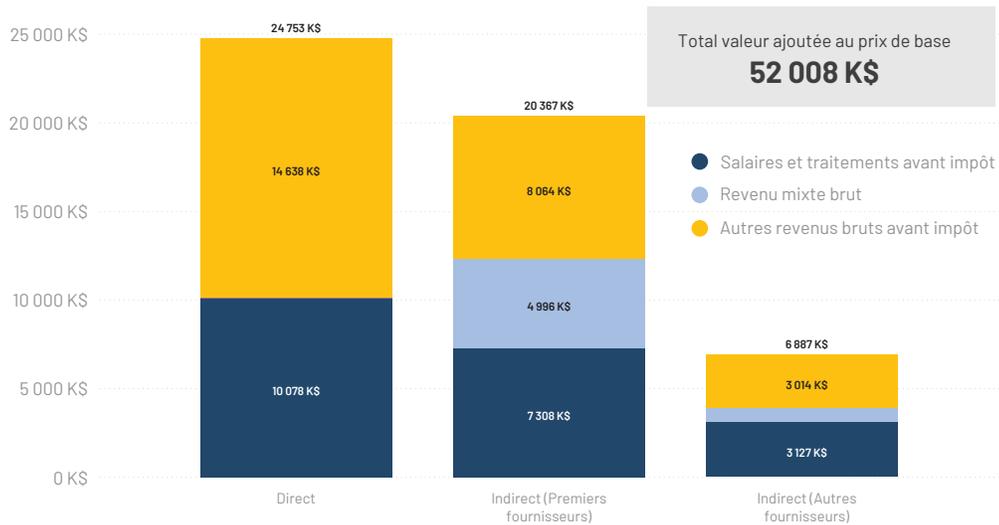
La valeur ajoutée indirecte, notamment associée aux premiers fournisseurs de cette industrie, représentait également un montant important, soit 20,4 M\$ (17 %) dont 7,3 M\$ versés en salaires et traitements avant impôt, 8,1 M\$ en d'autres revenus bruts avant impôt, et 5,0 M\$ en revenu mixte brut (Graphique 4-10).

La majorité des dépenses initiales dans le secteur de la transformation serait attribuée à l'achat d'intrants intermédiaires. Leur proportion dans les dépenses

initiales totales s'élevait à 79 %, ce qui indique une structure plus intensive en capital (Graphique 4-7).

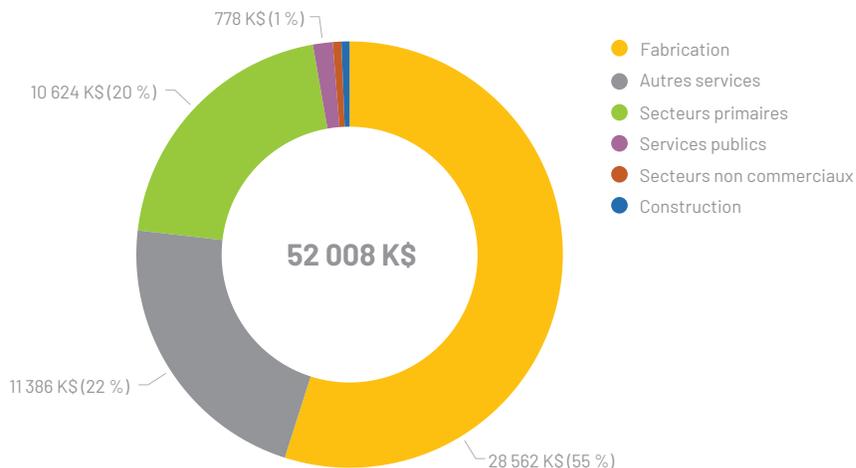
Tous les secteurs productifs de l'économie québécoise étaient touchés. Cependant, la majorité de la valeur ajoutée était générée dans le secteur de fabrication, soit 28,6 M\$ (55 %). La valeur ajoutée indirecte était majoritairement générée dans le secteur des « autres services », soit 11,4 M\$ (22 %) et dans les secteurs primaires, soit 10,6 M\$ (20 %)(Graphique 4-11).

Graphique 4-10. Impact direct et indirect sur la valeur ajoutée, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Graphique 4-11. Ventilation de l'impact économique sur la valeur ajoutée par secteur d'activité, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens).



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Impact sur les revenus des gouvernements et les parafiscalités

Les dépenses de l'industrie de la transformation des poissons et des fruits de mer aux Îles-de-la-Madeleine procureraient aux gouvernements québécois et

fédéral des revenus totaux respectifs de 1,9 M\$ et 1,3 M\$. La parafiscalité québécoise et fédérale serait respectivement de 3,9 M\$ et de 0,6 M\$ (Tableau 4-6).

Tableau 4-6. Revenu des gouvernements et les parafiscalités, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)

Entrées fiscales	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Revenus du gouvernement du Québec	781	774	351	1906
• Impôts sur salaires et traitements	692	613	275	1580
• Taxes de vente	13	19	20	52
• Taxes forfaitaires	77	142	55	274
Revenus du gouvernement fédéral	547	547	226	1320
• Impôts sur salaires et traitements	443	397	183	1022
• Taxes de vente	6	18	18	41
• Taxes et droits d'accise	27	103	21	152
• Droits de douane	70	29	5	105
Revenus des administrations locales	-	-	-	-
• Taxes municipales ¹	-	-	-	-
Parafiscalité	2 226	1 607	619	4 452
• Québécoise (RRO, FSS, CNESST, RQAP)	1936	1409	538	3 883
• Fédérale (assurance-emploi)	290	198	81	569
Total	3 554	2 928	1 196	7 678

Note : - Valeur nulle

1 : Les revenus des administrations locales correspondent aux taxes municipales qui sont perçues par les villes sous forme de droit de mutation. Seule une simulation des dépenses liées à la demande finale dans le secteur de la construction aura une incidence directe sur cette catégorie de revenus. Ainsi, l'incidence indirecte sera toujours nulle, car aucune taxe municipale n'est perçue sur les achats d'intrants intermédiaires des secteurs productifs.

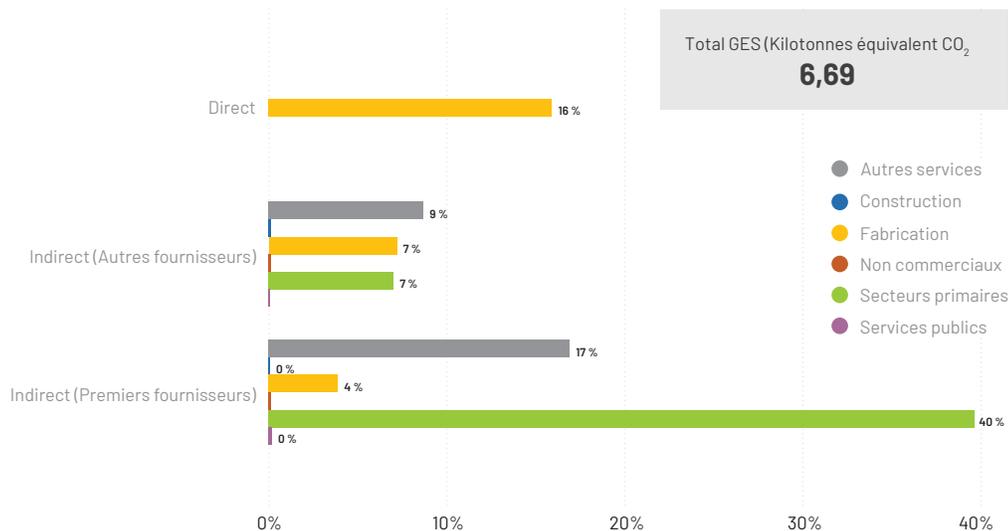
Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Incidence environnementale en matière d'émissions de GES

L'impact total sur l'émission de GES par le secteur de la transformation de produits marins était de 6,69 kilotonnes et peut être réparti en pourcentage

selon la contribution respective des secteurs suivants : les secteurs primaires (47 %), la fabrication (27 %), les « autres services » (26 %) (Graphique 4-12).

Graphique 4-12. Impact environnemental en matière d'émissions de GES, par secteur d'activité, transformation des poissons et des fruits de mer, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

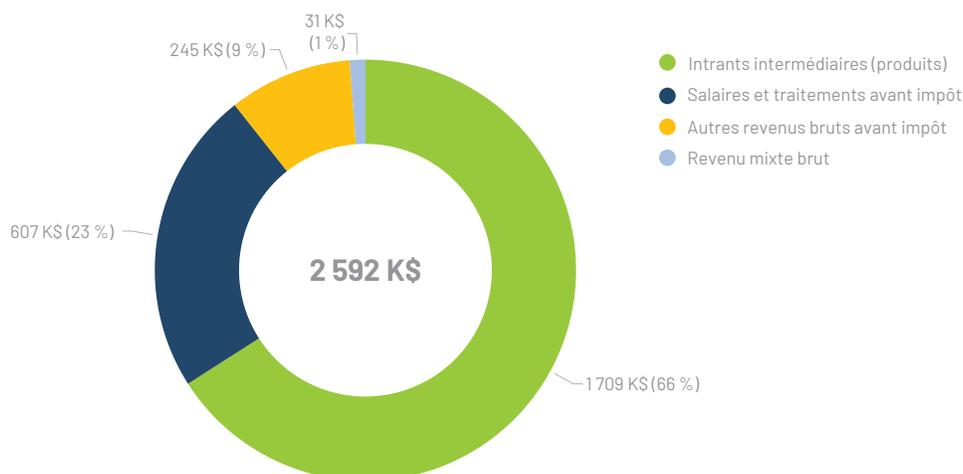
4.4.3. Mariculture

Ventilation de la dépense initiale

Contrairement à l'industrie des pêches commerciales, les dépenses en intrants intermédiaires (par exemple poissons et fruits de mer, aliments pour autres animaux, gaz naturel, essence, diesel, etc.) occupaient une place prépondérante dans la mariculture. Elles

s'élevaient en 2019 à 1,7 M\$, soit 66 % des dépenses initiales (Graphique 4-13). De cette proportion, les « fruits, légumes, aliments pour animaux, et divers » et « produits de la pêche » représentaient respectivement 50 % et 13 % (Annexe A-5).

Graphique 4-13. Répartition des dépenses initiales, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019



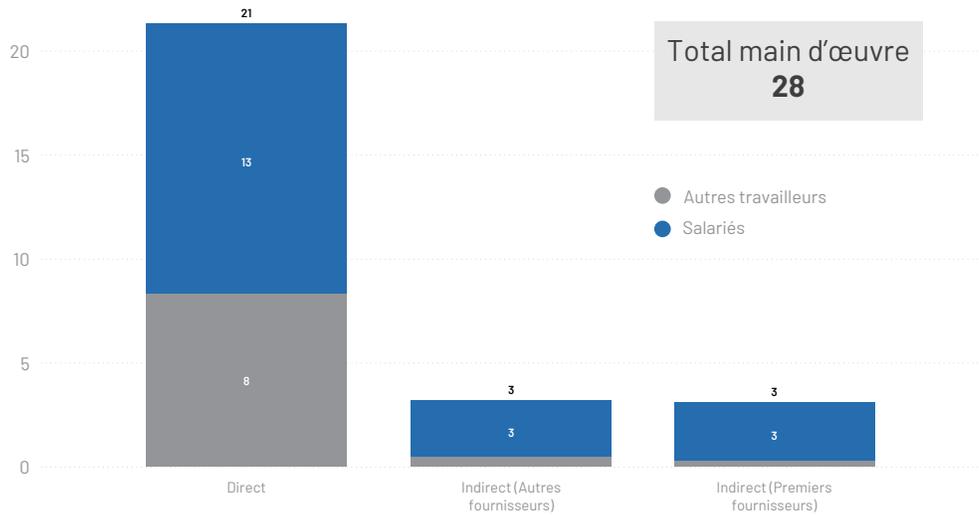
Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale de 2,6 M\$ dans le secteur de la mariculture.

Impact sur la main-d'œuvre

Avec une valeur de production de 2,6 M\$ en 2019, l'industrie de la mariculture soutenait un total de 28 ETP. De ce nombre, 21 étaient des emplois directs, c'est-à-dire qui provenaient directement de l'industrie maricole, soit 13 employés salariés et 8 travailleurs autonomes. Les emplois indirects³⁹ générés étaient au nombre de 6, dont 3 liés aux premiers fournisseurs et les 3 autres aux autres fournisseurs (Graphique 4-14).

La majorité des emplois générés se retrouvaient dans les secteurs primaires⁴⁰ (82 %), venaient ensuite les secteurs des « autres services⁴¹ » (12 %), la fabrication⁴² (5 %), les services publics, les services non commerciaux et la construction (1 %) (Graphique 4-15).

Graphique 4-14. Impact direct et indirect sur l'emploi, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en année-personne)



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

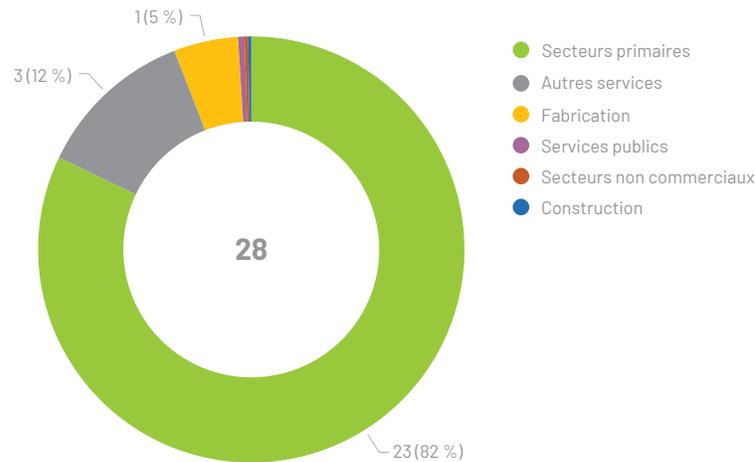
39. Ils proviennent du commerce de gros et de détail, du transport et de l'entreposage, des services professionnels, des scientifiques et techniques, des services financiers et assurances, de la fabrication d'aliments, des cultures agricoles et élevage, etc.

40. L'industrie maricole étant une industrie issue du secteur primaire, il est tout à fait normal que la majorité des emplois générés par cette industrie proviennent de ce secteur.

41. Il s'agit du commerce de gros et de détail, du transport et de l'entreposage, des services professionnels, des scientifiques et techniques, des services financiers et assurances.

42. Il s'agit principalement de la fabrication d'aliments.

Graphique 4-15. Ventilation de l'impact économique sur la main-d'œuvre par secteur d'activité, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019.



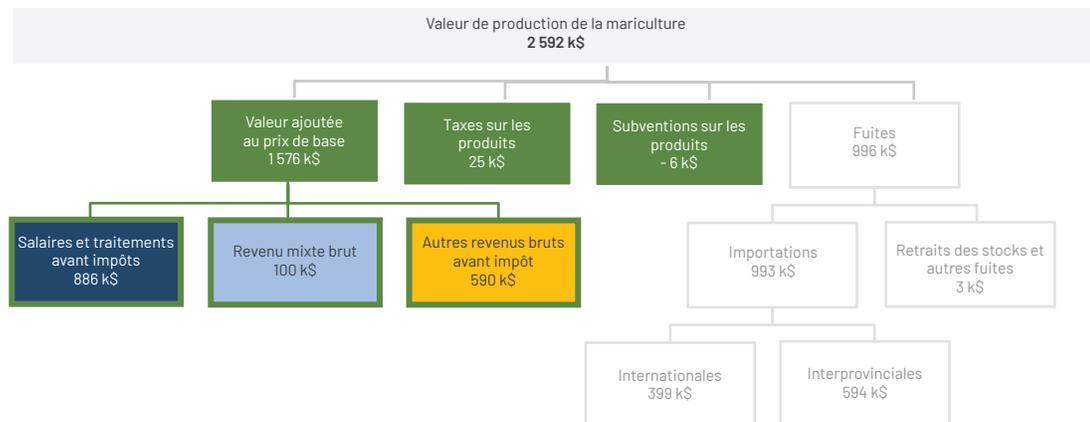
Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Impact économique

La valeur de production de 2,6 M\$ de l'industrie de la mariculture générerait 1,6 M\$ (Figure 4-6), soit 61 % de cette valeur. De ce montant, la valeur ajoutée directe était de 883 k\$, soit 34 % de la valeur de production de cette industrie. De cette valeur ajoutée directe,

607 k\$ étaient versés en salaires et traitements avant impôt, 245 k\$ en d'autres revenus bruts avant impôt, notamment les profits, et 31 k\$ en revenu mixte brut (Graphique 4-16).

Figure 4-6. Impact économique total d'un choc de dépenses, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019

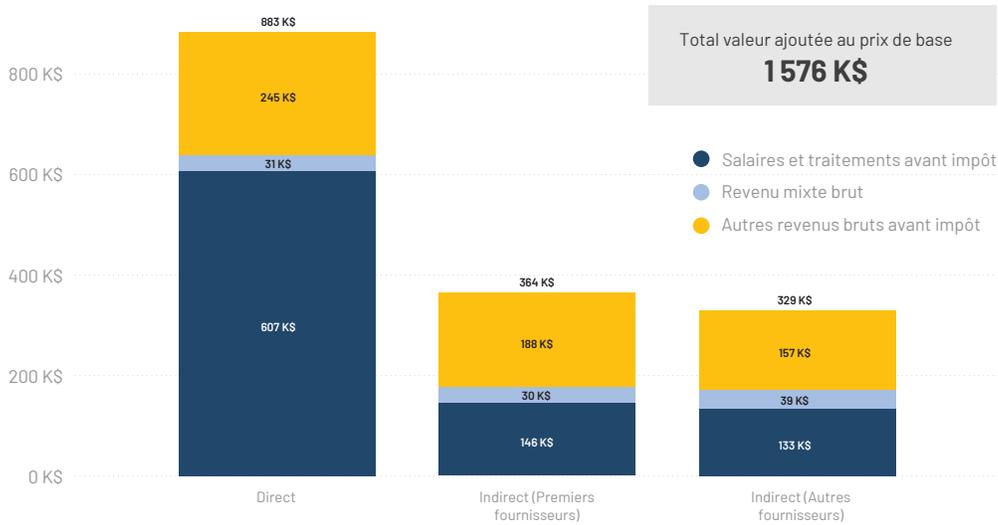


Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

La majorité des dépenses initiales dans le secteur de la mariculture est attribuée à l'achat d'intrants intermédiaires. Leur proportion dans les dépenses initiales totales s'élevait à 66 %, ce qui indique une structure plus intensive en capital (Graphique 4-13).

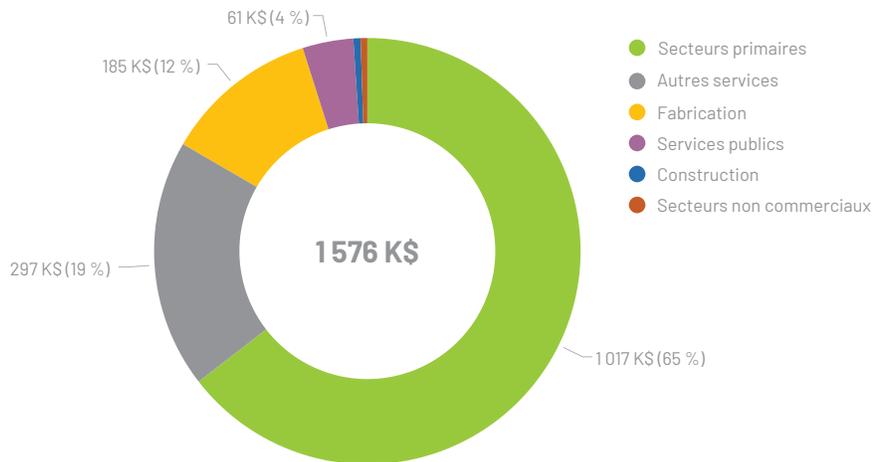
La majorité de la valeur ajoutée générée se retrouvait dans les secteurs primaires, soit 1017 k\$ (65 %). La valeur ajoutée indirecte était générée dans le secteur des « autres services », soit 297 k\$ (19 %), la fabrication, soit 185 k\$ (12 %), et les services publics, soit 64 k\$ (4 %) (Graphique 4-17).

Graphique 4-16. Impact direct et indirect sur la valeur ajoutée, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Graphique 4-17. Ventilation de l'impact économique sur la valeur ajoutée par secteur d'activité, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.



Impact sur les revenus des gouvernements et les parafiscalités

Les dépenses en mariculture aux Îles-de-la-Madeleine procureraient aux gouvernements québécois et fédéral des revenus totaux respectifs de 86 k\$

et 59 k\$. La parafiscalité québécoise et fédérale serait respectivement de 178 k\$ et de 24 k\$ (Tableau 4-7).

Tableau 4-7. Revenu des gouvernements et les parafiscalités, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)

Entrées fiscales	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Revenus du gouvernement du Québec	55	16	15	86
• Impôts sur salaires et traitements	48	13	11	72
• Taxes de vente	0	1	1	1
• Taxes forfaitaires	7	2	3	12
Revenus du gouvernement fédéral	40	11	9	59
• Impôts sur salaires et traitements	31	9	8	47
• Taxes de vente	0	1	1	1
• Taxes et droits d'accise	8	1	1	10
• Droits de douane	0	0	0	1
Revenus des administrations locales	-	-	-	-
• Taxes municipales ¹	-	-	-	-
Parafiscalité	147	29	26	202
• Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	130	26	23	178
• Fédérale (assurance-emploi)	17	4	3	24
Total	241	56	50	347

Note : - Valeur nulle

1 : Les revenus des administrations locales correspondent aux taxes municipales qui sont perçues par les villes sous forme de droit de mutation. Seule une simulation des dépenses liées à la demande finale dans le secteur de la construction aura une incidence directe sur cette catégorie de revenus. Ainsi, l'incidence indirecte sera toujours nulle, car aucune taxe municipale n'est perçue sur les achats d'intrants intermédiaires des secteurs productifs.

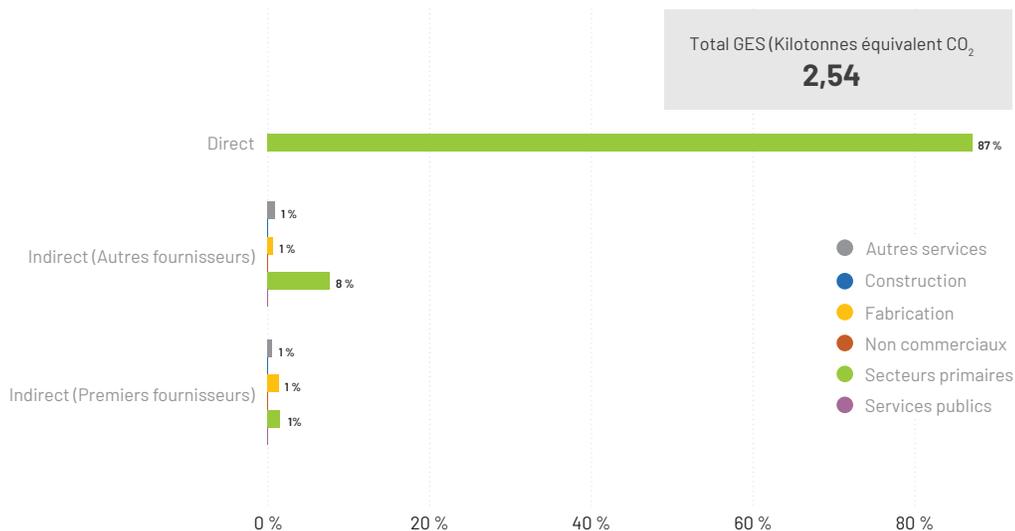
Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Incidence environnementale en matière d'émissions de GES

L'impact total sur l'émission de GES par le secteur de la mariculture était de 2,54 kilotonnes et peut être réparti en pourcentage selon la contribution

respective des secteurs suivants : les secteurs primaires (96 %), la fabrication (2 %), les autres services (2 %)(Graphique 4-18).

Graphique 4-18. Impact environnemental en matière d'émissions de GES, par secteur d'activité, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

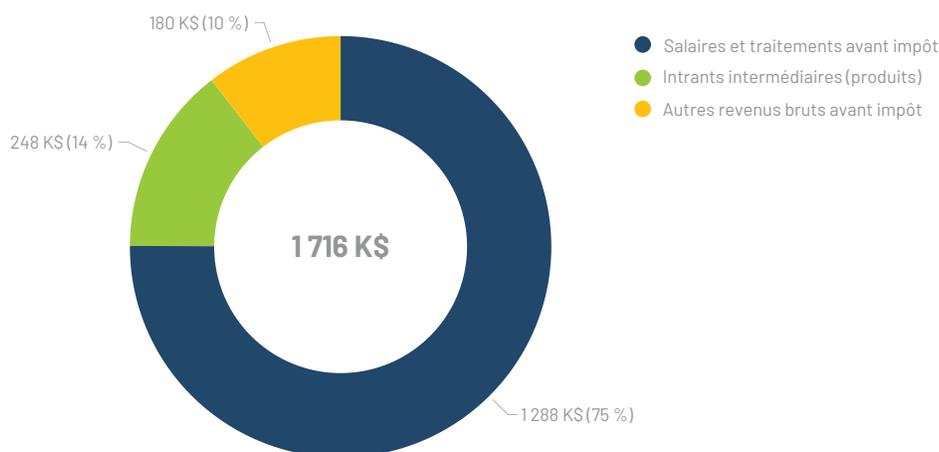
4.4.4. Services gouvernementaux du Canada

Ventilation de la dépense initiale

Concernant les services fédéraux, ce sont les salaires et les traitements qui constituaient la majorité des dépenses. Ils représentaient plus de 75 % de toutes les dépenses initiales totales (Graphique 4-19). Les services professionnels et techniques, services aux

entreprises, constructions et réparations, services immobiliers, location et droits, et les produits chimiques et pharmaceutiques étaient les achats d'intrants intermédiaires les plus importants (Annexe A-7).

Graphique 4-19. Répartition des dépenses initiales, services fédéraux, Îles-de-la-Madeleine, 2019



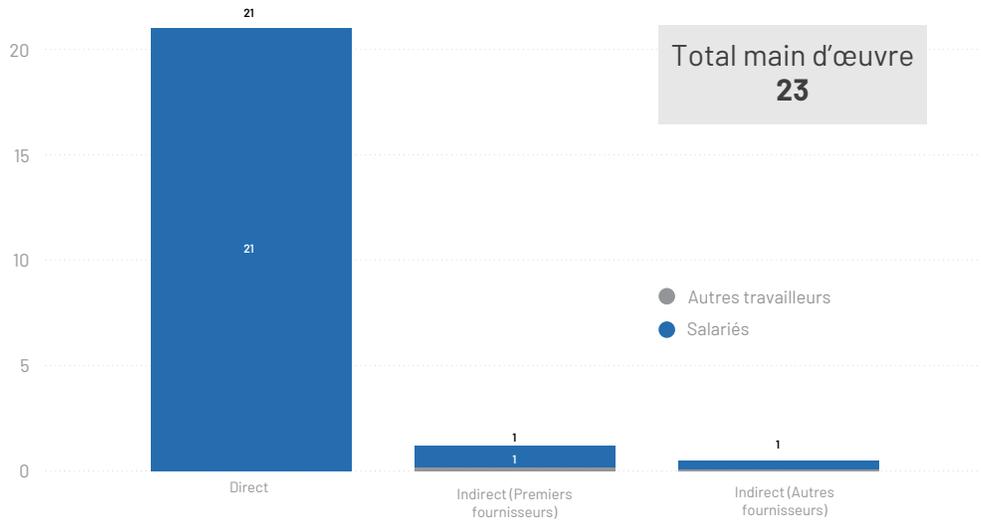
Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale de 1,7 M\$ des services fédéraux dont les activités sont directement liées aux ressources halieutiques.

Impact sur la main-d'œuvre

Avec une dépense totale d'exploitation de 1,7 M\$, les organismes fédéraux avec des mandats liés aux activités halieutiques soutenaient un total de 23 ETP. Les emplois directs étaient estimés à 21 ETP. En ce

qui concerne les emplois indirects, 1 ETP était lié aux premiers fournisseurs, et 1 ETP provenait des fournisseurs subséquents (Graphique 4-20).

Graphique 4-20. Impact direct et indirect sur l'emploi, organismes fédéraux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en année-personne)



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

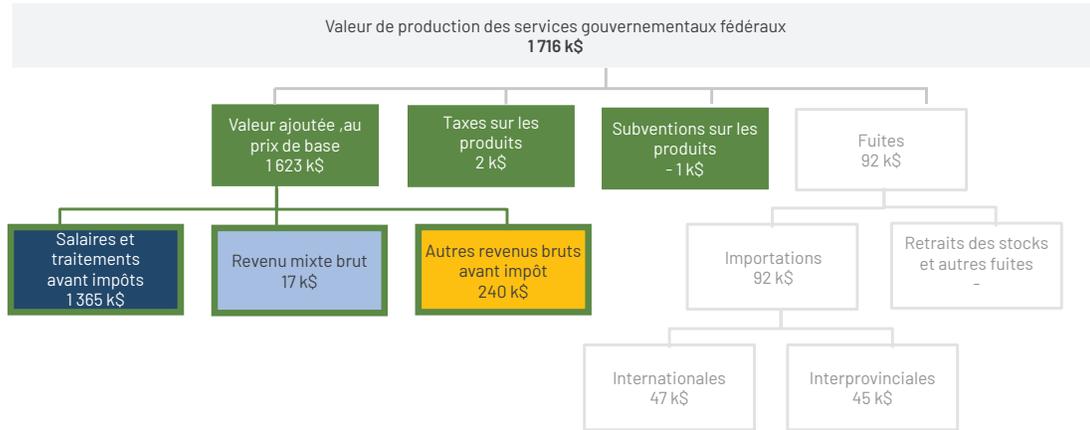
Impact économique

Les dépenses totales d'exploitation de 1,7 M\$ des organismes fédéraux avec un mandat lié aux activités halieutiques ont généré une valeur ajoutée totale de 1,6 M\$, soit 94 % de ces dépenses (Figure 4-7).

L'essentiel de cette valeur ajoutée totale provenait des effets directs, soit 1,5 M\$, ce qui représentait plus

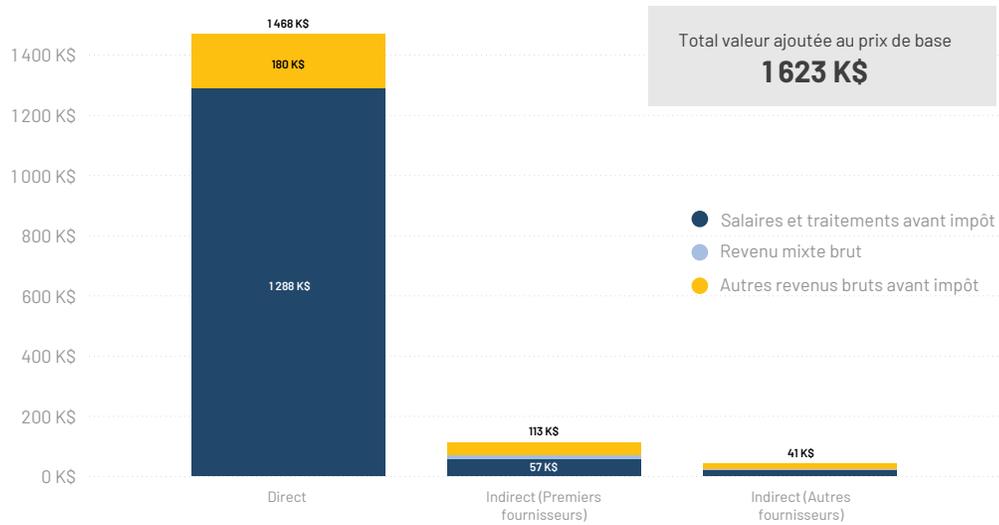
de 91 % de la valeur ajoutée totale. Une large part de ces effets directs totaux est constituée des salaires et traitements avant impôt et autres revenus bruts avant impôt, respectivement de 1,3 M\$ et 0,2 M\$. Les effets indirects liés aux premiers fournisseurs étaient de 0,1 M (Graphique 4-21).

Figure 4-7. Impact économique total d'un choc de dépenses, organismes fédéraux, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Graphique 4-21. Impact direct et indirect sur la valeur ajoutée, organismes fédéraux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Impact sur les revenus des gouvernements et les parafiscalités

Les dépenses en salaires et fonctionnement des organismes fédéraux procureraient aux gouvernements québécois et fédéral des revenus

totaux respectifs de 137 k\$ et 93 k\$. La parafiscalité québécoise et fédérale serait respectivement de 222 k\$ et de 35 k\$ (Tableau 4-8).

Tableau 4-8. Revenu des gouvernements et les parafiscalités, organismes fédéraux, 2019 (en milliers de dollars canadiens)

Entrées fiscales	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Revenus du gouvernement du Québec	129	6	2	137
• Impôts sur salaires et traitements	129	5	2	136
• Taxes de vente	-	0	0	1
• Taxes forfaitaires	0	0	0	1
Revenus du gouvernement fédéral	87	4	1	93
• Impôts sur salaires et traitements	87	4	1	92
• Taxes de vente	-	0	0	0
• Taxes et droits d'accise	0	0	0	0
• Droits de douane	0	0	0	0
Revenus des administrations locales	-	-	-	-
• Taxes municipales ¹	-	-	-	-
Parafiscalité	242	11	4	256
• Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	209	9	3	222
• Fédérale (assurance-emploi)	33	1	1	35
Total	458	21	7	486

Note : - Valeur nulle

1 : Les revenus des administrations locales correspondent aux taxes municipales qui sont perçues par les villes sous forme de droit de mutation. Seule une simulation des dépenses liées à la demande finale dans le secteur de la construction aura une incidence directe sur cette catégorie de revenus. Ainsi, l'incidence indirecte sera toujours nulle, car aucune taxe municipale n'est perçue sur les achats d'intrants intermédiaires des secteurs productifs.

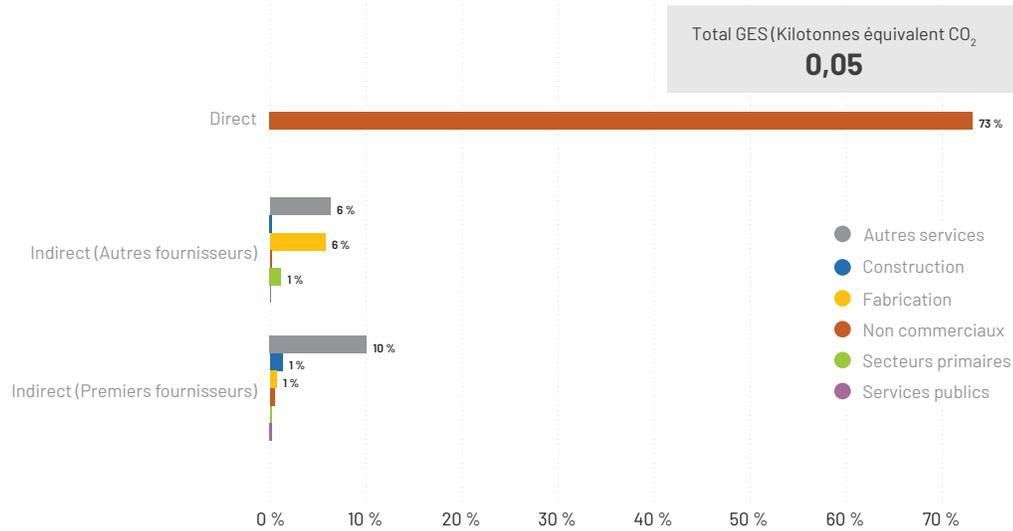
Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Incidence environnementale en matière d'émissions de GES

L'impact total sur l'émission de GES par les organismes fédéraux était de 0,05 kilotonne et peut être réparti en pourcentage selon la contribution respective des secteurs suivants : secteurs non commerciaux (74 %),

autres services (16 %), fabrication (8 %), secteurs primaires (1 %), et le reste des secteurs (1 %) (Graphique 4-22).

Graphique 4-22. Impact environnemental en matière d'émissions de GES, par secteur d'activité, organismes fédéraux, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

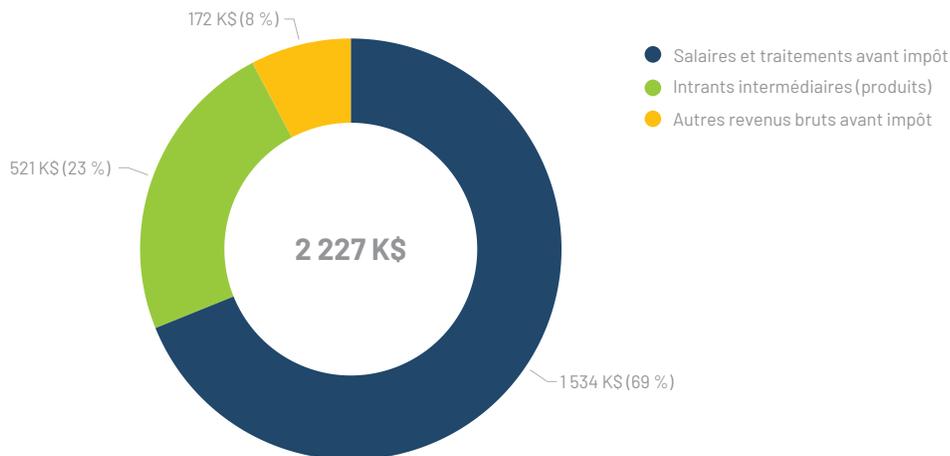
4.4.5. Services gouvernementaux du Québec

Ventilation de la dépense initiale

Tout comme dans les administrations fédérales, les salaires et traitements étaient également les dépenses les plus importantes des services québécois. Ils représentaient environ 69 % des dépenses initiales totales (Graphique 4-23). La

dépense en intrants intermédiaires la plus importante était réalisée dans les soins de santé et assistance sociale. Cette dépense représentait environ 50 % des dépenses en intrants intermédiaires (Annexe A-8).

Graphique 4-23. Répartition des dépenses initiales, services provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019



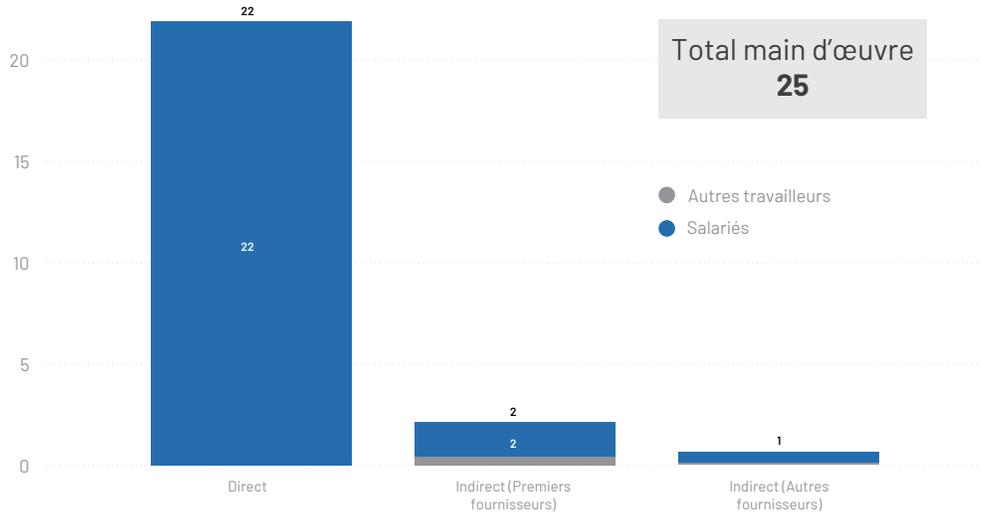
Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale de 2,2 M\$ des services provinciaux dont les activités sont directement liées aux ressources halieutiques.

Impact sur la main-d'œuvre

Avec une dépense totale d'exploitation de 2,2 M\$, les organismes provinciaux avec des mandats liés aux activités halieutiques soutenaient un total de

25 ETP. Les emplois directs étaient estimés à 22 ETP (88 %) et les emplois indirects liés aux premiers fournisseurs étaient de 2 ETP (8 %)(Graphique 4-24).

Graphique 4-24. Impact direct et indirect sur l'emploi, organismes provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en année-personne)



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

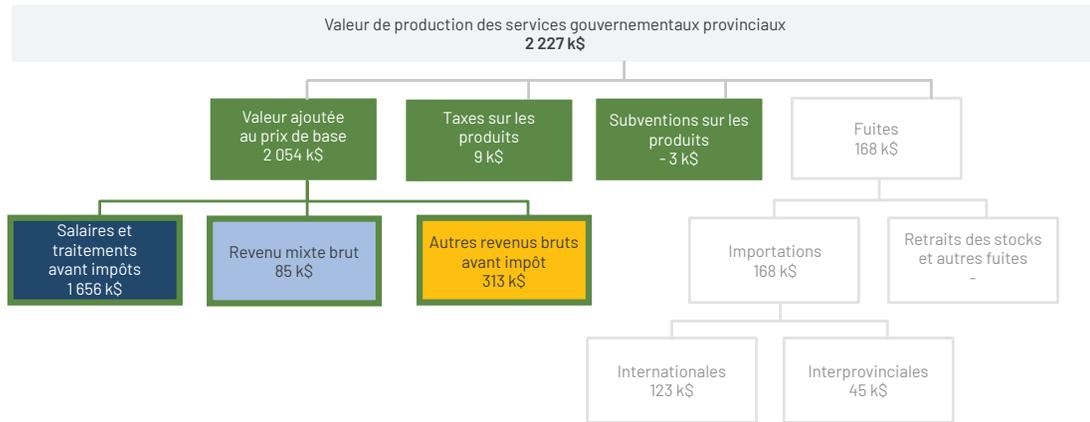
Impact économique

Les dépenses en salaires et fonctionnement de 2,2 M\$ des organismes provinciaux avec un mandat lié aux activités halieutiques ont généré une valeur ajoutée totale de 2,1 M\$, soit 95 % de ces dépenses (Figure 4-8).

La majorité de cette valeur ajoutée générée provenait des effets directs, soit 1,7 M\$, ce qui représente

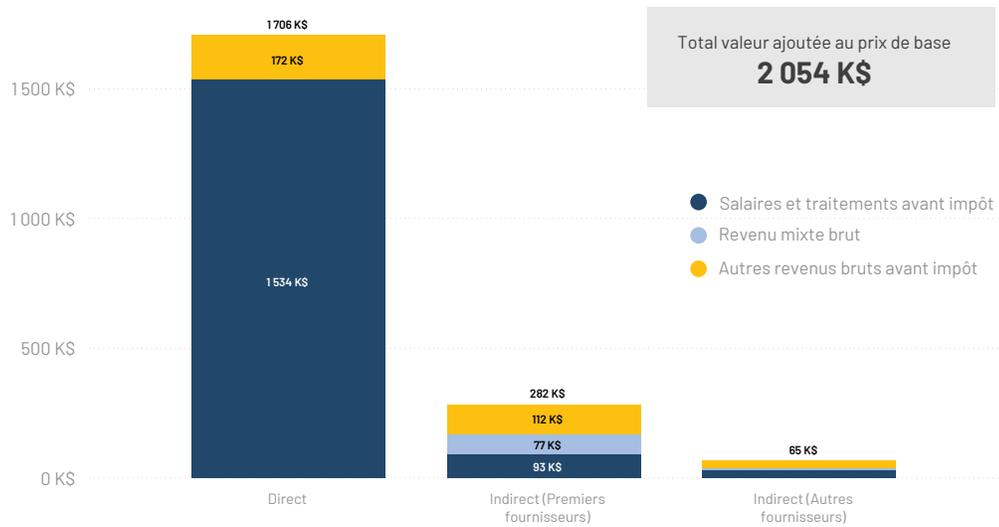
plus de 77 % des dépenses. Une grande part de ces effets directs totaux était constituée des salaires et traitements avant impôt et autres revenus bruts avant impôt, soit 1,5 M\$ (68 % des dépenses) et 0,2 M\$ (9 % des dépenses) respectivement. Les effets indirects totaux étaient de 0,4 M\$, ce qui représentait 19 % de la valeur ajoutée totale générée (Graphique 4-25).

Figure 4-8. Impact économique total d'un choc de dépenses, organismes provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Graphique 4-25. Impact direct et indirect sur la valeur ajoutée, organismes provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Impact sur les revenus des gouvernements et les parafiscalités

Les dépenses en salaires et fonctionnement de 2,2 M\$ des organismes provinciaux procureraient aux gouvernements québécois et fédéral des revenus

totaux respectifs de 183 k\$ et 127 k\$. La parafiscalité québécoise et fédérale serait respectivement de 251 k\$ et de 38 k\$ (Tableau 4-9).

Tableau 4-9. Revenu des gouvernements et parafiscalités, organismes provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)

Entrées fiscales	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Revenus du gouvernement du Québec	166	14	3	183
• Impôts sur salaires et traitements	166	9	3	177
• Taxes de vente	-	5	0	5
• Taxes forfaitaires	0	0	0	1
Revenus du gouvernement fédéral	117	8	2	127
• Impôts sur salaires et traitements	117	6	2	125
• Taxes de vente	-	2	0	2
• Taxes et droits d'accise	0	0	0	0
• Droits de douane	0	0	0	0
Revenus des administrations locales	-	-	-	-
• Taxes municipales ¹	-	-	-	-
Parafiscalité	266	17	6	289
• Québécoise (RRO, FSS, CNESST, RQAP)	231	15	5	251
• Fédérale (assurance-emploi)	35	2	1	38
Total	549	39	11	599

Note : - Valeur nulle

1 : Les revenus des administrations locales correspondent aux taxes municipales qui sont perçues par les villes sous forme de droit de mutation. Seule une simulation des dépenses liées à la demande finale dans le secteur de la construction aura une incidence directe sur cette catégorie de revenus. Ainsi, l'incidence indirecte sera toujours nulle, car aucune taxe municipale n'est perçue sur les achats d'intrants intermédiaires des secteurs productifs.

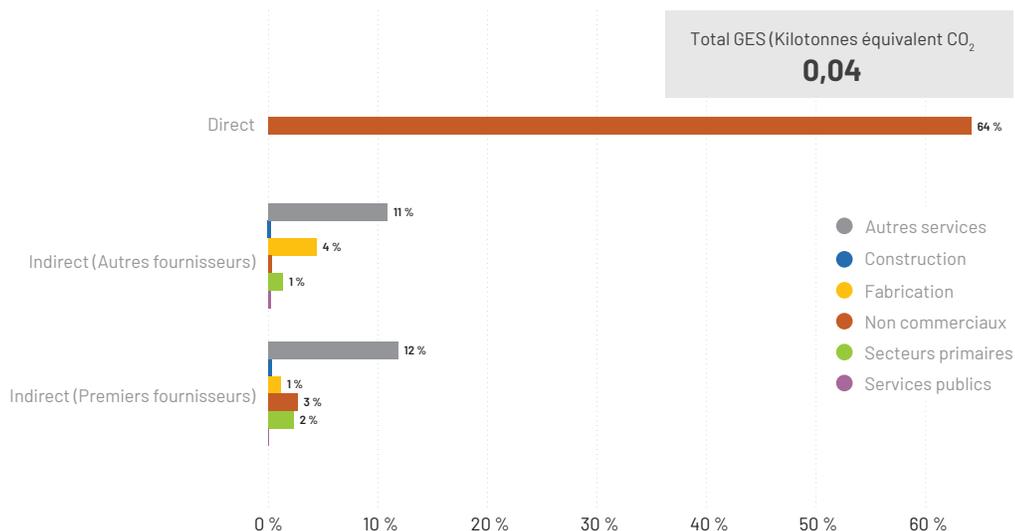
Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Incidence environnementale en matière d'émissions de GES

En ce qui concerne les organismes provinciaux, l'impact total sur l'émission de GES était de 0,04 kilotonne. Cet impact peut être réparti en pourcentage selon la contribution respective des

secteurs suivants : secteurs non commerciaux (67%), autres services (23%), fabrication (6%), secteurs primaires (4%) (Graphique 4-26).

Graphique 4-26. Impact environnemental en matière d'émissions de GES, par secteur d'activité, organismes provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

4.5. Ratio de valeur ajoutée associé au contenu québécois

Le ratio de « contenu québécois », notamment pour la valeur ajoutée, permet d'apprécier l'incidence économique totale qu'aura un dollar de dépenses d'un secteur d'activité sur l'économie du Québec. Il répond donc à la question suivante : « Pour chaque dollar de dépenses dans le secteur simulé, combien en restera-t-il pour l'économie québécoise ? ». Le ratio de valeur ajoutée, communément appelé *multiplieur*, est donc nécessairement inférieur à l'unité, étant donné les différentes fuites du système (Institut de la Statistique du Québec, 2021).

Le pourcentage de contenu québécois est calculé comme étant le rapport, exprimé en pourcentage, de la valeur ajoutée au prix du marché (valeur ajoutée au prix de base⁴³ incluant les taxes nettes de subventions) et la dépense initiale.

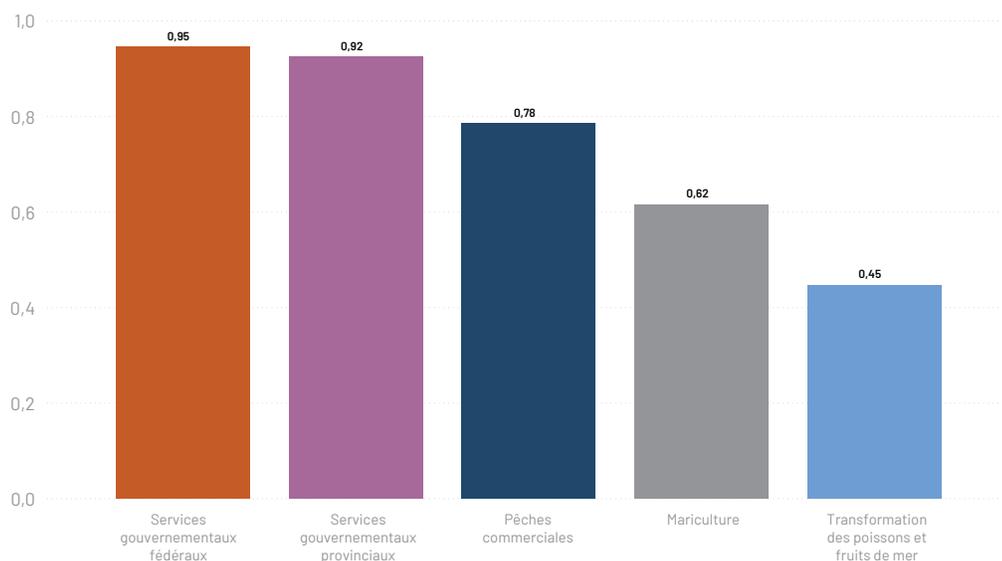
Dans le secteur privé, l'industrie des pêches commerciales est celle qui présentait le ratio de valeur ajoutée le plus élevé avec 0,78. Ce ratio signifie que 78 % des dépenses d'exploitation de l'industrie des pêches commerciales étaient réalisées dans l'économie du Québec. Cette industrie est suivie de celle de la mariculture qui avait également un fort contenu québécois avec un ratio de valeur ajoutée de 0,62. Enfin, dans le secteur privé, l'industrie de la transformation des poissons et des fruits de mer est celle qui a obtenu le plus faible ratio de valeur ajoutée avec 0,45. Les dépenses d'exploitation des entités fédérales et provinciales ont, en proportion, des retombées plus importantes pour l'économie du Québec comparativement au secteur privé. Le ratio de valeur ajoutée est estimé à 0,95 pour le service fédéral et à 0,92 pour le service provincial (Graphique 4-27).

43. Correspondent aux prix de vente à la sortie de l'usine. Pour une entreprise au pays, ce sont les prix de vente nets de toutes taxes et des différentes marges. Dans le cas des importations, les prix à la production correspondent à la valeur (incluant les assurances et le fret) à la frontière du Québec excluant les taxes et les marges, mais incluant les droits sur les importations (Institut de la Statistique du Québec, 2021).

...malgré les changements majeurs survenus au fil des ans dans l'écosystème marin entourant les Îles-de-la-Madeleine, les acteurs du secteur des pêches et de la mariculture font preuve d'une grande résilience en s'adaptant continuellement à leur environnement et en trouvant des moyens de développer des activités commerciales rentables qui profitent à plusieurs secteurs économiques de la région...



Graphique 4-27. Ratio de valeur ajoutée associé au contenu québécois



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

4.6. Effets induits à partir du multiplicateur entrées-sorties de Statistique Canada

Les retombées économiques induites à partir des multiplicateurs provinciaux d'entrées-sorties pour l'ensemble du secteur des pêches et de la mariculture et des organismes fédéraux et provinciaux étaient de 228 ETP pour une valeur

ajoutée de 20,4 M\$ (Tableau 4-10). Cette valeur ajoutée induite était attribuable à 50 % à l'industrie des pêches commerciales et à 44 % à l'industrie de la transformation des poissons et des fruits de mer.

Tableau 4-10. Effets induits sur la main-d'œuvre et la valeur ajoutée, Îles-de-la-Madeleine, 2019

Industries/organismes	Main-d'œuvre (en année-personne)	Valeur ajoutée (k\$)
Pêches commerciales	115	10 284
Mariculture	4	373
Transformation des poissons et des fruits de mer	101	9 047
Organismes fédéraux	4	372
Organismes provinciaux	4	321
Total des industries	228	20 397

Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique à partir d'une dépense initiale.

4.7. Bilan des retombées économiques globales

4.7.1. Emploi

Les dépenses initiales totales de 242,2 M\$ des trois industries clés du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine et des services fédéraux et provinciaux dont le mandat est directement lié aux ressources halieutiques auraient soutenu 1334 ETP (employés salariés et travailleurs autonomes) au Québec (Tableau 4-11). De ce nombre, 716 emplois seraient soutenus directement et 390 indirectement aux Îles-de-la-Madeleine.

Les industries des pêches commerciales et de la transformation des poissons et des fruits de mer des Îles-de-la-Madeleine sont celles qui soutenaient le plus d'emplois autant directs, indirects qu'induits. Ces deux industries soutenaient ensemble plus 93 % des emplois totaux de ce secteur, à raison de plus de 49 % pour l'industrie des pêches commerciales.

Tableau 4-11. Impacts économiques directs, indirects et induits sur la main-d'œuvre, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en année-personne)

Secteur privé et public	Dépense initiale simulée (k\$)	Main-d'œuvre (en année-personne)			
		Effets directs	Effets indirects	Effets induits	Effets totaux
Pêches commerciales	118 209	401	141	115	657
Mariculture	2 592	21	6	4	31
Transformation des poissons et fruits de mer	117 490	251	239	101	591
Services fédéraux	1 716	21	2	4	27
Services provinciaux	2 227	22	3	4	28
Total	242 234	716	390	228	1334

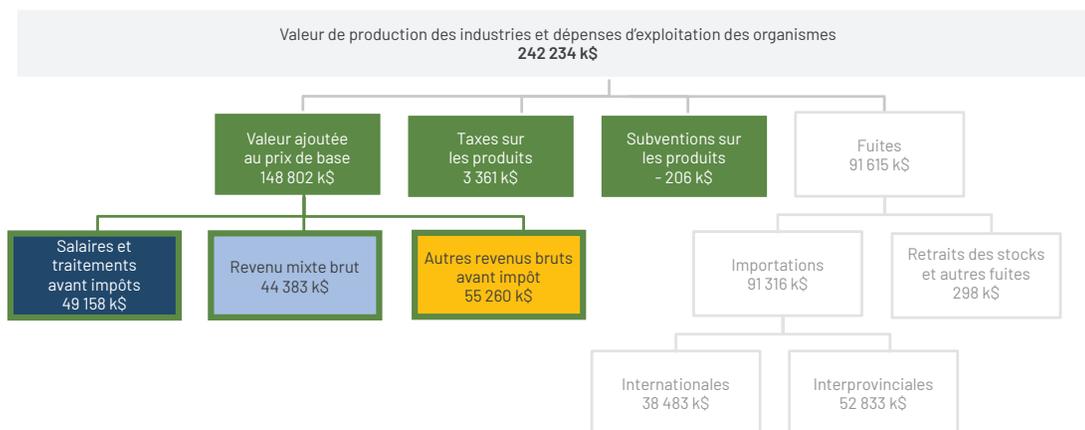
Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec.

4.7.2. Valeur ajoutée

Les dépenses d'exploitation de 242,2 M\$ du secteur des pêches et de la mariculture et des services fédéraux et provinciaux ont généré au total 148,8 M\$ de valeur ajoutée directe et indirecte. Cette valeur ajoutée est composée principalement de « salaires et traitements » (49,2 M\$, soit 20 % des dépenses)

et d'autres revenus bruts (55,3 M\$, 23 %) (Figure 4-9). La somme des retombées économiques directes et indirectes pour l'ensemble du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine peut être ventilée de la façon suivante : valeur ajoutée directe et indirecte (61 %), fuites (38 %) et taxes indirectes (1 %).

Figure 4-9. Impact économique global direct et indirect, industries de pêches et de mariculture et des services fédéraux et provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens de 2020).



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec.

En incluant les retombées induites, la valeur ajoutée totale générée par l'ensemble du secteur des pêches et de la mariculture et des services fédéraux et provinciaux était évaluée à 169,2 M\$ pour la province du Québec. Les industries des pêches commerciales et de la transformation étaient celles qui produisaient les retombées économiques totales les plus importantes avec respectivement 101,8 M\$ et 61,1 M\$ en valeur ajoutée. Quant aux services fédéraux et provinciaux, ils ont généré une contribution de

4,4 M\$ à l'économie québécoise. Les retombées économiques directes en matière de valeur ajoutée pour l'économie des Îles-de-la-Madeleine comptaient pour 63 % des retombées économiques totales et s'élevaient à 107,4 M\$. Les retombées indirectes en valeur ajoutée étaient de 41,4 M\$, ce qui équivaut à 24 % de la valeur ajoutée totale. Enfin, les retombées induites étaient d'environ 20,4 M\$, ce qui représente 12 % de la valeur ajoutée totale (Tableau 4-12).

Tableau 4-12. Impacts économiques directs, indirects et induits sur la valeur ajoutée, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)

Secteur privé et public	Dépense initiale simulée (k\$)	Valeur ajoutée (k\$)			
		Effets directs	Effets indirects	Effets induits	Effets totaux
Pêches commerciales	118 209	78 589	12 952	10 284	101 825
Mariculture	2 592	883	693	373	1 949
Transformation des poissons et fruits de mer	117 490	24 753	27 255	9 047	61 054
Services fédéraux	1 716	1 468	155	372	1 995
Services provinciaux	2 227	1 706	348	321	2 374
Total	242 234	107 399	41 402	20 397	169 198

Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec.

4.7.3. Revenus des gouvernements et les parafiscalités

Les revenus gouvernementaux et parafiscalités générés par les trois industries ainsi que les organismes fédéraux et provinciaux avec un mandat lié aux ressources halieutiques s'élevaient à 20,1 M\$ en effets directs et indirects. Environ 55 % de cette valeur provient de l'industrie des pêches commerciales, soit 11 M\$. L'industrie de la

transformation des poissons et des fruits de mer est la deuxième qui procure le plus de revenus et parafiscalités aux gouvernements avec 7,7 M\$, soit 38 % des revenus totaux. Ensuite s'ensuivaient les organismes provinciaux avec 0,6 M\$ (3 %), les organismes fédéraux avec 0,5 M\$ (2 %) et enfin la mariculture avec 0,3 M\$ (1 %) (Tableau 4-13).

Tableau 4-13. Impacts économiques directs, indirects sur les revenus des gouvernements et parafiscalités, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (en milliers de dollars canadiens)

Industrie/organismes	Dépense initiale simulée (k\$)	Revenus des gouvernements et parafiscalités (k\$)		
		Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Pêches commerciales	118 209	8 641	2 373	11 014
Transformation des poissons et des fruits de mer	2 592	3 554	4 124	7 678
Mariculture	117 490	241	106	347
Organismes fédéraux	1 716	458	28	486
Organismes provinciaux	2 227	549	50	599
Total	242 234	13 443	6 681	20 124

Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec.

4.7.4. Bilan en matière de GES

Les émissions totales de GES afférentes aux dépenses initiales de 242,2 M\$ du secteur des pêches et de la mariculture et des services fédéraux et provinciaux étaient de 30,7 kilotonnes (Tableau 4-14). L'impact total comprend l'effet direct au sein des secteurs simulés, mais aussi l'impact indirect pour l'ensemble des fournisseurs qui composent la chaîne de production. L'impact total d'émissions de GES peut donc être ventilé en fonction de la contribution des secteurs simulés (21,8 kilotonnes), de celle des premiers fournisseurs (6,2 kilotonnes) et de celles attribuables aux autres fournisseurs (2,7 kilotonnes).

Concernant l'impact direct, les dépenses de l'industrie des pêches commerciales étaient celles qui contribuaient le plus aux émissions de GES, soit

85 %. Cette industrie était suivie de l'industrie de la mariculture (5 %) (Graphique 4-28) et dont le secteur primaire contribuerait à 100 % pour chacune de ces industries (Annexe A-9). Ce résultat peut s'expliquer par le fait que ces deux industries sont issues des secteurs primaires qui utilisent pour la plupart des matières premières telles que le carburant (diesel et essence pour faire fonctionner les bateaux servant à pêcher), les matières servant à fabriquer les bateaux, des engins polluants, etc.

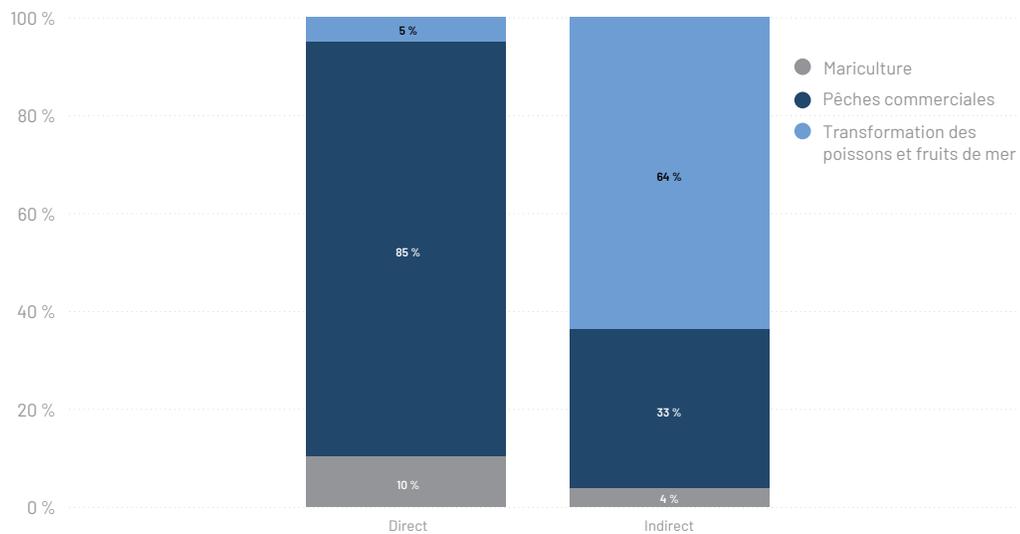
En revanche, en ce qui concerne les effets indirects (pour l'ensemble des fournisseurs qui composent la chaîne de production), l'industrie de la transformation est celle qui émettait le plus de GES (5,6 kilotonnes), soit 64 %.

Tableau 4-14. Impacts directs et indirects sur les émissions de GES, industries de pêches et de mariculture et services fédéraux et provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019 (kilotonnes en équivalent CO₂)

Industrie secteur	Dépense initiale simulée (M\$)	GES (Kilotonnes en équivalent CO ₂)		
		Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Pêches commerciales	118,2	18,45	2,88	21,33
Mariculture	2,6	2,22	0,33	2,55
Transformation des poissons et fruits de mer	117,5	1,07	5,62	6,69
Services fédéraux	1,5	0,03	0,01	0,04
Services provinciaux	2,2	0,03	0,01	0,04
Total	242	21,80	8,85	30,65

Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

Graphique 4-28. Impacts environnementaux selon les émissions de GES par industrie, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec à partir d'une dépense initiale.

4.8. Comparaison avec les résultats de l'étude de 2014

Si l'on compare les résultats présentés précédemment avec ceux du rapport réalisé en 2014 par le MPO intitulé *Contribution économique du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine* dans le cadre de ce projet, l'industrie des pêches commerciales est celle qui a connu une augmentation en matière de contenu québécois. Son contenu québécois est passé de 70 % en 2012 à 78 % en 2019, soit une augmentation de 8 points de pourcentage (Tableau 4-15). Les fuites dans cette industrie ont également connu la même baisse de point de pourcentage, puisque les dépenses de l'industrie des pêches commerciales ont contribué davantage au produit intérieur brut (PIB) de l'économie du Québec que celles des autres industries.

En ce qui concerne la mariculture, la contribution à l'économie québécoise n'a pas changé par rapport à l'année 2012 (62 % des dépenses). Les fuites (importations interprovinciales et internationales) sont également demeurées les mêmes par rapport à l'année 2012. En revanche, les subventions accordées aux produits utilisés dans cette industrie pour obtenir le produit final sont passées de 20 % à moins de 1 %. Cela peut s'expliquer par les innovations qui ont été introduites dans cette industrie après l'année 2012, dont le changement de production et par conséquent, un changement d'intrants.

Enfin, dans l'industrie de la transformation des poissons et des fruits de mer, la contribution au PIB du Québec est passée de 48 % à 45 %, soit une baisse de trois points de pourcentage. Les fuites dans cette industrie ont connu une augmentation du même point de pourcentage par rapport à 2012. Cette baisse de la contribution provient de la baisse de la valeur ajoutée, notamment les salaires et traitements. Cela traduit que les industries de transformation ont moins recours à la main-d'œuvre physique pour transformer les poissons et des fruits de mer. Cela pourrait aussi s'expliquer par un accroissement des procédés d'automatisation de la transformation.

L'une des récentes innovations du modèle intersectoriel du Québec en 2021 est la quantification des effets sur l'environnement d'une dépense initiale des industries simulées. Concernant l'impact direct, l'industrie des pêches commerciales est celle qui émet le plus de CO₂, alors que c'est l'industrie de la transformation des poissons et des fruits de mer qui émet plus de GES en matière d'impact indirect.

Les analyses effectuées ne prennent pas en compte la période post-pandémique due à la COVID-19, l'année de référence étant 2019. La prise en compte de ce choc peut affecter les résultats obtenus.

Tableau 4-15. Comparaison des résultats principaux en 2012 et en 2019, industries de pêches et de mariculture et des services fédéraux et provinciaux, Îles-de-la-Madeleine.

Industries/services	Indicateurs	Contenu québécois : année de référence 2012	Contenu québécois : année de référence 2019
Pêches commerciales	Valeur ajoutée aux prix du marché	70 %	78 %
	Valeur ajoutée aux prix de base	69 %	77 %
	Taxes sur les produits	3 %	1 %
	Subventions sur les produits	-1 %	0 %
	Fuites	30 %	22 %
	Importations	29 %	21 %
	Retraits des stocks et autres fuites	0 %	0 %
	Dépenses nettes de subventions	100 %	100 %
Mariculture	Valeur ajoutée aux prix du marché	62 %	62 %
	Valeur ajoutée aux prix de base	80 %	61 %
	Taxes sur les produits	1 %	1 %
	Subventions sur les produits	-20 %	0 %
	Fuites	38 %	38 %
	Importations	37 %	38 %
	Retraits des stocks et autres fuites	2 %	0 %
	Dépenses nettes de subventions	100 %	100 %
Transformation des poissons et des fruits de mer	Valeur ajoutée aux prix du marché	48 %	45 %
	Valeur ajoutée aux prix de base	48 %	44 %
	Taxes sur les produits	1 %	1 %
	Subventions sur les produits	-1 %	0 %
	Fuites	52 %	55 %
	Importations	52 %	55 %
	Retraits des stocks et autres fuites	0 %	0 %
	Dépenses nettes de subventions	100 %	100 %
Services provinciaux	Valeur ajoutée aux prix du marché	94 %	92 %
	Valeur ajoutée aux prix de base	94 %	92 %
	Taxes sur les produits	0 %	0 %
	Subventions sur les produits	0 %	0 %
	Fuites	6 %	8 %
	Importations	6 %	8 %
	Retraits des stocks et autres fuites	0 %	0 %
	Dépenses nettes de subventions	100 %	100 %
Services fédéraux	Valeur ajoutée aux prix du marché	89 %	95 %
	Valeur ajoutée aux prix de base	89 %	95 %
	Taxes sur les produits	1 %	0 %
	Subventions sur les produits	0 %	0 %
	Fuites	11 %	5 %
	Importations	11 %	5 %
	Retraits des stocks et autres fuites	0 %	0 %
	Dépenses nettes de subventions	100 %	100 %

Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec

4.9. Synthèse : Volet III

La production combinée de la capture, de la mariculture et de la transformation de produits marins représentait un chiffre d'affaires de 238,3 M\$ en 2019. À ce montant, s'ajoutaient des dépenses de l'ordre de 3,9 M\$ par les services gouvernementaux du Canada et du Québec aux Îles-de-la-Madeleine pour les activités d'exploitation et de production de ressources halieutiques.

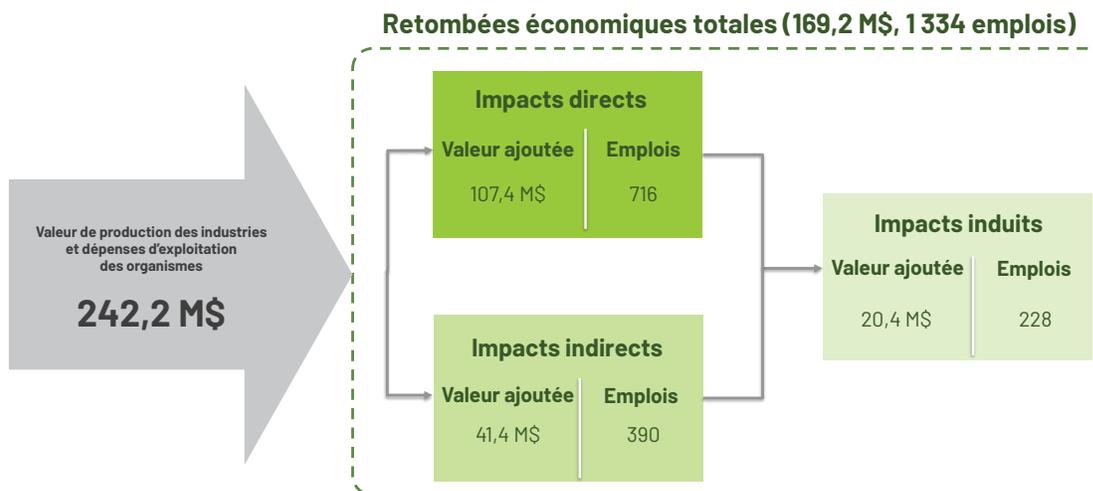
Ce volet de l'étude avait pour objectif d'estimer les retombées économiques globales générées par cette contribution économique de 242,2 M\$ du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine. Plus précisément, l'évaluation des retombées économiques directes, indirectes et induites générées par le secteur des pêches et de la mariculture sur ce territoire s'est réalisée à l'aide du modèle intersectoriel du Québec et les multiplicateurs d'entrées-sorties de Statistique Canada.

Selon les résultats des estimations, la valeur ajoutée constitue la plus grande partie des retombées économiques générée par la valeur totale de production de ce secteur. Au total, cette valeur ajoutée (directe, indirecte et induite) représente 169,2 M\$, soit près de 70 % de la valeur totale de production. Ce secteur soutient directement

un total de 716 ETP aux Îles-de-la-Madeleine et génère une valeur ajoutée directe de 107,4 M\$ aux Îles-de-la-Madeleine, soit plus de 44 % de la valeur totale de production aux Îles-de-la-Madeleine. De cette valeur ajoutée directe, plus de 73 % sont attribuables à l'industrie des pêches commerciales aux Îles-de-la-Madeleine qui génère 78,6 M\$. Les retombées économiques indirectes et induites sont estimées à 618 ETP aux Îles-de-la-Madeleine et à 61,8 M\$ en valeur ajoutée aux Îles-de-la-Madeleine (Figure 4-10).

En comparant avec l'étude de 2014 (année de référence 2012), les retombées économiques de 2019 représentent une augmentation de plus de 168 % en matière de valeur ajoutée générée par le secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine. La hausse très importante de la valeur ajoutée est due à la hausse de la valeur de production dans l'industrie des pêches commerciales, notamment la valeur des débarquements (40,1 M\$ en 2012 contre 118,2 M\$ en 2019). Cette hausse témoigne également d'un secteur en pleine croissance capable de générer une importante valeur ajoutée en matière de salaires et traitements et autres revenus bruts.

Figure 4-10. Retombées économiques totales, industrie des pêches et de la mariculture et des organismes fédéraux et provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec.

Par ailleurs, malgré l'importante valeur des fuites, c'est-à-dire les dépenses qui ne génèrent pas d'activité économique ni pour la province du Québec ni pour les Îles-de-la-Madeleine (importations en l'occurrence), sa proportion dans la valeur de production reste la même qu'en 2012, soit 38 % de la valeur totale de production.

La présente étude se veut une estimation conservatrice des retombées économiques du secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine puisqu'elle inclut uniquement les industries et les services publics directement liés à l'extraction ou à la production de ressources halieutiques. L'étude pourrait être bonifiée par la prise en compte de l'impact des activités touristiques liées au secteur des pêches, comme les excursions de pêche en haute mer, les excursions de chasse aux phoques ou encore, l'évènement de la mise à l'eau des cages de homard. Les données nécessaires à l'estimation des retombées économiques de

ces activités pourraient être obtenues à partir de questionnaires distribués auprès des visiteurs et des entreprises touristiques lors de travaux dans le futur.

Enfin, il convient de signaler que les multiplicateurs utilisés pour déterminer ces retombées économiques ne sont pas exclusivement conçus pour les Îles-de-la-Madeleine, mais plutôt pour l'ensemble du Québec. Cependant, étant donné le caractère insulaire⁴⁴ des Îles-de-la-Madeleine, on peut supposer que ces emplois directs et cette valeur ajoutée directe contribuent presque entièrement à l'économie des Îles-de-la-Madeleine. Il est également possible de supposer qu'une part non négligeable, voire la vaste majorité des retombées économiques indirectes et induites, se concentre dans l'archipel. Les fournisseurs en biens et services des pêcheurs commerciaux et des mariculteurs sont généralement des entreprises des Îles-de-la-Madeleine, de même que certains fournisseurs des entreprises de transformation de poissons et de fruits de mer.

44. Ce caractère insulaire implique que les employés du secteur, pêcheurs, aides-pêcheurs, mariculteurs, employés d'usines de transformation et du secteur public, sont basés presque exclusivement aux Îles-de-la-Madeleine.

Les Madelinots sont ainsi très dépendants des marchés extérieurs, tant pour s'approvisionner que pour vendre leurs produits, ce qui fait grimper les coûts si l'on compare avec d'autres communautés maritimes du Québec.



5. Conclusion

Dans le cadre du projet à l'étude d'aire marine, l'analyse sur la contribution économique du secteur des pêches commerciales et de la mariculture aux Îles-de-la-Madeleine visait trois objectifs principaux. Le premier objectif était de dresser le portrait socioéconomique global des Îles-de-la-Madeleine pour ce qui est de la démographie, du niveau de scolarité et des caractéristiques socioéconomiques. Le deuxième objectif était de faire un diagnostic sectoriel des activités de pêche et de la mariculture et de déterminer l'importance socioéconomique de ce secteur. Enfin, le troisième objectif était consacré à l'estimation des retombées économiques des principales industries et organismes qui composent ce secteur.

Dans le secteur de la pêche commerciale, les débarquements effectués aux Îles-de-la-Madeleine en 2019 représentaient environ 31 % de la valeur totale des débarquements de l'ensemble du Québec maritime. Parmi les 10 ports de débarquement aux Îles-de-la-Madeleine en 2019, quatre faisaient partie des principaux ports de pêche dans l'ensemble du Québec maritime. Les crustacés, notamment le homard et le crabe des neiges, sont les deux principales espèces les plus pêchées aux Îles-de-la-Madeleine, de même que dans le reste du Québec maritime. En 2019, ces deux espèces représentaient environ 95 % de la valeur totale des débarquements dans cette région, dont 70 % pour le homard et 25 % pour le crabe des neiges.

La mariculture, petite industrie aux Îles-de-la-Madeleine, était constituée de quatre entreprises et dominée par la culture de trois espèces principales : la moule, le pétoncle et l'huître. En 2019, la valeur de production dans cette industrie représentait 2 592 M\$, soit 75 % de l'ensemble de la production du Québec maritime.

L'industrie du secteur de la transformation des poissons et des fruits de mer comptait 13 AQPM en 2019, soit 18 % de l'ensemble des AQPM du Québec maritime. Dans cette industrie, le nombre d'emplois était estimé à 696, soit plus de 18 % dans l'ensemble

du Québec maritime. De ce nombre, plus de 87 % des emplois dans la transformation sont attribués aux deux principales espèces, le homard et le crabe des neiges.

Par ailleurs, selon les résultats des estimations, la valeur ajoutée constitue la plus grande partie des retombées économiques générée par la valeur totale de production de ce secteur. Au total, cette valeur ajoutée (directe, indirecte et induite) représente 169,2 M\$, soit près de 70 % de la valeur totale de production. Ce secteur soutient directement un total de 716 ETP aux Îles-de-la-Madeleine et génère une valeur ajoutée directe de 107,4 M\$ aux Îles-de-la-Madeleine, soit plus de 44 % de la valeur totale de production aux Îles-de-la-Madeleine. En comparant avec l'étude de 2014 (année de référence 2012), les retombées économiques de 2019 représentent une augmentation de plus de 168 % en matière de valeur ajoutée générée par le secteur des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine. La hausse très importante de la valeur ajoutée est due principalement à l'augmentation de la valeur de production dans l'industrie des pêches commerciales, notamment la valeur des débarquements (40,1 M\$ en 2012 contre 118,2 en 2019). Cette hausse témoigne également d'un secteur en pleine croissance capable de générer une importante valeur ajoutée en matière de salaires et traitements et autres revenus bruts.

L'étude des retombées économiques du secteur des pêches et de la mariculture aux Îles-de-la-Madeleine a permis de dresser un portrait global et de livrer une analyse quantitative détaillée démontrant clairement l'importance économique de ces activités pour ce territoire, mais également pour l'économie du Québec. Les possibilités de croissance de ce secteur au regard de la forte augmentation de la demande des produits halieutiques au Canada⁴⁵ et en provenance de l'étranger⁴⁶, ainsi que les investissements à venir dans ce secteur, devraient constituer des atouts majeurs pour ce secteur. De ce fait, les retombées économiques peuvent être encore plus importantes dans quelques années.

45. Selon les données du MPO, les ventes des produits halieutiques provenant du Québec au Canada sont passées de 131 M\$ en 2010 à 360 M\$ en 2019, soit une hausse de plus de 250 %.

46. Les exportations à l'international des produits halieutiques provenant du Québec sont passées de 166 M\$ en 2010 à 250 M\$ en 2019, soit une augmentation de plus de 50 %.

6. Références bibliographiques

- Agence canadienne d'inspection des aliments. (2021). *Rapport sur les plans ministériels de 2021 à 2022* (p. 62). Agence canadienne d'inspection des aliments. https://inspection.canada.ca/DAM/DAM-aboutcfia-sujetacia/STAGING/text-texte/acco_reparl_2021-2022_departmental_plan_1612877058294_fra.pdf
- Béné, C., Macfadyen, G., & Allison, E. H. (2007). *Increasing the Contribution of Small-scale Fisheries to Poverty Alleviation and Food Security*. Food & Agriculture Org.
- Bureau, S. (2018). *Analyse du processus de formation du prix des fromages fins au Québec*. <https://corpus.ulaval.ca/server/api/core/bitstreams/cf132f54-8117-4422-9db6-b2bd1e2a9704/content>
- Canmac Economics Ltd., School for Resource and Environmental Studies, Enterprise Management Consultants, & Secrétariat du Comité Consultatif Atlantique pour la Gestion de l'Information sur les Zones Côtières. (2002). *La valeur du secteur océanique pour l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard*.
- Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes. (2018). *Diagnostic sectoriel dans l'industrie des pêches et de l'aquaculture au Québec*. <https://www.pechesmaritimes.org/boutique/publications/etude-et-diagnostic-sectoriels/diagnostic-sectoriel-dans-lindustrie-des-peches-et-de-laquaculture-au-quebec/#>
- Decaluwé, B., Martens, A., & Savard, L. (2001). *La politique économique du développement et les modèles d'équilibre général calculable : Une introduction à l'application de l'analyse mésoéconomique aux pays en développement*. PUM.
- Dyck, A. J., & Sumaila, U. R. (2010). Economic impact of ocean fish populations in the global fishery. *Journal of Bioeconomics*, 12(3), 227-243. <https://doi.org/10.1007/s10818-010-9088-3>
- Ernatus, H. (2009). *Performance des entreprises dans une petite économie insulaire de la Caraïbe : Le cas de la Guadeloupe* [Phdthesis, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00422557>
- Fouquerey, E. (2016). *Évaluation de l'impact économique de court terme et de long terme des chantiers de grandes infrastructures de transport : Le cas de la LGV SEA Tours Bordeaux* [Phdthesis, Université de Poitiers (France)]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01924730>
- Gardner, M., MacAskill, G., DeBow, C., & Pinfold, G. (2009). *Incidence économique du secteur de l'océan de la Nouvelle-Écosse de 2002 à 2006*. Pêches et Océans Canada et Développement économique Nouvelle-Écosse.
- Gardner, M., MacAskill, G., & Pinfold, G. (2010). *L'impact économique du secteur océanique au Nouveau-Brunswick : 2003-2008*. Pêches et Océans Canada et ministères de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, Nouveau-Brunswick.
- Grealis, E., Hynes, S., O'Donoghue, C., Vega, A., Van Osch, S., & Twomey, C. (2017). The economic impact of aquaculture expansion : An input-output approach. *Marine Policy*, 81, 29-36. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2017.03.014>
- GSGislasen & Associates Ltd, Ellen F. Battle Consulting Inc, Edna Lam Consulting, & Pierce Lefebvre Consulting. (2007). *Economic Contribution of the Oceans Sector in British Columbia*. Canada/British Columbia Oceans Coordinating Committee.
- Hoagland, P., Jin, D., Thunberg, E., & Steinback, S. (2005). Economic Activity Associated with the Northeast Shelf Large Marine Ecosystem : Application of an Input-Output Approach. *Large Marine Ecosystems*, 13, 157-179. [https://doi.org/10.1016/S1570-0461\(05\)80031-X](https://doi.org/10.1016/S1570-0461(05)80031-X)
- Institut de la Statistique du Québec. (2019). *Revenu disponible par habitant, MRC et ensemble du Québec*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/revenu-disponible/tableau/revenu-disponible-par-habitant-mrc-et-ensemble-du-quebec>

- Institut de la Statistique du Québec. (2020a). *Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions*. Institut de la statistique du Québec. https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm
- Institut de la Statistique du Québec. (2020b). *Projections de population—MRC (municipalités régionales de comté)*. Institut de la Statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-mrc-municipalites-regionales-de-comte>
- Institut de la Statistique du Québec. (2021). *Le modèle intersectoriel du Québec : Fonctionnement et applications*. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/le-modele-intersectoriel-du-quebec-%C2%ADfonctionnement-et-applications-edition-2021.pdf>
- Institut national de la statistique et des études économiques. (2019). *Commerce de gros*. Institut national de la statistique et des études économiques. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1867>
- Kelleher, K., Willmann, R., & Arnason, R. (2009). *The Sunken Billions*. The World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-0-8213-7790-1>
- Les Îles. (2020). *La structure économique*. <https://www.ilesdelamadeleine.com/economie/?cat=12>
- Leung, P., & Pooley, S. (2001). Regional Economic Impacts of Reductions in Fisheries Production : A Supply-Driven Approach. *Marine Resource Economics*, 16(4), 251-262. <https://doi.org/10.1086/mre.16.4.42629336>
- Loveridge, S. (2004). A Typology and Assessment of Multi-sector Regional Economic Impact Models. *Regional Studies*, 38(3), 305-317. <https://doi.org/10.1080/003434042000211051>
- Michaud, J.-C., Dion, Y., Diop, N., Laflamme, J., Gestion des ressources maritimes, & Université du Québec à Rimouski. (2002). *Estimation de la valeur économique des industries associées au domaine maritime au Québec*. Technopole maritime du Québec.
- Ministère de la Justice Canada. (s. d.). *Loi sur les pêches*. laws-lois.justice.gc.ca. Consulté 20 août 2021, à l'adresse <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-14/page-1.html>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (s. d.-a). *Aquaculture*. [mapaq.gouv.qc.ca](https://www.mapaq.gouv.qc.ca). Consulté 9 novembre 2022, à l'adresse <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Peche/aquaculture/Pages/Aquaculture.aspx>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (s. d.-b). *Commercialisation en circuit court*. [mapaq.gouv.qc.ca](https://www.mapaq.gouv.qc.ca). Consulté 20 août 2021, à l'adresse <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/estrie/commercialisation/Pages/Commercialisationencircuitcourt.aspx>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (2010). *Résultat d'une enquête sur le secteur biologique au Québec* menée en 2010. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/EnquetesecteurbioauQc.pdf>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (2017). *Portrait-Diagnostic sectoriel de l'Industrie de la mariculture au Québec*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait-diagnostic_mariculture.pdf
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (2020). *Rapport annuel 2019-2020*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/RAG_2019-2020_MAPAQ.pdf?1617131100
- Ministère du tourisme du Québec. (2017). *Le tourisme au Québec en bref*. <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/services-industrie-touristique/etudes-statistiques/faits-saillants-tourisme-quebec/tourisme-en-bref-2017>
- MTESS. (2017). *Rapport sur l'emploi saisonnier de la table nationale de concertation de l'emploi saisonnier*. https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_Rapport_emploi_saisonnier.pdf
- National Marine Fisheries Service. (2018). *Fisheries Economics of the United States, 2016 | NOAA Fisheries NOAA Tech. Memo. NMFS-F/SPO-187a; p. 243*. U.S. Dept. Of Commerce. NOAA. <https://www.fisheries.noaa.gov/content/fisheries-economics-united-states-2016>

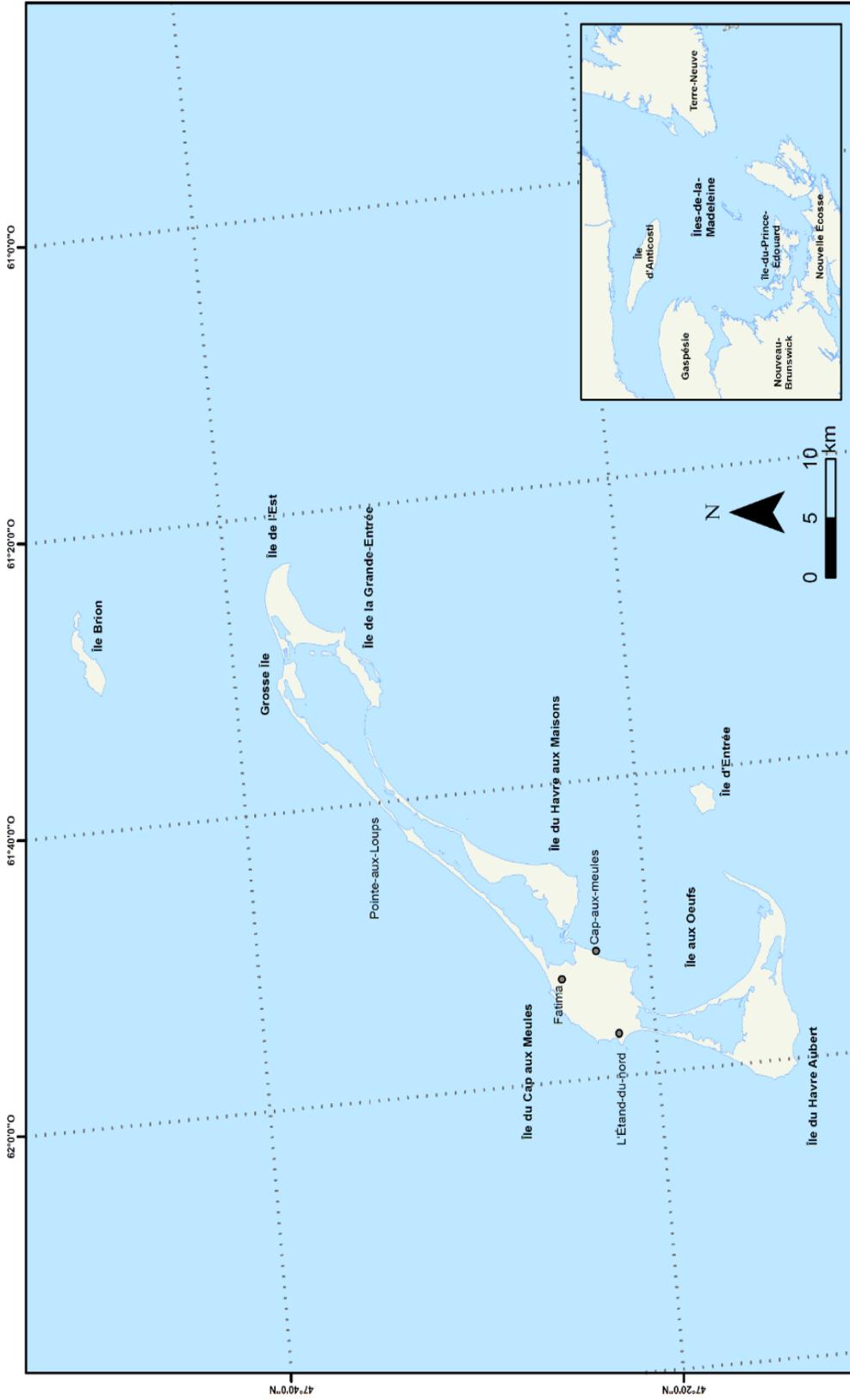
- Newfoundland and Labrador government-Economics and Statistics Branch. (2005). *Estimating the Value of the Marine, Coastal and Ocean Resources of Newfoundland and Labrador Updated for the 2001-2004 Period*. Fisheries and Oceans Canada.
- Payeur, F. F., Azeredo Teixeira, A. C., St-Amour, M., André, D., Girard, C., & Berthiaume, P. (2019). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066*. Institut de la statistique du Québec.
- Pêches et Océans Canada. (s. d.). À propos de Pêches et Océans Canada. [dfo-mpo.gc.ca](https://www.dfo-mpo.gc.ca). Consulté 20 août 2021, à l'adresse <https://www.dfo-mpo.gc.ca/index-fra.html>
- Pinfold, G. (2009a). *Impact économique des activités maritimes au Canada* (Série Analyses statistiques et économiques No.1-1; p. 149). Pêches et Océans Canada.
- Pinfold, G. (2009b). *Impact économique des activités maritimes dans les vastes zones de gestion des océans* (Série Analyses statistiques et économiques No.1-2; p. 120). Pêches et Océans Canada.
- Radtke, H. D., Carter, C. N., & Davis, S. W. (2004). *Economic Evaluation of the Northern Pikeminnow Management Program*.
- Régie des marchés agricoles et alimentaires. (s. d.). À propos de Régie des marchés agricoles et alimentaires. rmaa.gouv.qc.ca. Consulté 20 août 2021, à l'adresse <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/regie-marches-agricoles-alimentaires-quebec/lois-reglements-regles>
- Rioux, C., Lévesque, M.-C., Kleiser, M., Brêthes, J.-C., Tita, G., & Gagnon, L. (2010). *Étude sur la chaîne de valeur et la gouvernance territoriale de la filière halieutique : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM). https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1701/1/Claude_Rioux_et_al_juin2010.pdf
- Seung, C. K., & Waters, E. C. (2006a). A Review of Regional Economic Models for Fisheries Management in the U.S. *Marine Resource Economics*, 21(1), 101-124. <https://doi.org/10.1086/mre.21.1.42629497>
- Seung, C. K., & Waters, E. C. (2006b). The role of the Alaska seafood industry : A social accounting matrix (SAM) model approach to economic base analysis. *The Annals of Regional Science*, 40(2), 335-350. <https://doi.org/10.1007/s00168-005-0048-0>
- Statistique Canada. (2017). *Profil du recensement, Recensement de 2016* (Produit N° 98-316-X2016001). Statistique Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2401&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=Les+Iles-de-la-Madeleine&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1&type=0>
- Statistique Canada. (2021). *Océans du Canada et contribution économique des secteurs maritimes*. No. 16-002-X au catalogue, 17.
- Sumaila, U. R., Marsden, A. D., Watson, R., & Pauly, D. (2007). A Global Ex-vessel Fish Price Database : Construction and Applications. *Journal of Bioeconomics*, 9(1), 39-51. <https://doi.org/10.1007/s10818-007-9015-4>
- Tourisme Îles-de-la-Madeleine. (2018). *Un bilan d'achalandage positif pour l'année 2018*. <https://www.tourismeilesdelamadeleine.com/fr/medias/actualites/2018/10/24/un-bilan-d-achalandage-positif-pour-l-annee-2018/>
- Vega, A., Corina Miller, A., & O'Donoghue, C. (2014). Economic impacts of seafood production growth targets in Ireland. *Marine Policy*, 47, 39-45. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2014.01.025>
- Vollet, D. (2013). Analyse de l'impact économique de la chasse sur l'emploi local en France : Quelles perspectives pour un développement territorial durable des activités de loisirs? *Téoros : revue de recherche en tourisme*, 32(1), 56-68. <https://doi.org/10.7202/1036654ar>

De par le contexte insulaire de la région, on y observe une spécialisation dans la production d'exportations, la prépondérance des petites et moyennes entreprises (PME), un coût de vie élevé et un faible pouvoir d'achat.



7. Annexe

A-1. Carte des Îles-de-la-Madeleine




Pêches et Océans Canada

Fisheries and Oceans Canada

Échelle approximative basée sur un format papier de 8,5 x 11 po
 1:427 920

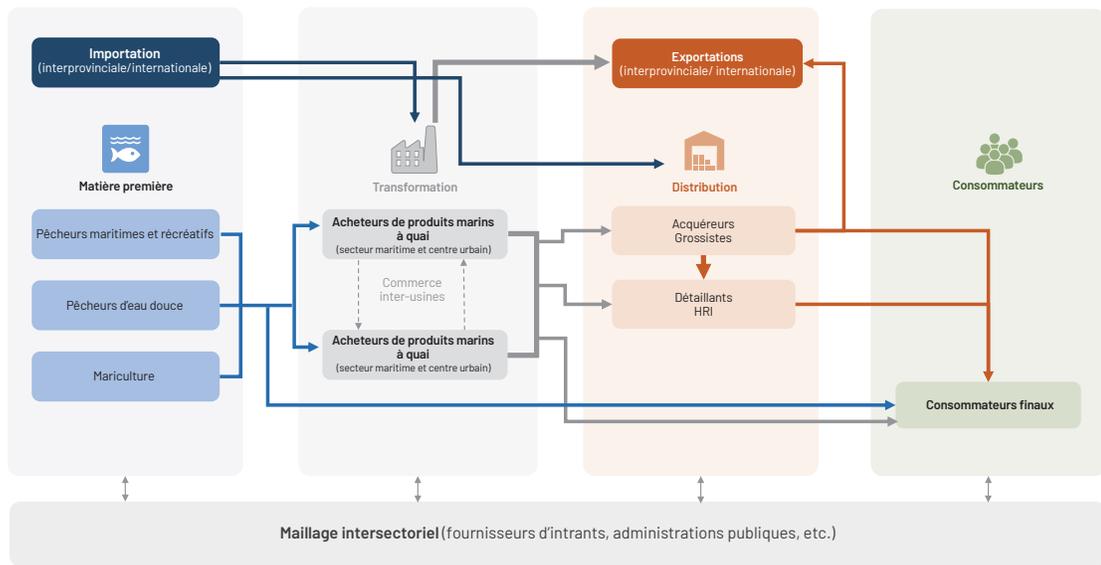
Dernière mise à jour: 2021-03-03
 Produit par MPO – Région du Québec,
 Gestion de la ressource
 Projection conique conforme de Lambert,
 parallèles standard de 48° N et 60° N, NAD83

Données de base: MPO, 2020
 Données thématiques: MPO, 2020
 Note: Le présent document n'a aucune portée légale. Ne pas utiliser pour la navigation.


Canada

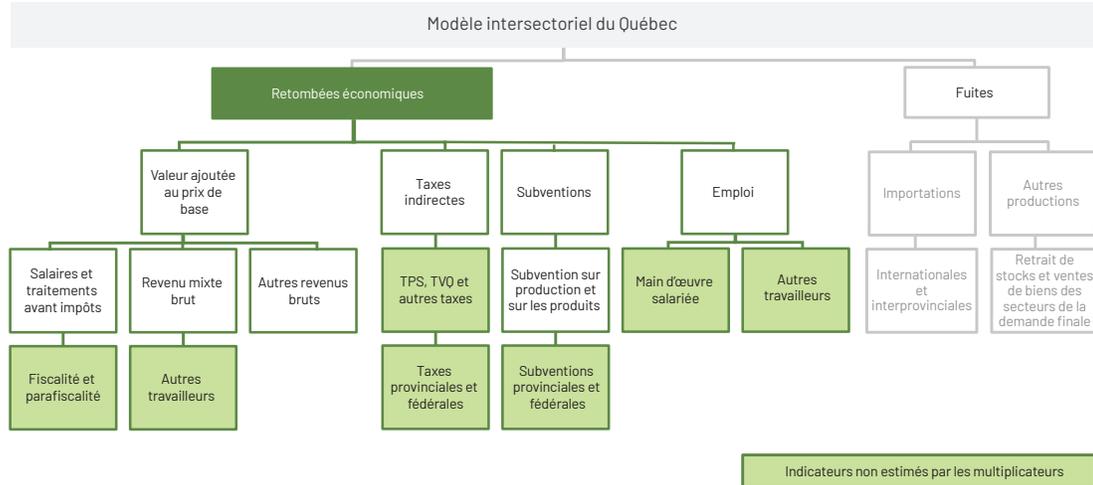
Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec

A-2. Schéma de la filière du secteur des pêches et de la mariculture.



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, figure adaptée à partir de Bureau (2018)

A-3. Types d'indicateurs estimés par le modèle intersectoriel du Québec et les multiplicateurs d'entrées-sorties provinciaux



Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, compilations à partir de l'Institut de la Statistique du Québec (2021)

A-4. Dépenses d'exploitation de 118,2 M\$, pêches commerciales, Îles-de-la-Madeleine, 2019

No	Code	Biens et services	Demande intermédiaire (k\$)	Part dans totale dépense en produits
1	bs01	Produits de récolte	85	0,2 %
3	bs03	Autres produits agricoles	28	0,1 %
5	bs05	Produits de la pêche	606	1,5 %
7	bs07	Combustibles minéraux	42	0,1 %
11	bs11	Services utilité publique	103	0,3 %
15	bs15	Construction, réparations	188	0,5 %
16	bs16	Prod. viande, poisson et laitiers	826	2,1 %
17	bs17	Fruits, légumes, alim. anim. et divrs	1211	3,1 %
18	bs18	Boissons	1836	4,6 %
20	bs20	Produits textiles	2505	6,3 %
21	bs21	Vêtements, prod. en tricot, en cuir	514	1,3 %
22	bs22	Produits du bois	148	0,4 %
23	bs23	Papier et produits connexes	1211	3,1 %
24	bs24	Impression et édition	225	0,6 %
25	bs25	Produits du pétrole et du charbon	10 288	25,9 %
26	bs26	Prod. chimiques et pharmaceutiques	915	2,3 %
27	bs27	Prod. en caoutchouc et plastique	3 081	7,8 %
28	bs28	Produits minéraux non métalliques	111	0,3 %
29	bs29	Produits métalliques primaires	317	0,8 %
30	bs30	Produits métalliques fabriqués	1 128	2,8 %
31	bs31	Machinerie	2 211	5,6 %
32	bs32	Prod. informatiques, électroniques	1 824	4,6 %
33	bs33	Matériel et composants électriques	1 090	2,7 %
34	bs34	Matériel de transport	398	1,0 %
36	bs36	Prod. manufacturés divers	1 058	2,7 %
39	bs39	Services, transports et entreposage	1 970	5,0 %
40	bs40	Produits publiés et audiovisuels	58	0,1 %
41	bs41	Télécommunications	11	0,0 %
42	bs42	Aut. serv. information et culture	82	0,2 %
43	bs43	Serv. financiers, assurances	2 395	6,0 %
44	bs44	Serv. immobiliers, location, droits	203	0,5 %
46	bs46	Serv. professionnels et techniques	553	1,4 %
47	bs47	Logiciels	2	0,0 %
49	bs49	Services aux entreprises	755	1,9 %
53	bs53	Serv hébergement et restauration	451	1,1 %
54	bs54	Aut services, sf admin pub et ISBLS	930	2,3 %
56	bs56	Aut. serv. administrat. publiques	311	0,8 %
Total des dépenses en produits			39 670	100 %
Salaires et traitements avant impôt			18 322	
Revenu mixte brut			37 771	
Autres revenus bruts avant impôt			22 496	
Total des dépenses			118 259	
Subventions sur les produits			-50	
Total des dépenses nettes de subventions			118 209	
Main-d'œuvre (années-personnes)				
Salariés			310,4	
Autres travailleurs			90,5	

Notes : La version du modèle simulé est basée sur les tableaux des ressources et des emplois de 2017. Les salaires moyens des secteurs touchés sont ceux de l'année 2020 étant donné que les dépenses dans la présente étude ont été prises en compte comme si elles se produisaient entièrement en 2020. La charge de main-d'œuvre comptabilisée dans l'étude correspond à des salaires moyens de l'année 2020. La matrice de taxation indirecte utilisée pour la simulation de la présente étude tient compte du régime fiscal de l'année 2020 avec les taxes sur les produits et services (TPS) à 5 % et avec les taxes de vente du Québec (TVQ) à 9,975 %.

Les valeurs ayant été arrondies, la somme des éléments peut ne pas correspondre au total.

Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, Référence : 20210531-1-2 2017C-2020C-2020C.

A-5. Dépenses d'exploitation de 2,6 M\$, mariculture, Îles-de-la-Madeleine, 2019

No	Code	Biens et services	Demande intermédiaire (k\$)	Part dans totale dépense en produits
5	bs05	Produits de la pêche	226	13,2 %
6	bs06	Serv. soutien agricult. et forest.	39	2,3 %
7	bs07	Combustibles minéraux	82	4,8 %
11	bs11	Services utilité publique	39	2,3 %
17	bs17	Fruits,légumes,alim. anim. et divrs	858	50,2 %
21	bs21	Vêtements, prod. en tricot, en cuir	2	0,1 %
23	bs23	Papier et produits connexes	3	0,2 %
24	bs24	Impression et édition	6	0,4 %
25	bs25	Produits du pétrole et du charbon	128	7,5 %
26	bs26	Prod. chimiques et pharmaceutiques	37	2,2 %
27	bs27	Prod. en caoutchouc et plastique	43	2,5 %
30	bs30	Produits métalliques fabriqués	9	0,5 %
31	bs31	Machinerie	25	1,5 %
33	bs33	Matériel et composants électriques	11	0,6 %
34	bs34	Matériel de transport	6	0,4 %
39	bs39	Services, transports et entreposage	21	1,2 %
40	bs40	Produits publiés et audiovisuels	2	0,1 %
43	bs43	Serv. financiers, assurances	92	5,4 %
44	bs44	Serv. immobiliers, location, droits	23	1,3 %
46	bs46	Serv. professionnels et techniques	37	2,2 %
49	bs49	Services aux entreprises	9	0,5 %
53	bs53	Serv hébergement et restauration	8	0,5 %
54	bs54	Aut services, sf admin pub et ISBLS	3	0,2 %
		Total des dépenses en produits	1709	100 %
		Salaires et traitements avant impôt	607	
		Revenu mixte brut	31	
		Autres revenus bruts avant impôt	245	
		Total des dépenses	2592	
		Subventions sur les produits	0	
		Total des dépenses nettes de subventions	2592	
		Main-d'œuvre (années-personnes)		
		Salariés	13	
		Autres travailleurs	8,3	

Notes : La version du modèle simulé est basée sur les tableaux des ressources et des emplois de 2017. Les salaires moyens des secteurs touchés sont ceux de l'année 2020 étant donné que les dépenses dans la présente étude ont été prises en compte comme si elles se produisaient entièrement en 2020. La charge de main-d'œuvre comptabilisée dans l'étude correspond à des salaires moyens de l'année 2020. La matrice de taxation indirecte utilisée pour la simulation de la présente étude tient compte du régime fiscal de l'année 2020 avec les taxes sur les produits et services (TPS) à 5 % et avec les taxes de vente du Québec (TVQ) à 9,975 %.

Les valeurs ayant été arrondies, la somme des éléments peut ne pas correspondre au total.

Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'ISO à partir d'une dépense initiale. Référence : 20210531-1-12017C-2020C-2020C

A-6. Dépenses d'exploitation de 117,5 M\$, transformation, Îles-de-la-Madeleine, 2019

No	Code	Biens et services	Demande intermédiaire (k\$)	Part dans totale dépense en produits
5	bs05	Produits de la pêche	68 435	73,8 %
7	bs07	Combustibles minéraux	98	0,1 %
9	bs09	Minéraux non métalliques	7	0,0 %
11	bs11	Services utilité publique	704	0,8 %
15	bs15	Construction, réparations	205	0,2 %
16	bs16	Prod. viande, poisson et laitiers	11 072	11,9 %
17	bs17	Fruits, légumes, alim. anim. et divrs	125	0,1 %
18	bs18	Boissons	104	0,1 %
20	bs20	Produits textiles	52	0,1 %
21	bs21	Vêtements, prod. en tricot, en cuir	5	0,0 %
22	bs22	Produits du bois	155	0,2 %
23	bs23	Papier et produits connexes	1 452	1,6 %
24	bs24	Impression et édition	125	0,1 %
25	bs25	Produits du pétrole et du charbon	405	0,4 %
26	bs26	Prod. chimiques et pharmaceutiques	48	0,1 %
27	bs27	Prod. en caoutchouc et plastique	998	1,1 %
28	bs28	Produits minéraux non métalliques	2	0,0 %
30	bs30	Produits métalliques fabriqués	451	0,5 %
31	bs31	Machinerie	322	0,3 %
32	bs32	Prod. informatiques, électroniques	20	0,0 %
33	bs33	Matériel et composants électriques	138	0,1 %
36	bs36	Prod. manufacturés divers	332	0,4 %
37	bs37	Marge et commissions, commerce gros	12	0,0 %
39	bs39	Services, transports et entreposage	2 652	2,9 %
40	bs40	Produits publiés et audiovisuels	13	0,0 %
41	bs41	Télécommunications	84	0,1 %
42	bs42	Aut. serv. information et culture	217	0,2 %
43	bs43	Serv. financiers, assurances	2 201	2,4 %
44	bs44	Serv. immobiliers, location, droits	420	0,5 %
46	bs46	Serv. professionnels et techniques	760	0,8 %
49	bs49	Services aux entreprises	625	0,7 %
53	bs53	Serv hébergement et restauration	369	0,4 %
54	bs54	Aut services, sf admin pub et ISBLS	129	0,1 %
		Total des dépenses en produits	92 737	100 %
		Salaires et traitements avant impôt	10 078	
		Revenu mixte brut	37	
		Autres revenus bruts avant impôt	14 638	
		Total des dépenses	117 490	
		Subventions sur les produits	0	
		Total des dépenses nettes de subventions	117 490	
		Main-d'œuvre (années-personnes)		
		Salariés	246	
		Autres travailleurs	4,8	

Notes : La version du modèle simulé est basée sur les tableaux des ressources et des emplois de 2017. Les salaires moyens des secteurs touchés sont ceux de l'année 2020 étant donné que les dépenses dans la présente étude ont été prises en compte comme si elles se produisaient entièrement en 2020. La charge de main-d'œuvre comptabilisée dans l'étude correspond à des salaires moyens de l'année 2020. La matrice de taxation indirecte utilisée pour la simulation de la présente étude tient compte du régime fiscal de l'année 2020 avec les taxes sur les produits et services (TPS) à 5 % et avec les taxes de vente du Québec (TVQ) à 9,975 %.

Les valeurs ayant été arrondies, la somme des éléments peut ne pas correspondre au total.

Source : Pêches et Océans Canada, Services stratégiques, région du Québec, simulation d'impact économique réalisée par l'ISO à partir d'une dépense initiale. Référence : 20210531-1-3 2017C-2020C-2020C

A-7. Dépenses d'exploitation de 1,7 M\$, services fédéraux, Îles-de-la-Madeleine, 2019

No	Code	Biens et services	Demande intermédiaire (k\$)	Part dans totale dépense en produits
7	bs07	Combustibles minéraux	1	0,4 %
11	bs11	Services utilité publique	4	1,6 %
15	bs15	Construction, réparations	31	12,5 %
24	bs24	Impression et édition	2	0,8 %
26	bs26	Prod. chimiques et pharmaceutiques	23	9,3 %
34	bs34	Matériel de transport	1	0,4 %
36	bs36	Prod. manufacturés divers	1	0,4 %
39	bs39	Services, transports et entreposage	6	2,4 %
41	bs41	Télécommunications	1	0,4 %
42	bs42	Aut. serv. information et culture	6	2,4 %
43	bs43	Serv. financiers, assurances	2	0,8 %
44	bs44	Serv. immobiliers, location, droits	30	12,1 %
46	bs46	Serv. professionnels et techniques	78	31,5 %
47	bs47	Logiciels	7	2,8 %
49	bs49	Services aux entreprises	35	14,1 %
50	bs50	Services enseignement	2	0,8 %
51	bs51	Soins de santé et assistance sociale	6	2,4 %
53	bs53	Serv hébergement et restauration	2	0,8 %
54	bs54	Aut services, sf admin pub et ISBLS	5	2,0 %
56	bs56	Aut. serv. administrat. publiques	5	2,0 %
Total des dépenses en produits			248	100 %
Salaires et traitements avant impôt			1288	
Revenu mixte brut			0	
Autres revenus bruts avant impôt			180	
Total des dépenses			1716	
Subventions sur les produits			0	
Total des dépenses nettes de subventions			1716	
Main-d'œuvre (années-personnes)				
Salariés			21	
Autres travailleurs			0	

Notes : La version du modèle simulé est basée sur les tableaux des ressources et des emplois de 2017. Les salaires moyens des secteurs touchés sont ceux de l'année 2020 étant donné que les dépenses dans la présente étude ont été prises en compte comme si elles se produisaient entièrement en 2020. La charge de main-d'œuvre comptabilisée dans l'étude correspond à des salaires moyens de l'année 2020. La matrice de taxation indirecte utilisée pour la simulation de la présente étude tient compte du régime fiscal de l'année 2020 avec les taxes sur les produits et services (TPS) à 5 % et avec les taxes de vente du Québec (TVQ) à 9,975 %.

Les valeurs ayant été arrondies, la somme des éléments peut ne pas correspondre au total.

Source : MPO, Services stratégiques, région du Québec (2021), simulation d'impact économique réalisée par l'ISQ à partir d'une dépense initiale.

Référence : 20210531-1-4 2017C-2020C-2020C

A-8. Dépenses d'exploitation de 2,2 M\$, services provinciaux, Îles-de-la-Madeleine, 2019

No	Code	Biens et services	Demande intermédiaire (k\$)	Part dans totale dépense en produits
6	bs06	Serv. soutien agricult. et forest.	3	0,6 %
11	bs11	Services utilité publique	1	0,2 %
15	bs15	Construction, réparations	6	1,2 %
24	bs24	Impression et édition	1	0,2 %
25	bs25	Produits du pétrole et du charbon	1	0,2 %
26	bs26	Prod. chimiques et pharmaceutiques	125	24,0 %
34	bs34	Matériel de transport	3	0,6 %
36	bs36	Prod. manufacturés divers	7	1,3 %
39	bs39	Services, transports et entreposage	6	1,2 %
41	bs41	Télécommunications	6	1,2 %
42	bs42	Aut. serv. information et culture	6	1,2 %
43	bs43	Serv. financiers, assurances	6	1,2 %
44	bs44	Serv. immobiliers, location, droits	19	3,6 %
46	bs46	Serv. professionnels et techniques	40	7,7 %
49	bs49	Services aux entreprises	5	1,0 %
50	bs50	Services enseignement	24	4,6 %
51	bs51	Soins de santé et assistance sociale	259	49,7 %
54	bs54	Aut services, sf admin pub et ISBLS	1	0,2 %
55	bs55	Autres services des ISBLSM	1	0,2 %
56	bs56	Aut. serv. administrat. Publiques	1	0,2 %
Total des dépenses en produits			521	100 %
Salaires et traitements avant impôt			1534	
Revenu mixte brut			0	
Autres revenus bruts avant impôt			172	
Total des dépenses			2227	
Subventions sur les produits			0	
Total des dépenses nettes de subventions			2227	
Main-d'œuvre (années-personnes)				
Salariés			21,9	
Autres travailleurs			0	

Notes : La version du modèle simulé est basée sur les tableaux des ressources et des emplois de 2017. Les salaires moyens des secteurs touchés sont ceux de l'année 2020 étant donné que les dépenses dans la présente étude ont été prises en compte comme si elles se produisaient entièrement en 2020. La charge de main-d'œuvre comptabilisée dans l'étude correspond à des salaires moyens de l'année 2020. La matrice de taxation indirecte utilisée pour la simulation de la présente étude tient compte du régime fiscal de l'année 2020 avec les taxes sur les produits et services (TPS) à 5 % et avec les taxes de vente du Québec (TVQ) à 9,975 %.

Les valeurs ayant été arrondies, la somme des éléments peut ne pas correspondre au total.

Source : MPO, Services stratégiques, région du Québec (2021), simulation d'impact économique réalisée par l'ISQ à partir d'une dépense initiale.

Référence : 20210531-1-5 2017C-2020C-2020C

A-9. Impact direct et indirect sur les émissions de GES par secteur d'activité, Kilotonnes équivalents CO₂

Secteurs / Services	Effets directs		Effets indirects		Effets totaux
			Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Pêches commerciales					
Secteurs primaires	18,45	0,07	0,24	18,76	
Services publics	-	0,00	0,01	0,01	
Construction	-	0,00	0,01	0,01	
Fabrication	-	1,11	0,28	1,39	
Autres services	-	0,81	0,34	1,15	
Non commerciaux	-	0,01	0,01	0,01	
Total des secteurs	18,45	2,01	0,87	21,33	
Mariculture					
Secteurs primaires	2,22	0,04	0,19	2,45	
Services publics	-	0,00	0,00	0,00	
Construction	-	0,00	0,00	0,00	
Fabrication	-	0,03	0,02	0,05	
Autres services	-	0,02	0,02	0,04	
Non commerciaux	-	0,00	0,00	0,00	
Total des secteurs	2,22	0,09	0,24	2,54	
Transformation des poissons et des fruits de mer					
Secteurs primaires	-	2,65	0,47	3,12	
Services publics	-	0,01	0,01	0,02	
Construction	-	0,00	0,01	0,01	
Fabrication	1,07	0,26	0,48	1,81	
Autres services	-	1,13	0,58	1,71	
Non commerciaux	-	0,01	0,01	0,02	
Total des secteurs	1,07	4,07	1,56	6,69	
Services fédéraux					
Secteurs primaires	-	0,000	0,001	0,001	
Services publics	-	0,000	0,000	0,000	
Construction	-	0,001	0,000	0,001	
Fabrication	-	0,000	0,003	0,003	
Autres services	-	0,005	0,003	0,007	
Non commerciaux	0,033	0,000	0,000	0,034	
Total des secteurs	0,033	0,006	0,006	0,046	
Services provinciaux					
Secteurs primaires	-	0,00	0,00	0,00	
Services publics	-	0,00	0,00	0,00	
Construction	-	0,00	0,00	0,00	
Fabrication	-	0,00	0,00	0,00	
Autres services	-	0,00	0,00	0,01	
Non commerciaux	0,03	0,00	0,00	0,03	
Total des secteurs	0,03	0,01	0,01	0,04	

Note : - Valeur nulle

Source : MPO, Services stratégiques, région du Québec (2021), simulation d'impact économique réalisée par l'ISQ à partir d'une dépense initiale.



